

me une mission
ité-environnement

150

Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

■ Stewart O'Nan
et l'Amérique
■ « Le Monde
des poches »



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16470 - 7,50 F

VENDREDI 9 JANVIER 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ TÉMOIGNAGE

Le récit de Bernard-Henri Lévy sur les massacres en Algérie



APRÈS ALGER, où la violence couve sous un calme apparent (*Le Monde* du 8 janvier), Bernard-Henri Lévy s'est rendu dans la Mitidja et l'Ouest du pays. A Larbâa, Benthal, Rais, Igoujald, là où l'on égorge, où l'on tue à la hache, où l'on brûle des enfants, il a recueilli, pour *Le Monde*, de nombreux témoignages qui décrivent non seulement l'horreur des carnages, mais aussi comment opèrent les tueurs et les raisons pour lesquelles l'armée n'intervient pas, ou si peu.

A Rais, dans la Mitidja, près d'Alger, un officier proteste de la bonne foi des militaires : « Citez-moi une armée qui soit prête à sortir de ses cantonnements, comme ça, en pleine nuit, sans ordre exprès de

sa hiérarchie (...) C'est une armée statique ; elle a une culture très armée rouge ; elle n'a jamais bien su bouger ; alors à plus forte raison la nuit, face à des sauvages qui ont le bénéfice de la surprise. »

Bernard-Henri Lévy est allé aussi à Arzew, port de l'Ouest, terminal gazier et pétrolier protégé par des murs, des barreaux et des patrouilles militaires, un satellite espion, des écrans de contrôle qui détectent le moindre mouvement suspect.

Pourquoi les autorités n'assurent-elles pas aux Algériens la sécurité qu'elles estiment nécessaire au gaz et au pétrole ?

Lire pages 12 et 13
et nos informations page 3

Claude Allègre consulte les élèves sur la réforme des études au lycée

Le ministre veut modifier les programmes et les filières

CLAUDE ALLÈGRE, ministre de l'éducation nationale, et Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, ont donné, jeudi 8 janvier, le coup d'envoi de la réforme des lycées. Quatre millions de questionnaires ont été adressés aux lycéens et aux enseignants. Des débats se tiendront dans les établissements, avant un colloque national les 29 et 30 avril. Edgar Morin préside un conseil scientifique tandis que Philippe Meirien, spécialiste en sciences de l'éducation, pilotera l'organisation de cette « réflexion ».

« C'est la plus grande consultation engagée sur les programmes depuis 1968 », a affirmé M. Allègre, qui souhaite redéfinir les disciplines, les filières et les savoirs enseignés au lycée. Une démarche similaire avait été engagée par Lionel Jospin, en 1989, qui a abouti à plusieurs réformes, dont celle du baccalauréat en 1995. Les syndicats enseignants ont fait part de leurs réserves.



Lire page 9

M. Jospin face aux chômeurs

Le premier ministre reçoit les syndicats et les représentants des sans-emploi

Martine Aubry change de ton

La police multiplie ses interventions

Jacques Chirac recommande une baisse des charges sur les salaires

Lire pages 6 et 7

■ Ouverture en Iran

Dans un entretien à CNN, le président iranien appelle les Américains à « ouvrir une brèche dans le mur de la méfiance ». Pour délivrer son message au « grand peuple américain », Mohamad Khatami a dû délier les durs du régime iranien. p. 2 et notre éditorial p. 16

■ Crise en Asie

La crainte d'une faille de l'Indonésie a entraîné une chute de 19 % à la Bourse de Jakarta et un effondrement de la monnaie indonésienne, qui perd 14 % face au dollar. p. 5

■ Les bons résultats de la SNCF

La SNCF enregistre moins de 1 milliard de francs de déficit en 1997 et peut désormais espérer retrouver l'équilibre en 1998. p. 18

■ Procès Papon

Le président Jean-Louis Castagnède s'impatiente. La cour d'assises piétine sur les questions des avocats de la partie civile, censées éclairer les circonstances de l'organisation du convoi du 26 août 1942. p. 10

■ Le tronçon auvergnat de l'A 89

« L'autoroute des présidents » Lyon-Bordeaux passera par le parc national des Monts d'Auvergne. Des recours devant le Conseil d'Etat devaient être déposés. p. 11

■ Fiscalité écologique en 1999

Dominique Voynet annonce que les carburants seront taxés différemment selon leur degré de pollution. p. 31

Allemagne, 3 DM ; Arabie Saoudite, 9 F ; Australie, 25 A\$; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,28 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 500 F CFA ; Danemark, 16 D\$; Espagne, 22 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 200 Dr ; Irlande, 140 Ir£ ; Italie, 2000 L ; Japon, 90 ¥ ; Mexique, 160 P\$; Norvège, 31 Dkr ; Pays-Bas, 3 Fl ; Portugal, 200 Esc ; République tchèque, 100 Kč ; Espagne, 16 Ptas ; Suède, 20 Sk ; Suisse, 1,2 Din ; USA, 1 \$; USA (inter.), 2,50 S.

M 0147 - 109 - 7,50 F

Un « gentilhomme » du pape étranglé avec une écharpe rouge

AURAIT-ON parlé de dix-neuvième meurtre d'un homosexuel à Rome depuis 1990 si la dernière victime n'avait été l'un des « gentilhommes de Sa Sainteté » ? Officiellement répertorié dans l'*Annuaire pontifical*, Enrico Sini Luzi, qui avait des quartiers de noblesse italienne, âgé de soixante-sept ans, célibataire, a été découvert, mardi 7 janvier dans son appartement romain, étranglé à l'aide d'une écharpe rouge, la tête frappée par un chandelier de cuivre. Selon les premiers éléments de l'enquête, le crime remonterait au dimanche soir précédent. Sur les lieux, divers éléments accablent la thèse de « jeux érotiques à caractère sado-masochiste » présentée par la police.

Devant ces meurtres en série, l'émotion est intense dans la communauté homosexuelle italienne. Selon l'association Arcigay, plus de cent cinquante homosexuels seraient, chaque année, assassinés en Italie. Ses responsables dénoncent aujourd'hui « la violence sociale engendrée par le climat d'homophobie » qui régnerait dans leur pays et appellent le gouvernement à une riposte énergique.

Mais la personnalité d'Enrico Sini Luzi, la

nouvelle victime, l'un des « gentilhommes » qui assurent au Vatican le service du pape, donne un autre tour à l'affaire. Des responsables gays, comme Massimo Consoli ou Franco Grillini, n'ont pas craint de mettre en cause la double vie de cet homme, partagé entre l'exercice de sa fonction au palais apostolique le jour et les jeux érotiques dans son appartement la nuit, ni de faire l'amalgame entre cette « atmosphère antihomosexuelle » et les positions de l'Eglise catholique sur cette question. Si l'émotion est également grande au Vatican, aucun commentaire officiel n'a suivi la découverte du corps d'Enrico Sini Luzi et *L'Avvenire*, le quotidien de la conférence épiscopale italienne, s'est contenté de rapporter brièvement l'information.

Les « gentilhommes de Sa Sainteté » ont été créés par un décret du pape Paul VI, en 1968. Cette dénomination réunit les « caméristes » laïcs et ecclésiastiques chargés, depuis l'ancienne cour pontificale, de gérer la Maison du pape. Le rôle des « gentilhommes » est limité au service d'antichambre au cours des réceptions de personnalités politiques : visites d'Etat, remises de

lettres de créances, visites officielles, etc. Les anciens uniformes, hérités de la mode espagnole, ont disparu. Aujourd'hui, les « gentilhommes » du pape portent durant leur service un frac noir fermé sur le devant et arborant une grande chaîne en or.

Qu'après ce tragique fait divers romain, l'Eglise catholique soit tenue pour coresponsable, en raison de discriminations que ses positions encourageraient, serait pour le moins excessif, sinon absurde. Les documents les plus récents du magistère de l'Eglise font clairement la distinction entre l'homosexualité, qui est qualifiée de comportement « intrinsèquement désordonné » dans le Catéchisme universel de 1992, et les homosexuels qui « doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse ». On évitera à leur égard « toute marque de discrimination injuste », ajoute même le catéchisme catholique. Toutefois, l'Eglise ne devrait pas se croire dispensée de préciser à nouveau ses positions pour éviter les malentendus et les amalgames.

Henri Tincq

Lire page 23

Une passe difficile pour le premier ministre

LA MOBILISATION des mouvements de défense des chômeurs, appuyée par les associations de lutte contre l'exclusion, atteint le gouvernement et la majorité au cœur de leurs promesses. Ce qui n'était au départ qu'une opération un peu rituelle de l'organisation CGT des chômeurs de Marseille, pour obtenir une « prime » de fin d'année, est devenu

autre chose : la première action durable menée non seulement au nom des sans-emploi, mais avec eux.

La France n'a certes pas découvert, à cette occasion, ce que chacun sait : que le chômage est un insupportable gâchis humain, générateur de misère et d'angoisse. Qu'il n'y ait pas de chômeurs heureux, on le savait de reste, mais ce malheur-là, la société,

depuis le temps, avait appris à ne pas le voir, et ceux qu'il frappe, à ce qu'on ne les voie pas. Le début de cet hiver 1998 restera celui des chômeurs en lutte, comme celui de 1984 avait été celui des « nouveaux pauvres », mais avec une différence : il y a quatre ans, Fabrice Picot ressortait sa pétition pour venir en aide aux fins de droits et aux SDF. Les nouveaux

chômeurs d'aujourd'hui ont choisi de s'aider eux-mêmes. Un gouvernement de gauche, particulièrement celui de Lionel Jospin, devrait y voir un cadeau du ciel : ceux qui souffrent le plus des rigidités d'un système économique qui semble être devenu une machine à exclure plutôt qu'à intégrer paraissent trouver enfin le chemin de l'expression sociale et médiatique ! Or, il a semblé étonnamment mal à l'aise. D'abord, comme n'importe quel gouvernement ordinaire, il s'efforce du moindre désordre. Qui agit, crée ou « occupe », dérange. Ensuite, comme tout parti, le PS soupçonne une manœuvre hostile et s'en défie : comment pourrait-on être de gauche et prendre le risque de gêner la gauche en marche ? Il doit y avoir du communisme anti-Hue ou du trotskiste là-dessous. Sans aucun doute, de même que des cégétistes anti-Notat et des cégétistes ravis de montrer à la secrétaire générale de la CFDT qu'ils savent mieux qu'elle - et contre elle - faire entendre la voix des chômeurs.

Rien ne permettait de prévoir la tournure que prendraient des occupations, limitées en effet, comme devait le relever Martine Aubry, à quelques antennes Assedic sur plus de six cents et mobilisant, dans un premier temps, moins de trois cents personnes en tout.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 16

TAHAR BEN JELLOUN

Le racisme expliqué à ma fille

“En répondant aux questions de ma fille sur le racisme, je m'adresse à tous les enfants et à leurs parents.”

Editions du Seuil

Une guerrière du jazz



JOËLLE LEANDRE

ELLE SE DIT « empêcheuse de tourner en rond », « guerrière ». La contrebassiste de jazz Joëlle Léandre, quarante-six ans, est une amatrice de son instrument, qu'elle caresse, fouette, traite et maltraite. « La contrebasse est la revanche du siècle, dit-elle, c'est l'instrument type de l'époque. » En duo avec le contrebassiste William Parker, elle ouvre, vendredi 9 janvier, au Théâtre Antoine-Vitez d'Ivry, le festival de musiques Sons d'hiver.

Lire page 26

International	2	Carnet	22
France	6	Aujourd'hui	25
Société	9	Jour, météorologie	25
Régions	11	Culture	26
Horizons	12	Code	26
Entreprises	17	Kiosque	29
Communication	19	Abonnements	29
Finances/marchés	20	Radio-Télévision	30

INTERNATIONAL

LE MONDE / VENDREDI 9 JANVIER 1998

DIPLOMATIE Dans sa première adresse à la « nation » américaine, le président iranien, Mohamad Khatami, a préconisé, mercredi 7 janvier, une diplomatie de la culture qui per-

mettrait aux deux peuples de se connaître et de dissiper le climat de méfiance qui les sépare depuis près de vingt ans. ● L'ISLAM n'est pas antinomique des libertés ni l'ennemi

d'aucune nation ni d'aucune religion, a plaidé le président du seul État au monde où les religieux sont au pouvoir, dans un entretien avec la chaîne de télévision américaine

CNN. Il a préconisé un « dialogue entre les civilisations » qui précéderait et faciliterait des négociations sur les questions politiques. ● LES ÉTATS-UNIS, tout en se félicitant du

ton nouveau du président iranien, demeurent prudents. Ils affirment vouloir juger Téhéran sur ses actes et non sur ses paroles (lire notre éditorial page 16).

Le président iranien invite les Américains à mieux comprendre son pays

Dans un entretien avec la chaîne de télévision CNN, Mohamad Khatami a recommandé, mercredi 7 janvier, des échanges de professeurs, d'écrivains, d'artistes et de journalistes en attendant que s'instaure un climat favorable à l'ouverture d'un débat sur les questions politiques

WASHINGTON de notre correspondant

Le chemin d'une reprise des relations américano-iraniennes sera long, aléatoire et semé d'embûches. Telle est l'impression qui se dégage de l'entretien accordé, mercredi 7 janvier, par le président iranien à CNN. Mohamad Khatami a redit sa volonté de nouer un dialogue entre les civilisations et les peuples d'Iran et des États-Unis, mais il ne voit pas, au moins dans l'immédiat, la nécessité d'engager des relations politiques directes avec Washington.

Tout en se félicitant du ton relativement modéré du président Khatami, l'administration américaine a rappelé que seules des conversations directes et officielles entre gouvernements peuvent favoriser un rapprochement. Sans le préciser publiquement, Washington mesure cependant à quel point le président iranien est engagé dans une démarche politique délicate, qui l'oblige à ne pas heurter de front l'alle plus radicale de la République islamique.

Tout au long des quarante minutes qu'a duré cet entretien, l'ombre des jeux de pouvoir qui se déroulent à Téhéran est apparue en filigrane. Mais sa priorité étant de s'adresser au peuple américain, M. Khatami a fait en flattant la grandeur de la civilisation améri-

caine et en la mettant en garde contre la politique dangereuse de son propre gouvernement.

Rappelant que l'Amérique a été fondée sur les valeurs de la liberté et de l'esprit religieux qui animaient les Puritains venus d'Angleterre, il a souligné que celles-ci sont également à la base de la civilisation iranienne et de la révolution islamiste. « Nous ressentons une affinité intellectuelle avec l'essence de la civilisation américaine », a-t-il assuré, tout en regrettant que la politique étrangère des États-Unis depuis un demi-siècle soit « incompatible » avec ces valeurs civilisatrices. La diplomatie américaine continue, selon lui, d'être prisonnière d'une « mentalité de la guerre froide », consistant à présenter l'Islam comme « le nouvel ennemi ».

PAS DE « LIENS POLITIQUES »

Cela n'empêche pas l'Iran de souhaiter un rapprochement avec l'Amérique : pour le président iranien, rien ne doit empêcher un « dialogue et une compréhension entre nations, particulièrement entre érudits et penseurs », que peut favoriser l'échange « de professeurs, écrivains, artistes, journalistes et touristes ». S'agissant, en revanche, des relations politiques, M. Khatami s'est félicité du fait que l'Iran puisse attendre ses objectifs sans l'assistance américaine, notamment grâce

à ses liens avec l'Europe. « Nous poursuivons nos propres activités et n'avons pas besoin de liens politiques avec les États-Unis », a-t-il dit.

Pour aller au-delà, il faudrait qu'il y ait « un premier craquement » dans le « mur de méfiance » qui s'est élevé entre les deux pays en raison de l'attitude de Washington, comme en témoignent, a-t-il précisé, la loi D'Amato, qui menace de sanctions les sociétés investissant dans le secteur des hydrocarbures iranien.

L'administration américaine pèse encore le pour et le contre s'agissant de l'application de cette législation à l'encontre des sociétés d'un consortium conduit par la française Total, qui a conclu un important accord gazier avec Téhéran. L'amélioration des relations bilatérales, a souligné l'administration Clinton, « ne dépend pas de ce que le gouvernement iranien dit, mais de ce qu'il fait ».

Sur de nombreux sujets, les propos du président iranien ont été conciliants : le terrorisme « doit être

condamné sous toutes ses formes », a estimé M. Khatami, précisant toutefois que le fait de soutenir ceux qui « se battent pour la libération de leur terre » ne relève pas du terrorisme. Avec la même assurance, il a démenti que l'Iran cherche à se doter de l'arme nucléaire : « Nous ne sommes pas une puissance nucléaire et n'avons pas l'intention de le devenir ».

Au-delà d'une déception justifiée par l'absence de propositions concrètes de la part du président iranien, les Américains ont cependant des raisons d'être encouragés à poursuivre une diplomatie des petits pas avec Téhéran. M. Khatami a implicitement confirmé l'existence d'une lutte de pouvoir entre modérés et radicaux, la première tendance (qu'il incarne), croyant « à la prédominance de la logique et de l'autorité de la loi », la seconde estimant qu'elle est « habilitée à s'affranchir de la loi ».

« Personne ne doit se considérer comme au-dessus de la loi ni essayer d'imposer ses vues à d'autres », a-t-il souligné, ajoutant : « Nous sommes déterminés à ce qu'il y ait un seul gouvernement ». Cette dichotomie du pouvoir à Téhéran explique la prudence américaine s'agissant du crédit à accorder à l'offre de dialogue iranienne.

LUTTE DE POUVOIR

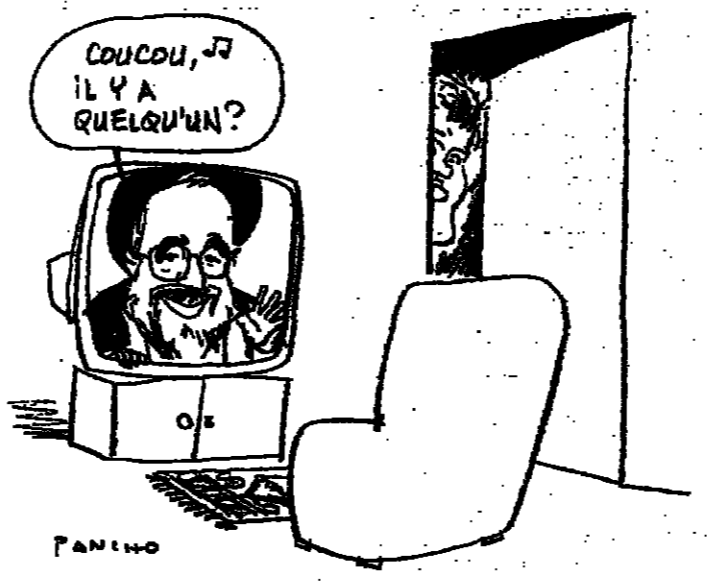
Dans l'immédiat cependant, l'Iran, ainsi que l'a souligné le président Khatami, n'entrevoit « aucun signe de changement » dans la position américaine, ce qui est une manière de répondre à l'identique au bilan que dressent les États-Unis de l'attitude iranienne dans trois domaines-clés : le soutien de Téhéran au terrorisme, ses efforts pour se doter d'armes de destruction massive et son opposition violente au processus de paix au Proche-Orient. L'amélioration des relations bilatérales, a souligné l'administration Clinton, « ne dépend pas de ce que le gouvernement iranien dit, mais de ce qu'il fait ».

Sur de nombreux sujets, les propos du président iranien ont été conciliants : le terrorisme « doit être

s'élevait à 4 milliards de dollars (25 milliards de francs) dit plus fort de la crise des otages. La multiplication des tractations et des annonces de dégel ont permis au moins de connaître avec précision le montant total de ces avoirs iraniens qui ont cependant été évalués à plus de 500 millions de dollars à la fin des années 80.

● Embargo. En 1995, les États-Unis décrètent un embargo économique à l'encontre de l'Iran et allouent une somme de 20 millions de dollars à la CIA pour qu'elle mène des opérations de déstabilisation du régime de Téhéran. Cette somme a été depuis reconduite chaque année.

En août 1996, le président Bill Clinton signe la loi D'Amato, adoptée par le Congrès, qui vise à sanctionner les compagnies étrangères qui investissent en Iran ou en Libye plus de 40 millions de dollars par an.



PANIHO

« Il faudrait une première brèche dans ce mur de méfiance »

INTERROGÉ pendant quarante minutes par la chaîne de télévision américaine CNN, le président iranien Mohamad Khatami a notamment déclaré : « Rien ne devrait empêcher le dialogue et la compréhension entre nos deux nations (mais) il existe beaucoup de méfiance entre nous, une méfiance basée sur de mauvaises attitudes de la part du gouvernement américain. La position du gouvernement américain après la victoire de la révolution (de 1979) n'a pas été celle d'un pays développé. Si les négociations (entre nous) ne sont pas basées sur du respect mutuel, elles ne conduiront jamais à des résultats positifs. »

(...) Il faudrait une première brèche dans ce mur de méfiance afin de préparer le terrain et de créer la possibilité d'étudier une situation qui ne réusira pas. Dans le même temps, nous avons dit clairement que nous ne voulions imposer à quiconque nos vues. Nous pensons que les Palestiniens ont le droit à l'autodétermi-

nation et que c'est seulement à ce moment qu'il pourra y avoir la paix. (...) L'impression que l'on peut avoir au Proche-Orient est que certaines décisions de la politique étrangère américaine sont prises à Tel-Aviv et non à Washington. Et j'ai le regret de dire que cette politique inappropriée (...) ne sert pas les intérêts américains. (...) Nous espérons que les États-Unis ne vont pas mettre en péril le prestige et le crédit du peuple américain en soutenant un régime raciste qui n'a même pas le soutien des juifs. »

A propos des accusations portées contre l'Iran, soupçonné de confectionner la bombe atomique, M. Khatami a déclaré : « Nous sommes signataires du traité de non-prolifération nucléaire. Nous n'avons pas de projet pour construire des armes atomiques et cherchons seulement à acquérir une énergie nucléaire pacifique. Il est amusant de constater que ceux qui se montrent si attachés à protéger l'humanité contre les armes nucléaires soutiennent totalement Israël qui est une puissance nucléaire et qui n'a pas signé le traité de non-prolifération. Nous ne sommes pas une puissance nucléaire et n'entendons pas le devenir. »

● Rupture des relations. Les relations diplomatiques entre les États-Unis et l'Iran ont été rompues pendant la crise des otages qui a éclaté peu après le début de la révolution iranienne de 1979.

Le 4 novembre 1979, l'ambassade américaine en Iran, pays allié de Washington jusqu'à cette date, est prise d'assaut et son personnel est retenu en otage. Cette crise s'achève en janvier 1981 avec la libération des 52 derniers otages.

Le 7 avril 1980, les États-Unis rompent les relations diplomatiques avec l'Iran. Le 24 avril 1981, le gouvernement suisse prend en charge les intérêts américains à Téhéran. Les intérêts iraniens aux États-Unis sont représentés pour leur part par le gouvernement pakistanais.

● Gel des avoirs. Depuis 1979, les États-Unis gèlent d'importants avoirs iraniens. Cette somme

se situait à 4 milliards de dollars (25 milliards de francs) dit plus fort de la crise des otages. La multiplication des tractations et des annonces de dégel ont permis au moins de connaître avec précision le montant total de ces avoirs iraniens qui ont cependant été évalués à plus de 500 millions de dollars à la fin des années 80.

● Embargo. En 1995, les États-Unis décrètent un embargo économique à l'encontre de l'Iran et allouent une somme de 20 millions de dollars à la CIA pour qu'elle mène des opérations de déstabilisation du régime de Téhéran. Cette somme a été depuis reconduite chaque année.

En août 1996, le président Bill Clinton signe la loi D'Amato, adoptée par le Congrès, qui vise à sanctionner les compagnies étrangères qui investissent en Iran ou en Libye plus de 40 millions de dollars par an.

Mohamad Khatami, un président atypique aux prises avec le noyau dur du régime

ILS ONT BAISSÉ les bras face à la détermination du président Mohamad Khatami à s'adresser au « grand peuple américain », non sans avoir cherché à lui imposer des garde-fous. Les tenants de la ligne dure en Iran ont lâché prise, à quelques heures de la diffusion de l'entretien accordé par le président Mohamad Khatami à CNN. « Adresser un message au peuple américain n'est pas une mauvaise chose. Nous devons lui faire part de nos griefs contre ses dirigeants », a déclaré mercredi 7 janvier le président du Parlement, Ali Akbar Natchi Nouri, l'une des principales figures du courant conservateur.

L'équilibre entre les factions au pouvoir à Téhéran est ainsi conçu que, dans la dernière ligne droite,

l'image doit toujours être lisse, les contradictions résorbées et l'unité publiquement affichée. Cela est presque plus vrai encore depuis que M. Khatami a été élu, en mai 1997, président de la République islamique, parce que l'intéressé a montré un véritable intérêt à dire ce qu'il pensait être bon pour son pays, même lorsque plus grand que lui, en l'occurrence le Guide de la révolution, Ali Khamenei, était d'un avis radicalement différent.

Les déclarations de M. Natchi Nouri mettaient en fait un terme à une vive campagne hostile au dialogue avec les États-Unis, lancée par l'alle plus conservatrice du régime après que le président eut annoncé, le 15 décembre 1997, qu'il avait l'intention de s'adresser « au grand peuple américain » à propos de l'Amérique ». Il avait alors constaté à regret que « les hommes politiques américains sont anachroniques », « réactionnaires de notre point de vue », qu'ils n'ont pas compris que le « monde [est] en voie de multipolarisation rapide » et qu'ils s'imaginent toujours qu'après la chute de l'Union soviétique, les États-Unis sont « la seule puissance et doivent imposer leur volonté au monde à n'importe quel prix ».

Comme pour apaiser les craintes de tous ceux qui ont jugé l'initiative présidentielle osée, le ministre

des affaires étrangères, Kamal Kharazi, avait estimé utile de préciser, trois jours plus tard à la télévision, que M. Khatami parlerait du « mauvais traitement » réservé par les États-Unis à son pays. Et il avait renvoyé la balle dans le camp de Washington, qu'il avait invité à dire s'il est désireux ou non de changer de politique envers Téhéran.

La quasi-panique qui semble s'être emparée de l'alle « dure » du régime fait d'autant plus sourire que le prédécesseur de M. Khatami est vrai, révént d'Amérique parce qu'elle représente à leurs yeux l'antidote de leur quotidien, c'est-à-dire la liberté – souvent comprise d'ailleurs comme l'absence de toute contrainte. Mais cela n'est pas forcément vrai pour l'ensemble de la classe politique ou politique.

Après l'échec de l'exportation de la révolution, la fin de la guerre contre l'Irak et une certaine dissolution des grands principes révolutionnaires, l'antagonisme irano-américain est devenu, avec la te-

Les conservateurs ont finalement plié devant la détermination présidentielle. Mais ils restent hostiles à toute idée de « rapprochement » avec Washington

mi islamique de rigueur pour les femmes, le fonds de commerce des conservateurs, la raison d'être, à leurs yeux de la République « islamique ». Les autres – et le président Khatami et ses amis en sont – ne supportent pas la suffisance avec laquelle Washington traite l'Iran, cherchant à le mettre à genoux et s'employant à lui imposer des sanctions non seulement unilatérales, mais aussi internationales. Ils tirent une fierté certaine

d'oser dire ce qu'ils pensent et de leur refus de se soumettre aux diktats de Washington dans une région où les États-Unis font la pluie et le beau temps.

Les premiers à poser le problème sur la place publique furent des amis de M. Khatami, une partie de sa base électorale et politique, ceux que l'on appelle la gauche islamique. L'un de leurs organes, le journal *Salam*, a réclamé, dès le 27 décembre que la question du dialogue avec le gouvernement américain soit soumise à référendum. « Nous expliquerons alors notre position et dirons pourquoi une reprise des relations avec les États-Unis n'est pas dans notre intérêt », ajoutait le journal.

Au moins le problème était-il posé en termes démocratiques, ce qui ne fut pas le cas lorsque les conservateurs, et singulièrement leur figure de proue, l'ayatollah Khamenei, montrèrent au créneau quelques jours plus tard. « Les médias occidentaux disent que certaines factions, certains individus ou groupes, voire le gouvernement sont enclins à une réconciliation avec l'Occident et l'Amérique. Il n'y a rien de vrai dans tout cela », a déclaré le Guide à la prière du vendredi – chose rare en Iran où il existe un imam de ladite prière. « Ceux qui pensent que les États-Unis ont renoncé à leur attitude arrogante sont

GRANDS CONCOURS ADMINISTRATIFS

■ ENA - ENM - CNESSS - IRA

■ Commissaire de Police

ENCADREMENTS COMPLETS ÉCRITS & ORAUX ou AU CHOIX 3 MATIÈRES PRINCIPALES

ISTH 6, AV. LEON HELZEL 75016 PARIS

DEPUIS 1954 01 42 24 10 72

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS PRIVÉS

Mouna Nafis

L'ancien président sud-africain va être traduit en justice

Pieter W. Botha refuse toujours de témoigner devant la commission Vérité et Réconciliation sur son rôle durant l'apartheid

JOHANNESBURG
de notre correspondant

L'ancien président Pieter Willem Botha devra répondre devant la justice de son refus de témoigner devant la commission Vérité et Réconciliation (TRC). A la demande de cette commission chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid, le procureur de la province du Cap - où est basée la TRC - a décidé, mercredi 7 janvier, d'engager des poursuites contre l'ex-chef de l'Etat. M. Botha doit comparaître devant le tribunal le 23 janvier. Il encourt une peine pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement.

Même s'il est peu probable qu'une telle sanction soit appliquée, la décision de poursuivre M. Botha en justice constitue un durcissement sans précédent à l'égard des anciens dirigeants du régime d'apartheid. Jusqu'à présent, la TRC s'était montrée conciliante malgré leur refus de reconnaître la moindre responsabilité personnelle dans les atrocités commises. Mercredi encore, son vice-président, le docteur Alex Boraine, a regretté le recours à la justice et a lancé un dernier appel à M. Botha pour lui demander d'accepter de comparaître.

Soucieuse de ne pas menacer le processus de réconciliation nationale, la commission a toujours évité de faire apparaître ses travaux comme une chasse aux sorcières dirigée contre la minorité blanche. C'est pourquoi elle s'est montrée prévenante à l'égard de M. Botha. Mgr Desmond Tutu, le président de la TRC, faisait valoir son âge (quatre-vingt-un ans) et sa qualité d'ex-premier personnage du pays. En 1996, Mgr Tutu s'était rendu au domicile de M. Botha plutôt que de le convoquer devant la commission comme un témoin ordinaire.

ABROGATION DES CONVICTIONS

Mais, ces derniers mois, les relations entre les deux hommes ont tourné à l'affrontement sous l'effet de déclarations provocatrices de l'ancien président. Celui qui dirigea d'une main de fer le régime d'apartheid de 1978 à 1989 a qualifié la TRC de « cirque ». Le « crocodile », comme on le surnomme en Afrique du Sud, a refusé à plusieurs reprises d'obtempérer aux convocations de la commission pour s'expliquer sur

son rôle dans le système de ségrégation raciale.

L'ex-chef de l'Etat a daigné répondre seulement par écrit en affirmant qu'il n'avait aucune excuse à présenter et qu'il n'avait fait que lutter contre les « forces révolutionnaires marxistes ». M. Botha a accusé la TRC de partialité, soutenu dans cette attitude par les partis d'opposition blancs. Ces derniers ont récemment reproché à la commission d'avoir accordé une amnistie collective aux dirigeants du Congrès national africain (ANC) pour les abus commis au sein de la mouvance antiapartheid. A l'image de presque tous les anciens dirigeants, M. Botha continue d'affirmer qu'il n'a rien à se reprocher, même si d'anciens responsables de la police l'ont accusé d'avoir autorisé l'élimination de militants antiapartheid.

L'arrogance des ex-dirigeants de l'apartheid n'a fait qu'alimenter la frustration d'une partie de la population noire à l'égard de la TRC. Ce sentiment est renforcé par les révélations sur les atrocités et les demandes d'amnistie de leurs auteurs. Il a encore été accentué, ces dernières semaines, par la mise en cause, devant la commission, de Winnie Madikizela-Mandela, l'ex-épouse de Nelson Mandela, toujours populaire dans les townships.

Dans ce contexte, l'attitude de M. Botha était inacceptable aussi bien pour la TRC que pour le pouvoir. Le président Mandela a tenu à affirmer à plusieurs reprises que « personne n'est au-dessus de la loi, y compris M. Botha ». A l'occasion de son discours d'adieu en tant que président de l'ANC lors du récent congrès de Mafikeng, le chef de l'Etat s'est prononcé très fermement vis-à-vis de l'ancien président blanc, fustigeant notamment le refus des anciens dirigeants de coopérer avec la TRC.

Le durcissement à l'égard de M. Botha s'inscrit dans une volonté générale du pouvoir d'apaiser l'amertume grandissante de la population noire à l'égard des compromis imposés par la réconciliation. Toute la difficulté consiste à éviter aussi d'alimenter l'amertume de la minorité blanche, et de faire de l'ex-président un martyr.

Frédéric Chambon

La France est prête à apporter « aide et coopération » à l'Algérie, affirme Jacques Chirac

Des dissidents du GIA seraient responsables des derniers massacres

La France est prête à « apporter aide et coopération » à l'Algérie, a déclaré mercredi 7 janvier, Jacques Chirac. La déclaration du chef de l'Etat est venue tempérer une déclaration plus critique du Quai d'Orsay qui avait énué l'assassinat de plusieurs dizaines de personnes, dimanche, confirmé par les services de sécurité algériens, serait l'ouvrage de dissidents du GIA, selon un bulletin proche de l'ex-FIS.

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac a déclaré mercredi 7 janvier que la France se sentait « solidaire » et prête à « apporter aide et coopération » face à la « violence qui frappe de manière barbare l'Algérie et son peuple ».

Répondant aux vœux du corps diplomatique, le chef de l'Etat a exprimé « la profonde émotion de tous les Français devant ces massacres d'innocents ». « Dans cette épreuve, la France se sent solidaire de l'Algérie à laquelle elle souhaite apporter aide et coopération », a-t-il déclaré.

Les mots choisis par le président de la République viennent tempérer l'impression née deux jours plus tôt des déclarations du porte-parole adjoint du Quai d'Orsay qui, rappelant le « droit légitime de la population algérienne à être protégée », avait paru critiquer le régime algérien. Alger avait immédiatement dénoncé l'« ingérence », ce dont le ministère des affaires étrangères français s'était défendu le lendemain. « Nous avons été surpris par le communiqué du ministre algérien des Affaires étrangères,

suite à la déclaration faite sur les récents massacres en Algérie », avait déclaré mardi Anne Gazeau-Secret, porte-parole du ministère.

« Nous avons en effet réaffirmé une ligne qui n'a jamais cessé d'être la nôtre, à savoir exprimer notre émotion devant l'horreur qui frappe la population, marquer notre condamnation sans réserve des crimes terroristes et souhaiter que tout soit fait pour restaurer la paix civile dans ce pays », a-t-elle ajouté. Interrogée sur l'idée d'envoyer une mission de la « troika européenne » en Algérie (voir également page 4), Mme Gazeau-Secret a récité toute idée d'« ingérence » avant de préciser : « Nous allons discuter avec nos partenaires européens des mesures utiles pour aider la population. »

« REJET FERME ET INÉBRANABLE »

Il est probable que les autorités algériennes ne voudront pas de l'« aide » de l'UE. Mercredi, le porte-parole du gouvernement, Habib Chawid Hamraoui, a indiqué dans une déclaration - la première depuis les massacres perpétrés dans l'ouest du pays - que « le

peuple algérien, à la dignité bien connue, n'a sollicité aucune forme d'aide pour ses victimes qu'il entoure de sa solidarité ».

M. Hamraoui a par ailleurs réitéré l'hostilité des autorités à l'idée qu'une commission d'enquête internationale vienne sur place pour tenter de faire la lumière sur les massacres de civils. « L'Algérie, Etat souverain, a-t-il rappelé, renouvelle son rejet ferme et inébranlable de toute tentative d'ingérence dans ses affaires intérieures d'où qu'elle vienne. » Les Etats-Unis, qui avaient repris à leur compte la proposition d'enquête lancée à l'automne dernier, notent cependant une certaine ouverture du côté algérien. Au lendemain de l'entretien mardi à Alger entre l'ambassadeur des Etats-Unis, Cameron Hume, et des responsables gouvernementaux, les Algériens « seraient prêts à accepter une visite d'un rapporteur sur les droits de l'Homme », à en croire le porte-parole du département d'Etat, James Rubin.

Deux jours après l'annonce par la presse privée algérienne de nou-

veaux massacres dans l'ouest du pays, les services de sécurité sont sortis de leur mutisme mercredi et annoncé que 62 civils avaient été « lâchement assassinés » et 48 autres blessés. Certains quotidiens d'Alger avançaient de leur côté le chiffre de plus de 300 morts (le Monde du 8 janvier).

Le bulletin El Ribat, proche de l'ex-Front islamique du salut (FIS), attribue les massacres commis ces dernières semaines dans la région de Relizane, dans l'ouest de l'Algérie, à « la faction dite El Ahoual [les horreurs], forte de plus de 400 hommes, qui a fait scission avec le GIA il y a près de dix-huit mois pour des raisons de distribution de butin ». Depuis un an, ajoute le bulletin, les hommes de cette faction, « pour la plupart des jeunes, qui n'ont jamais milité dans les mouvements islamistes, se sont donnés pour mission de nettoyer la région de l'idolâtrie qui y règne. [Ils] s'attaquent régulièrement aux villageois qu'ils croisent aux abords des tombeaux des marabouts, qui regardent la télévision et même ceux qui possèdent un réfrigérateur. »

Les fonctionnaires ivoiriens à la merci des « margouillats »

ABIDJAN
de notre correspondant

Ils grouillent autour des distributeurs automatiques de billets de banque du Plateau, le quartier d'affaires d'Abidjan, ou devant les magasins des faubourgs populaires. Ils sont toujours prêts à rendre service, surtout lorsque les économies ont fondu au soleil de Noël et du Jour de l'an. Il suffit de présenter une carte prouvant l'appartenance à la fonction publique et un relevé de compte indiquant le montant du salaire. Ils avancent alors 100 000, 200 000 francs CFA (1 FCFA = 1 centime), en liquide, tout de suite. A condition de faire deux chèques, de 100 000 FCFA chacun, datés fin janvier et fin février, 100 % d'intérêt en deux mois. On peut aussi leur confier la carte de retrait bancaire. Au début de chaque mois, les distributeurs de billets sont presque inaccessibles. Les queues sont formées pour motif de clients ordinaires en mal de liquidité, et pour l'autre de ces usagers appelés margouillats.

En Afrique francophone, un margouillat est un lézard, insectivore. Leurs homonymes sont plus nuisibles. Malgré l'interdiction légale, ils prêtent à des taux usuraires, à des fonctionnaires dont les salaires ne suffisent pas pour accéder aux biens de consommation - télévision, téléphone cellulaire, voiture - que vantent les publicités.

Demba, un adolescent qui traite de petites affaires sur les trottoirs d'une rue du Plateau, méfiant, redoute une descente de police, qui risque - plus que de l'envoyer en prison - d'écorner ses bénéfices.

Quand il s'agit d'affaires importantes, il remvole à son « grand frère » au fond d'une cour d'Attécoubé, un quartier où habitent nombre d'usagers, souvent d'origine malienne ou sénégalaise.

IMPOSSIBLE CRÉDIT

D'autres margouillats travaillent à proximité de magasins d'électronique. Le quotidien *Soir Info* rapportait récemment comment un policier financé les obsèques de son père, chef de village. Après avoir contacté un usager, le fonctionnaire a fait pour 1,5 million de FCFA d'emplettes. Il a signé un accord de crédit avec le magasin, puis a revendu les appareils 900 000 FCFA, en liquide, au margouillat, qui s'est empressé de les rendre au vendeur pour 1,2 million. Le magasin a pu remettre en vente les appareils neufs, empocher 300 000 FCFA de marge, et le margouillat a gagné la même somme sans que son nom apparaisse dans la transaction. L'emprunteur doit rembourser des équipements dont il ne profite pas.

Ces conceptions financières, terriblement lourdes à supporter, s'expliquent par l'impossibilité d'accéder au crédit. Le bas niveau des revenus (le salaire minimum est de 35 000 FCFA) et la fragilité des banques ont fait disparaître les crédits à la consommation. Même les margouillats sont conscients de cette instabilité, qui ne présente qu'aux fonctionnaires, seule catégorie ou presque assurée d'un salaire régulier.

Thomas Sotinel

お誕生日おめでとう。
生日快乐
Happy Birthday
สุขสันต์วันเกิด
С днем рождения!
Všechno nejlepší k narozeninám
عيد ميلاد سعيد
Gelukkige verjaardag
Buon Compleanno
Herzlichen Glückwunsch zum Geburtstag
Heri ya siku kuzaliwa

Le Groupe Générale de Banque fête son 175^{ème} anniversaire

La Générale de Banque vient de fêter son 175^{ème} anniversaire.

Première banque belge - elle a été créée le 16 décembre 1822 par Guillaume 1^{er} d'Orange et a participé à la constitution de l'état Belge - son histoire est avant tout celle d'une conviction: pour prospérer dans un contexte en changement permanent, il faut s'investir et s'adapter.

La Générale de Banque remercie ses 28.000 collaborateurs répartis dans 44 pays, ses millions de clients entreprises et particuliers, et l'ensemble de ses partenaires pour leur confiance et leur fidélité.

Groupe Générale de Banque

Le Groupe Générale de Banque est présent en France à travers :

Finagest 23, rue de l'Amiral d'Estaing 75209 Paris Cedex 16 Tél. 01 53 67 29 00	Groupe BFC Banque Parisienne de Crédit 56, rue de Châteaudun 75009 Paris Tél. 01 42 80 68 68	Mescheur-Rousselle 23, rue Balzac 75008 Paris Tél. 01 53 89 72 00	FP Consult 90, avenue des Champs Elysées 75008 Paris Tél. 01 44 35 52 00
---	---	---	--

Les tractations commencent pour désigner le futur président de la Banque centrale européenne

Le principe d'une limite d'âge pourrait être retenu

Les Quinze vont s'efforcer dans les prochaines semaines de parvenir à un accord sur le nom du premier patron de la future Banque centrale européenne.

QUI SERA le premier président de la future Banque centrale européenne (BCE)? A moins d'un an du lancement de la monnaie unique, le suspense reste entier. Deux candidats sont officiellement en lice pour ce poste prestigieux : le président néerlandais de l'Institut monétaire européen (IME), Wim Duisenberg, et le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. Le choc et l'émotion qu'avait provoqués, début novembre, notamment à Amsterdam et à Bonn, la décision de la France de proposer son propre candidat sont aujourd'hui retombés, laissant le champ libre aux négociations. Même si les Quinze ont en théorie jusqu'au début du mois de mai pour se mettre d'accord sur un nom, ils s'efforcent de trouver le plus rapidement possible, afin de ne pas inquiéter les marchés, une solution acceptable par toutes les parties, qui ne donne à aucun le sentiment d'une défaite et d'une humiliation.

Le 9 décembre 1997, le ministre de l'économie et des finances Dominique Strauss-Kahn avait jugé « préférable » que le futur président de la BCE soit choisi cet hiver, précisant que cela pourrait se faire « jusqu'au 21 mars ». Quelques jours plus tard, un porte-parole de la Chancellerie allemande avait dit espérer la conclusion d'un accord « dans les prochaines semaines ». L'idée d'un moment envisagé de désigner une personnalité d'un troisième pays - les noms des gouverneurs de la Banque de Finlande et de la Banque d'Espagne ayant été évoqués - a

été aujourd'hui abandonnée. De la même façon, le projet, né en Allemagne, de diviser en deux le mandat du premier président de la BCE, moitié pour M. Duisenberg, moitié pour M. Trichet, est jugé contraire à l'esprit et à la lettre du traité de Maastricht.

Dès l'origine, il a été contesté par de nombreux dirigeants européens. Le commissaire chargé des affaires monétaires, Yves-Thibaut de Silguy, a jugé que le mandat n'était pas « séparable », tandis que le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini, a déclaré qu'une telle solution « n'était pas acceptable ». Rappelant que « le mandat du président est de huit ans », M. Dini a estimé qu'« à la naissance d'une nouvelle institution, il ne faudrait pas passer des accords en sous-main ou avoir recours à des subterfuges ». La France elle-même, enfin, n'a jamais été favorable à un tel compromis, par peur, en acceptant un mandat écourté, d'hypothéquer pour longtemps ses chances d'obtenir un mandat entier.

PROBLÈMES JURIDIQUES

Les experts européens s'efforcent donc aujourd'hui de résoudre ce casse-tête juridique et politique. L'objectif est de donner un mandat de quelques années à M. Duisenberg et d'assurer un mandat plein, de huit ans, à M. Trichet. La piste actuellement explorée pour y parvenir, évoquée mercredi 7 janvier par M. de Silguy, consisterait à jouer sur les différences d'âge des deux candidats (M. Duisenberg est né le 9 juillet 1933, M. Trichet le 21 décembre 1942) et à fixer une

durée a été fixée à huit ans - pour laisser la place à l'actuel gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet.

LE RÔLE DE L'ALLEMAGNE

Dans cette tentative de conciliation, le rôle de l'Allemagne sera déterminant. Tactiquement, les négociations s'annoncent serrées : les Néerlandais et les Français, premiers concernés, n'ont par exemple toujours pas renoué le dialogue.

Plusieurs obstacles - de taille - se dressent toutefois. M. Kohl ne doit pas donner l'impression à une population allemande toujours hostile à l'euro que la banque centrale européenne fait l'objet de sa création de manipulations politiques et d'une OPA de la France pour des motifs nationalistes. Il doit aussi éviter de froisser la Bundesbank - qui soutient fermement le candidat néerlandais - en lâchant M. Duisenberg, et s'efforcer de trouver un moyen pour les Pays-Bas de sortir de cette affaire la tête haute. Traditionnellement, enfin, l'Allemagne se pose en défenseur des petits pays de l'Union et n'aime pas donner l'impression de vouloir faire avancer l'Europe, agit sans concertation pour défendre ses propres intérêts.

Pierre-Antoine Delhommais et Arnaud Leparmentier

Robin Cook, secrétaire au Foreign Office

« Nous voulons rendre l'Europe aux peuples »

LONDRES de notre correspondant. La Grande-Bretagne a pris, le 1^{er} janvier, la présidence de l'Union européenne pour six mois. Dans un entretien au Monde, le chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, expose les grandes lignes de la stratégie européenne du gouvernement travailliste et du Nouveau Labour.

construire que sur celle de l'Europe. Il est évident que la monnaie unique est aussi un projet politique. Notre position est claire et différente de celle des autres : si nous concluons qu'il est de notre intérêt économique de rejoindre l'UEM, aucune considération politique ne nous empêche. Nous ne pouvons pas renforcer notre souveraineté en nuisant à nos intérêts économiques. Mais, de même que nous ne saurions rester en dehors de la monnaie unique pour des motifs politiques, ce serait également une erreur d'y adhérer pour des raisons purement politiques.



ROBIN COOK

« Une de vos premières préoccupations, dès votre entrée en fonctions, a été de vouloir donner une dimension éthique à votre diplomatie. Comment réagissez-vous devant un cas concret, à savoir les atrocités qui ensuivent l'Algérie ? »

« Nous n'occupons la présidence que depuis une semaine, mais cette question est déjà considérée comme plus importante et plus urgente qu'auparavant. Dès ce lundi, à notre initiative, une réunion est prévue sur la question algérienne. Nous espérons que la trêve pourra se rendre en Algérie pour examiner la situation, voir comment apporter notre assistance pour mettre un terme aux atrocités. Mais aussi pour exprimer au gouvernement algérien notre profonde inquiétude devant l'effroyable carnage qui a lieu là-bas. Bien entendu, cette délégation ne va pas mettre fin aux violences, mais cela doit être un premier pas.

« Les droits de l'homme, les libertés civiles et la démocratie doivent être le fondement de notre politique intérieure comme extérieure. Si nous les défendons chez nous, nous devons aussi être prêts à soutenir ceux qui se battent pour les droits de l'homme ailleurs. En Bosnie, par exemple, nous avons adopté une attitude énergique pour obtenir que les crimes de guerre puissent être traduits en justice.

« Quant les gens pensent à l'Europe, ils pensent trop souvent à des sommets politiques où les dirigeants ne discutent que des sujets qui les intéressent. Nous voulons leur faire comprendre que l'UE est importante pour eux et pour leurs familles. Nous voulons utiliser notre présidence pour rendre l'Europe aux peuples. C'est pourquoi nous mettons en avant des objectifs tels que l'emploi, la lutte contre la criminalité et la drogue, l'environnement, afin que, à la fin de notre présidence, nous puissions avoir démontré des progrès concrets. »

« Sur le plan européen, il y a un projet qui nous tient à cœur, c'est celui des exportations d'armes. Nous avons décidé de durcir les critères de vente de matériel militaire aux régimes susceptibles de les utiliser pour la répression. Je suis heureux de voir que les pays européens, dont la France, ont bien accueilli cette proposition. J'espère que dès le mois de février nos deux pays présenteront une proposition conjointe pour un code de conduite commun sur les exportations d'armes, de sorte que, si l'un de nous refuse un contrat pour des raisons morales, aucun partenaire n'acceptera de se substituer à lui.

« Quelle place voyez-vous pour le Royaume-Uni au sein de l'UE après tant d'années d'euro-scepticisme conservateur ? »

« Le principal changement de notre politique étrangère a été la transformation de nos relations avec l'Europe. Dans l'opposition, nous avions critiqué l'isolement des Tories, qui était nuisible pour l'Europe et encore plus pour notre pays. Nous avons immédiatement concrétisé notre nouveau départ en annonçant notre décision d'adhérer à la Charte sociale. Depuis, nous avons établi des relations étroites avec tous nos partenaires. Au contraire des Tories, nous estimons qu'il faut travailler avec le reste de l'Europe si nous voulons que les Britanniques en tirent profit.

« Quels sont les objectifs de votre présidence ? »

« Nous avons hérité d'un ordre du jour riche et excitant. Notre devoir est de l'appliquer. Mais nous avons aussi une vision de l'Europe que nous souhaitons transmettre à l'Autriche, en juillet. Je voudrais insister sur les deux événements qui marqueront notre présidence. Tout d'abord l'ouverture des négociations sur l'élargissement de l'UE. Nous y sommes très favorables, car cela créera une Europe centrale plus forte, plus sûre et plus prospère.

« Nous présiderons aussi la conférence spéciale sur la monnaie unique. Nous ne serons pas dans la première vague, car nous pensons que les convergences économiques ne sont actuellement pas suffisantes pour qu'il soit dans notre intérêt économique d'en faire partie. Mais nous souhaitons que la monnaie unique soit un succès. Notre réussite économique ne peut se

Enfin, comment entendez-vous réformer la politique agricole commune ?

« Sa réforme est vitale. Nous sommes favorables aux propositions faites par la Commission et nous voulons que leur application soit lancée pendant notre présidence. La PAC n'a pas d'avenir parce que c'est un instrument protectionniste que l'Europe ne pourra préserver dans un monde qui évolue vers une libéralisation des échanges. Je ne pense pas que des intérêts nationaux soient en cause, cela concerne tous les membres de l'Union. Aucun d'eux n'a plus de 5% de paysans, et il ne peut être dans l'intérêt des autres 95% que la moitié du budget européen soit dépensé pour l'agriculture. »

« Sa réforme est vitale. Nous sommes favorables aux propositions faites par la Commission et nous voulons que leur application soit lancée pendant notre présidence. La PAC n'a pas d'avenir parce que c'est un instrument protectionniste que l'Europe ne pourra préserver dans un monde qui évolue vers une libéralisation des échanges. Je ne pense pas que des intérêts nationaux soient en cause, cela concerne tous les membres de l'Union. Aucun d'eux n'a plus de 5% de paysans, et il ne peut être dans l'intérêt des autres 95% que la moitié du budget européen soit dépensé pour l'agriculture. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Régisseur C.S.P. - 136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria
LE MARDI 20 JANVIER 1998 à 15 heures

6. RUE DE SEINE à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 2 PIECES (59,60 m²) et UNE CAVE
28. RUE JACOB à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 3 PIECES (90,10 m²)
2 APPARTEMENTS de 4 PIECES (88,70 m² et 90,60 m²)
1 APPARTEMENT de 5 PIECES (135,30 m²)
1 LOCAL à us. d'hab. (72,70 m²) - 3 CAVES - 1 GARAGE (25,30 m²)
122. RUE DE CASTAGNARY à PARIS (15ème)
1 CHAMBRE (11 m²)
10. PASSAGE CHAMPIONNET à PARIS (18ème)
1 LOCAL d'une pièce (9 m²)
61. R. ST DENIS et 9. R. DE LA COSSONNERIE à PARIS (1er)
2 APPARTEMENTS de 2 PIECES (28,50 et 29 m²) avec CAVE
1 DÉBARRAS. 1 CUISINE av. alcôve (18 m²) et 1 CAVE
Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maitre BELLANGER, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél. : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71

21. RUE JACOB à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 4 PIECES (142,20 m²) avec CAVE
1 CHAMBRE (8 m²)
33. RUE BONAPARTE à PARIS (6ème)
1 APPARTEMENT de 3 PIECES (127,30 m²)
1 CHAMBRE (5 m²) et UNE CAVE (10 m²)
9-9 BIS. RUE DU HAINAUT à PARIS (19ème)
2 APPARTEMENTS de 3 PIECES (58 m² chacun) avec CAVE
26. RUE RAMBUTEAU à PARIS (3ème)
1 APPARTEMENT de 2 PIECES (55 m²) avec CAVE
Pour visites et renseignements s'adresser à :
Maitre BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)
77, boulevard Malesherbes - Tél. : 01.44.90.14.14

75 Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 15 JANVIER 1998 à 14h30
UN ATELIER D'ARTISTE à PARIS 18ème
73, rue Caulaincourt
aménagé en LOGEMENT et UNE CAVE
MISE A PRIX : 550.000 Frs
S'adr. M^e Bernard-Claude LEFEBVRE, Avocat à PARIS (1^{er}),
20, quai de la Mégisserie - Tél. : 01.42.33.78.68.

92 Vente sur licitation au Palais de Justice de NANTERRE, le jeudi 22 janvier 1998 à 14h - EN UN LOT
à NEUILLY-SUR-SEINE (92)
36/37, boulevard Victor-Hugo
UN APPARTEMENT de 5 P. P.
au 4^e étage, entrée, 5 P.P., cuisine, 3 salles de bains, 2 WC, dégagement, balcon - Chambre au 4^e étage - BOX - CAVE
Mise à Prix : 2.000.000 de F
S'adr. à M^e Catherine DENNERY-HALPHEN, Avocat, 3, route de la Seine
92 BOULOGNE - T. : 01.40.10.07.15 - Au Greffe du TGI de NANTERRE
Sur les lieux pour visiter.

75 Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 22 JANVIER 1998 à 14h30 - EN UN SEUL LOT
APPARTEMENT à PARIS 17ème
33-35, boulevard Gouvion Saint-Cyr et 46, rue Guersant
de 190 m² environ, au 2^{ème} étage à gauche,
ACTUELLEMENT à USAGE EXCLUSIF de BUREAUX
avec sanitaires - Au 7^{ème} étage : UNE CHAMBRE - UNE CAVE
MISE A PRIX : 1.500.000 Frs
S'adresser à Maître Philippe FOIRIEN, Avocat au Barreau de PARIS,
Avocat associé de la SCP FOIRIEN - MOUREU,
6, rue Paul Baudry (75008) PARIS - Tél. : 01.53.77.27.40.
Sur les lieux où une visite sera organisée le 19 JANVIER 1998 de 11h à 12h

150.000.000 F
Vente au Palais de Justice de Paris, le Jeudi 29 Janvier 1998 à 14 heures 30
Hôtel Particulier de prestige
à PARIS (8ème arrondissement)
61, Rue Monceau
Sur les Jardins du Parc Monceau
Jardin privé
Façades et toitures classées à l'inventaire des monuments historiques
à usage de bureaux
avec emplacements de parking

S'adresser SCP RICHIERMONT-BERTHELOT, Avocat au Barreau de Paris, 3, Rue Auguste Comte 75006 PARIS - Tél. : 01 42 34 56 00, Fax : 01 42 34 56 01
Me Armande LE DOSSIER, Mandataire Judiciaire, 174, Bd St Germain - 75006 PARIS - Et sur les lieux pour visiter les Samedi 17, Dimanche 18, Mercredi 21, Jeudi 22 et Vendredi 23 Janvier 1998 de 14 h à 16 h. Internet : www.lisitop.com

La crainte d'un
entraîne un eff

150

« Nous voulons rendre l'Europe aux peuples »

La crainte d'une faillite de l'Indonésie a entraîné un effondrement de la roupie

La Bourse de Djakarta a chuté de 19 %, provoquant de fortes baisses à Hongkong et à Singapour

Les investisseurs ont vivement réagi aux critiques adressées par le Fonds monétaire international (FMI) et par les autorités américaines au gouver-

nement indonésien après la présentation du budget pour 1998. Jeudi 8 janvier, la roupie abandonnait encore 14 % par rapport au dollar, et la

Bourse de Djakarta s'effondrait de 19 %. Les observateurs craignent que le FMI ne décide de couper les lignes de crédit accordées à l'Indonésie.

LES PLACES asiatiques traversaient, jeudi 8 janvier, de nouvelles et fortes turbulences. La roupie indonésienne s'inscrivait en chute libre. Elle perdait 14 % face au dollar, soit un recul de 44 % depuis le début de l'année après une baisse de 56 % en 1997. Entraînée par le plongeon de la roupie, la Bourse de Djakarta se retrouvait en situation de krach. L'indice de référence cédait 19 %.

Les opérateurs ont vivement réagi aux critiques adressées par le Fonds monétaire international (FMI) et par les autorités américaines au gouvernement indonésien après la présentation du budget pour 1998 (Le Monde du 8 janvier). Le FMI a évoqué une situation « inquiétante » tandis qu'un porte-parole du départe-

ment d'Etat américain a estimé que Djakarta devait intensifier ses réformes s'il voulait convaincre les marchés de son intention de respecter le programme conclu avec le FMI. Les investisseurs craignent dans ces conditions que le FMI ne décide de couper les lignes de crédit qu'il avait accordées à l'Indonésie, ce qui provoquerait la faillite du pays. La situation politique est un motif d'inquiétude supplémentaire pour les marchés, ces derniers redoutant des troubles sociaux à l'approche des élections présidentielles du mois de mars pour lesquelles on ne sait toujours pas si le président Suharto cherchera à solliciter un septième mandat de cinq ans. L'effondrement des marchés fi-

nançiers indonésiens provoquait, jeudi, des secousses sur les autres places de la région. Seul Séoul, où la confiance des opérateurs semble peu à peu revenir depuis que le financier américain George Soros sert de conseiller financier et économique officiel au nouveau président Kim Dae-jung, gagnait du terrain : la Bourse sud-coréenne a terminé la séance de jeudi en hausse de 3,55 %. Le baht thaïlandais, en revanche, reculait de 2 % et le ringgit malaisien de 2,4 %. La Bourse de Manille abandonnait pour sa part 5,24 %, tandis que Hongkong perdait plus de 6 % avant de se reprendre en fin de séance et de céder « seulement » 3 %. Les opérateurs s'inquiètent des conséquences d'un

relèvement des taux d'intérêt dans l'ex-colonie britannique pour faire face aux pressions sur le dollar de Hongkong. La Bourse de Singapour, enfin, pourtant réputée plus solide compte tenu de la bonne santé économique du pays, baissait de 6,8 %, pour se retrouver à son plus bas niveau depuis sept ans.

D'avantage encore que l'Indonésie, c'est le cas de la Chine qui préoccupe aujourd'hui les marchés financiers. De nombreux experts sont persuadés que Pékin sera obligé tôt ou tard de dévaluer le yuan pour préserver la compétitivité de son économie vis-à-vis des autres pays de la région.

P.-A. D.

Les travailleurs immigrés d'Asie du Sud-Est dans la tourmente

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Aux prises avec un chômage qui fait boue de neige, Bangkok et Kuala Lumpur ont décidé d'expulser des centaines de milliers de travailleurs immigrés, en priorité les illégaux. Outre leur complexité, de telles opérations risquent d'empocher les relations avec certains de leurs voisins, dont sont originaires la majorité de ces immigrés. Six mille Birmanais sans autorisation de séjour ont déjà été expulsés de Thaïlande depuis le début de l'année, selon des sources officielles. Les permis de travail de deux cent mille autres Birmans, qui expirent en juillet, ne seront pas renouvelés. En Malaisie, un million de travailleurs immigrés seraient renvoyés cette année.

Près de trois millions de travailleurs étrangers, dont huit cent mille illégaux, sont présents en Malaisie, un pays de 21 millions d'habitants. En Thaïlande (60 millions d'habitants), trois cent mille travailleurs immigrés seulement sont enregistrés sur un total évalué à plus d'un million. Ces chiffres découlent de dix ans de croissance accélérée, notamment en Malaisie,

mais, depuis six mois, la brutalité de la crise économique a provoqué la fermeture de nombreux chantiers qui employaient une main-d'œuvre immigrée non qualifiée. Longtemps tolérés, des activités parasitaires, surtout dans le petit commerce, en ont également pâti. Bangkok et Kuala Lumpur veulent, en priorité, expulser les immigrés illégaux et sans emploi, considérés comme un foyer potentiel de criminalité. L'autre objectif est de mettre à la disposition de nationaux au chômage les emplois occupés, comme dans la construction, sur les plantations et dans l'hôtellerie, par des immigrés.

DES EXPULSIONS À L'EFFICACITÉ DOUTEUSE

Les premières victimes de ces rapatriements pourraient être les centaines de milliers d'Indonésiens, souvent originaires de Sumatra, qui travaillent en Malaisie. Depuis juillet, la crise a déjà provoqué deux millions de chômeurs supplémentaires en Indonésie. En outre, des rumeurs y perdrent les revenus représentés par les transferts de leurs parents employés à l'étranger. Les autres travailleurs immigrés en Malai-

sie sont originaires du Bangladesh, de Thaïlande et d'Inde. L'impossibilité de contrôler des milliers de kilomètres de frontières terrestres avec trois pays très pauvres explique l'afflux de Birmans, de Cambodgiens et de Laotiens en Thaïlande, pays qui fait toujours figure d'éldorado à leurs yeux. L'équation se complique avec la présence de réfugiés qui fuient des combats sporadiques sur les frontières birmane et cambodgienne.

L'expulsion massive de travailleurs immigrés demeure, toutefois, une opération dont l'efficacité est douteuse : chassés un jour, les immigrés sont tentés de revenir le lendemain, faute d'avoir trouvé un emploi ou même de quoi survivre chez eux. En outre, elle implique la collaboration des pays dont ils sont originaires. Enfin, la plupart de ces Etats sont membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, qui, dans le cadre d'un projet de zone de libre-échange, s'apprête à prendre des mesures en vue d'amorcer progressivement la libre circulation, intra-zone, de ses personnes.

Jean-Claude Pomonti

Washington envisage un excédent budgétaire dès 1999

WASHINGTON

de notre correspondant

Alors que tant de partenaires des Etats-Unis sont plongés dans l'austérité financière et appréhendent les retombées de la crise asiatique, le débat politique, à Washington, se concentre sur la meilleure façon de dépenser un futur excédent budgétaire. Le pactole a beau être encore théorique, il justifie à l'avance bien des démagogues, comme la traditionnelle promesse d'une baisse des impôts, 1998 étant une année électorale, avec le scrutin parlementaire prévu en novembre.

La résorption beaucoup plus rapide que prévu du déficit budgétaire n'est pas contestée : sous l'action des présidents George Bush et Bill Clinton, les recettes fiscales ont été augmentées et les dépenses budgétaires ont été contenues, l'équilibre des finances publiques devenant la référence incontour-

nable des scrutins présidentiel et parlementaire de 1996. Dans le contexte d'une croissance économique ininterrompue depuis plus de sept ans, le pilotage en douceur de la politique monétaire par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), a fait le reste.

Alors qu'il atteignait en moyenne 200 milliards de dollars pendant l'essentiel du premier mandat de M. Clinton (290 milliards en 1992), le déficit pour 1997 était estimé à 125,6 milliards de dollars, il y a un an, à 58 milliards en août, enfin à 22,6 milliards de dollars en octobre dernier. Le chef de la Maison Blanche a confirmé, lundi 5 janvier, que cette tendance à la baisse se poursuit, le déficit devant passer sous la barre des 22 milliards de dollars à la fin de l'année fiscale en cours (octobre 1998). L'objectif de l'équilibre budgétaire devrait être atteint en 1999, avec trois ans d'avance sur le calendrier arrêté

des négociations entre républicains et démocrates.

M. Clinton s'est cependant gardé d'annoncer un quelconque excédent budgétaire, préférant au contraire lancer un avertissement : « Je ferai tout mon possible pour empêcher quiconque d'utiliser un éventuel futur excédent comme prétexte d'un retour aux politiques qui, dans le passé, ont mené à l'échec. » Entre 1981 et 1992, a-t-il souligné, l'administration et le Congrès se sont livrés à une surenchère d'allègements fiscaux et de dépenses, avec pour résultat un quadruplement de la dette et une hausse des taux d'intérêt.

ÉPONGER LA DETTE

Cette prudence semble d'autant plus s'imposer que certaines incertitudes économiques ne sont pas écartées : Alan Greenspan vient lui-même de se faire l'écho des économistes qui envisagent le scénario d'une baisse générale des prix, pouvant provoquer une déflation. Toute perspective d'un excédent budgétaire s'évaporerait alors.

La voix des Cassandres a cependant du mal à se faire entendre. Alors que Robert Rubin, le secrétaire au Trésor, ne prévoit pas d'excédent budgétaire « avant trois ou quatre ans », Franklin Raines, responsable des affaires budgétaires à la Maison Blanche, a estimé que cet objectif devrait être atteint avant que M. Clinton achève son mandat, en 2000.

Plusieurs économistes de l'administration et du Congrès avancent même le chiffre d'un excédent dont le total pourrait se situer entre 100 et 200 milliards de dollars sur cinq ans. Bien qu'aléatoire, une telle manne n'a pas tardé à attirer des convoitises électorales, le président de la Fed étant l'un des rares responsables à suggérer que ce surplus puisse contribuer à éponger la dette nationale, laquelle s'élève à plus de 5000 milliards de dollars ! C'est aussi l'avis de Newt Gingrich, le speaker (président) de la Chambre des représentants, qui demande aussi une baisse des impôts, comme de nombreux élus républicains soucieux de courtoiser un « marais » électoral conservateur.

La Maison Blanche ne serait pas fâchée de broser une nouvelle fois le portrait d'un Parti républicain désireux de faire des « cadeaux aux riches », mais Bill Clinton doit compter avec la surenchère de ses propres troupes. Il a ainsi proposé, mardi 6 janvier, d'abaisser l'âge d'éligibilité au programme Medicare (l'assurance-maladie des personnes âgées, qui concerne 38 millions d'Américains), de 65 à 62 ans, moyennant une contribution personnelle d'environ 300 dollars. Les personnes ayant perdu leur emploi seraient, d'autre part, éligibles à Medicare dès l'âge de 55 ans, en échange d'une contribution mensuelle de 400 dollars. Les républicains ont souligné que Medicare est d'ores et déjà promis à la faillite avec l'arrivée à la retraite des baby-boomers nés après la seconde guerre mondiale.

Laurent Zecchini

Entre OPA et Opéra il n'y a qu'un petit air...

Appelez Jacques pour lui souhaiter une bonne année.

CANADA: 1,40F ttc/mn

Avec First Telecom, spécialiste de l'appel international, vous pouvez dès aujourd'hui ouvrir un compte tout en gardant votre n° de téléphone actuel sans frais d'installation, d'abonnement ou de consommation minimum. Les prix incluent l'accès local.

Angleterre 1,00 F ttc par minute	USA 1,32 F ttc par minute	Italie 1,58 F ttc par minute	Japon 2,88 F ttc par minute	Israël 3,80 F ttc par minute
--	---------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------

FIRST TELECOM

LE SPÉCIALISTE DE L'APPEL INTERNATIONAL : 0 801 37 66 66*

SOCIAL Le premier ministre devait recevoir séparément, jeudi 8 janvier, les organisations syndicales et le patronat puis, collectivement, les associations qui soutiennent les chô-

meurs engagés dans le mouvement d'occupation d'antennes Assedic. Lionel Jospin devait être accompagné, dans cette consultation, par Martine Aubry. LES ALLIÉS du PS saisissent

l'occasion de ce conflit pour faire entendre leurs différences sur l'Europe et sur la loi sur les 35 heures. Des dirigeants du PCF et du Mouvement des citoyens jugent l'application des « cri-

tères de convergence » pour l'euro incompatibles avec une politique nouvelle. PLUSIEURS MILLIERS de personnes ont défilé mercredi, à Paris et en province, à l'appel des associa-

tions de chômeurs et de certains syndicats, au moment où se réunissait le conseil d'administration de l'Unedic. Jeudi, les occupations continuaient (lire page 7).

M. Jospin consulte les syndicats et réunit les associations de chômeurs

Le premier ministre met en œuvre une nouvelle réponse aux revendications des sans-emploi, sur lesquelles le ministre de l'emploi et de la solidarité s'est exprimée avec un ton nouveau. Matignon entend prendre en compte l'« urgence sociale » exprimée par ce mouvement

LIONEL JOSPIN prend les choses en main. Fidèle à sa méthode, il tente d'obtenir des résultats en ne ménageant pas les symboles. Il a décidé, mercredi 7 janvier, de se saisir directement et personnellement du dossier des chômeurs de longue durée qui, depuis près d'un mois, occupent, selon les jours, deux à trois dizaines des 636 antennes Assedic. Cette implication relève plus de la pédagogie que de la volonté d'écarter le ministre de l'emploi et de la solidarité, dont la gestion du conflit a été l'objet de commentaires peu amènes.

Cette démarche de M. Jospin a été rendue publique, dans la soirée de mercredi, au terme d'une journée de mobilisation des chômeurs en lutte, qui les a conduits à manifester à Paris - devant le siège de l'Unedic (assurance-chômage), qui réunissait son conseil d'administration - et dans plusieurs villes de province. Le communiqué de Matignon l'annonçant est tombé au terme de la réunion de ce conseil d'administration, après le passage de Nicole Notat, présidente de l'Unedic, dans le journal de

20 heures de France 2, dont elle était l'hôte, et après s'être assuré que chacun des participants de cette « table ronde » était en accord avec le principe. Le retard mis dans cette annonce témoigne aussi de la difficulté, ou du souci, de M. Jospin de parvenir à un « cadavre » millimétré de son opération.

Ainsi que le premier ministre poursuivait et peaufinait sa réflexion dans son bureau, une partie de son équipe, regroupant les « politiques », les « sociaux » et les « budgétaires », sous l'autorité du directeur du cabinet, Olivier Schrameck, faisait du « brain-storming » en réfléchissant à voix haute, selon l'un des participants. Ce travail s'est fait en étroite collaboration téléphonique avec le cabinet de M^{me} Aubry, et le chef du gouvernement a eu plusieurs contacts avec la ministre. Ces réflexions parallèles - plus technique pour le cabinet et plus politique pour M. Jos-

pin et la ministre - avaient pour but de cerner les mesures qui seront annoncées aux invités de Matignon et la façon de les annoncer le lendemain, 9 janvier, à l'opinion publique.

Afin de ne pas froisser la sensibilité des syndicats, qui voient d'un mauvais œil l'émergence des associations de chômeurs, le premier ministre a tenu à avoir en ligne, personnellement et avant l'annonce de ces rencontres, les « patrons » des trois principales confédérations : Nicole Notat pour la CFDT, Louis Vianney pour la CGT et Marc Blondel pour FO. Sans que l'ordre de passage soit encore défini, jeudi matin, derrière ces trois syndicats, la CFTC, la CGC, la CGPE et le CNPF, à 17 h 30, devaient aussi être reçus. Ensuite et ensemble, à partir de 20 h 30, ce sont les associations Agir ensemble contre le chômage (ACI), l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité (Apeis) et le

Jacques Chirac insiste sur la nécessité de « la négociation collective »

LES SALONS de l'Élysée étaient pleins, jeudi 8 janvier en fin de matinée, de chefs d'entreprise, de responsables syndicaux, de dirigeants du mouvement associatif pour la présentation des vœux des « forces vives » au président de la République. Devant un tel auditoire, Jacques Chirac ne pouvait que parler longuement du problème de l'emploi. Il l'a fait en présentant un programme économique et social bien différent de celui de Lionel Jospin.

Pour le chef de l'Etat, si l'emploi public a « toute sa place », il faut « veiller à ce que chaque franc dépensé soit réellement utile à la collectivité ». Réaffirmant que « de tous les pays occidentaux - nos concurrents -, nous sommes celui où les créations d'emplois dans le secteur privé ont été les moins nombreuses au cours des vingt dernières années, et où l'emploi public a le plus progressé », il a souligné : « Un jour ou l'autre vient l'épreuve de vérité : comment financer, à un niveau élevé, le fonctionnement de l'Etat et des collectivités publiques sans freiner le développement de l'activité et de l'emploi par des prélèvements excessifs ? ». M. Chirac a même assuré que « cette question n'est ni de droite ni de gauche ». Pour le président de la République, il faut donc « diminuer les charges pesant sur les salaires ; réduire les formalités ; encourager, par les souplesses nécessaires, les formes modernes d'organisation du travail ».

Les alliés du PS rappellent leurs différences sur l'Europe et les 35 heures

TOUR À TOUR, mercredi, le Parti communiste français et les amis de Jean-Pierre Chevènement ont fait entendre leur voix pour estimer que la réponse à apporter au problème du chômage - revendications immédiates des chômeurs, mais aussi loi sur les 35 heures - était limitée par les contraintes européennes, notamment le pacte de stabilité. Le PCF, à l'issue de son bureau national, le député chevènementiste Pierre Carassus, dans une question au gouvernement, puis le porte-parole du Mouvement des citoyens (MDC), Georges Sarre, ont « fait le lien » entre Europe et les occupations d'Assedic en cours.



Pressions ? En présentant ses vœux à la presse, mercredi 7 janvier, François Hollande a insisté sur le « caractère original » de la gauche plurielle, qui conserve sa « différence » et débat. Mais le premier secrétaire du PS a rappelé ses partenaires au devoir de solidarité, « condition de durée de l'actuelle majorité ». « Il ne vous a pas échappé qu'en 1998 le droit de dissolution, même si son auteur y réfléchira à plusieurs fois, redevenait utilisable et que la cohésion de la majorité plurielle (...) est de ce point de vue une arme utile », a précisé M. Hollande.

Une journée dans la vie de Martine Aubry, en mission « humanitaire » à l'Assemblée nationale

« ILLÉGALE » le 3 janvier, l'occupation d'antennes Assedic par les chômeurs est donc devenue, quatre jours plus tard, signe tangible d'une « volonté d'engagement ».

« Je crois que, tous, nous ressentons derrière ces mouvements l'angoisse de ceux qui vivent le chômage et l'exclusion [...]. Quand des chômeurs sortent de leur isolement et de leur repli sur soi pour lancer enfin une action collective, à gauche, nous ressentons profondément ce mouvement et ce qu'il représente [...]. Le gouvernement perçoit bien, derrière le mouvement des chômeurs, l'inquiétude de ceux qui n'ont pas d'emploi ou qui craignent de perdre le leur, et aussi l'angoisse de beaucoup de jeunes qui jugent que cette société ne veut pas leur faire de place. »

« Ce virage « humanitaire » n'était pas la seule mission de M^{me} Aubry, qui s'est également employée à rétablir un tant soit peu la cohésion d'une majorité plurielle malmenée, en début de semaine, par quelques déclarations contradictoires au sein du gouvernement. Expliquant tout le bien qu'elle pense de la proposi-

tion de loi du groupe communiste concernant les chômeurs âgés de cinquante-cinq ans, qui sera examinée à l'Assemblée le 14 janvier, M^{me} Aubry s'en est vivement prise à l'opposition, qu'elle a notamment accusée d'avoir créé « 400 000 chômeurs de longue durée en quatre ans ».

« SAC DE RIZ » Au terme de la séance, et tandis que le ministre évoquait de nouveau, devant les caméras, ce « cri des chômeurs » qui s'adresse « à tous les responsables », l'opposition ne manque pas d'ironiser sur ce changement de ton. « Une réponse humanitaire qui rappelle le sac de riz » de Bernard Kouchner en Somalie, juge Renaud Muselier (RPR, Bouches-du-Rhône). « Le gouvernement essaie de passer de la pomnade à la soupe », assène Philippe Auberger (RPR, Yonne). « M^{me} Aubry a beau vouloir mettre de l'hu-

manité dans ses propos, explique Nicole Catala (RPR, Paris), sa façon de s'exprimer reste toujours technocratique. » A gauche, Yves Cochet (Verts, Val-d'Oise) se réjouit de ce que M^{me} Aubry ait « saisi l'aspect collectif de la lutte des chômeurs », précisant qu'il s'agit d'« une nouveauté absolue ». Côté communiste, à l'instar de Guy Hermier (Bouches-du-Rhône), on se félicite du « changement de ton », tout en attendant « des mesures plus concrètes ».

« Il faut que les députés deviennent des acteurs de la dynamique de compromis social contenue dans le projet. » Dans la foulée, M. Ayrault a annoncé qu'une réunion spéciale de « formation » aurait lieu le 15 janvier, afin de fournir un argumentaire à l'usage des circonscriptions.

En fin d'après-midi, le ministre de l'emploi a achevé ce marathon parlementaire devant les membres de la commission des affaires sociales. Dans le huis-clos de la salle de réunion de la commission, M^{me} Aubry a mis de côté ses amabilités pour la gauche « plurielle » en resserrant les boulons sur son projet de loi. Répétant son hostilité à toute modification du seuil de vingt salariés, le ministre a opposé une fin de non-recevoir au souhait exprimé par M. Cochet de voir le texte rendu plus « incitatif ».

« M^{me} Aubry a été très étonnée de voir le président du groupe socialiste, Jean-Marie Ayrault, traduisait devant la presse le message ministé-

riel : « Il faut que les députés deviennent des acteurs de la dynamique de compromis social contenue dans le projet. » Dans la foulée, M. Ayrault a annoncé qu'une réunion spéciale de « formation » aurait lieu le 15 janvier, afin de fournir un argumentaire à l'usage des circonscriptions.

« M^{me} Aubry a été très étonnée de voir le président du groupe socialiste, Jean-Marie Ayrault, traduisait devant la presse le message ministé-

riel : « Il faut que les députés deviennent des acteurs de la dynamique de compromis social contenue dans le projet. » Dans la foulée, M. Ayrault a annoncé qu'une réunion spéciale de « formation » aurait lieu le 15 janvier, afin de fournir un argumentaire à l'usage des circonscriptions.

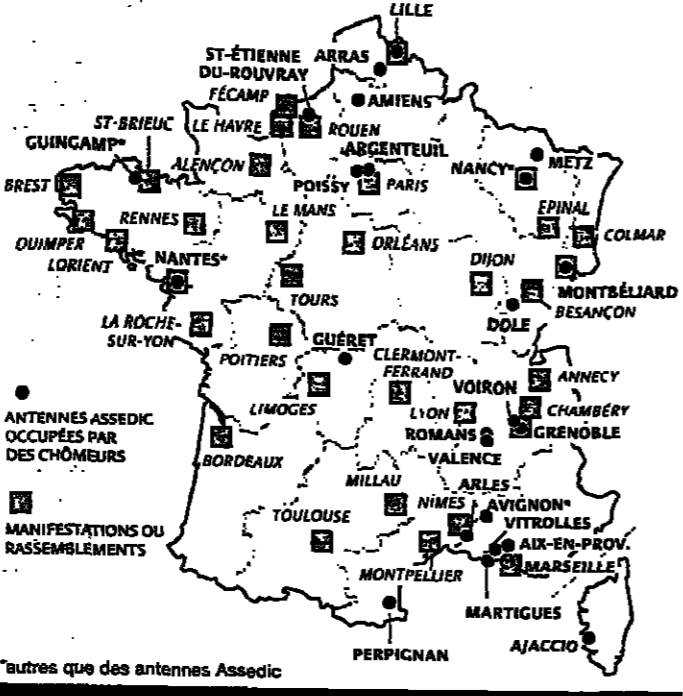
Olivier Biffaud

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

Jean-Baptiste de Montvalon et Fabien Roland-Lévy

350

De très nombreuses manifestations



Les occupations sont toujours plus nombreuses malgré les évacuations qui ont été multiples (une quinzaine le 7 janvier au lieu d'une demi-douzaine la veille).

Une trentaine de manifestations à Paris et en province

« **QUI SÈME la misère, récolte la colère!** » Le slogan a fait le bonheur des cortèges, mercredi 7 janvier. Plusieurs milliers de personnes ont défilé à Paris et en province, à l'appel des associations de chômeurs (ACI, MNCP, APEIS...) et des syndicats CGT, SUD, FSU et des oppositionnels de la CFDT, au moment où se réunissait le conseil d'administration de l'Unedic. Une trentaine de manifestations ont été recensées, tandis que le mouvement d'occupation d'antennes Assedic et de centres sociaux continuait. Cette journée nationale d'action a été marquée par de nombreuses évacuations par les forces de police d'antennes Assedic occupées, tandis qu'en fin de défilés, les mouvements de chômeurs tenaient, un peu partout, de procéder à de nouvelles occupations.

des huit antennes Assedic des Bouches-du-Rhône occupées depuis un mois et même à « amplifier le mouvement ». A Lille, un cortège de 1 000 à 1 500 personnes est parti en début d'après-midi du centre Euraille, composé essentiellement de militants de la CGT, de SUD et de représentants d'ACI. Dans l'après-midi, une tentative d'occupation du bureau des Assedic a été interrompue par la police.

Arrivée sur place peu après, Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional de Nord-Pas-de-Calais, a condamné tout à la fois l'intervention de la police et la politique de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité mais aussi adjointe au maire de Lille. « *J'ai contribué à la constitution de la gauche plurielle. Cela me dit bien droit à des exigences* », a-t-elle déclaré.

« **TOUTS ENSEMBLE** »... A Paris, environ 3 000 personnes rassemblées devant le siège de l'Unedic ont, peu après 14 heures, pris la direction du ministère de l'économie. Outre les principaux leaders des organisations de chômeurs, et des incontournables comme Mgr Gaillot, on notait la présence dans le cortège d'élus communistes comme les sénateurs Nicole Borvo et Odette Terrade, Jean-Luc Bennhamias, secrétaire national des Verts, représentant l'autre composante de la majorité plurielle. Le « *Tous ensemble* » du mouvement de l'hiver 1995 a été repris en chœur par les manifestants, tandis que des slogans hostiles à Nicole Notat étaient lancés à plusieurs reprises, émanant des carrés CGT.

En province, la manifestation la plus importante a été observée à Marseille avec un cortège de 2 500 personnes, selon la police, 4 000 selon les organisateurs. Lors d'une prise de parole, un responsable local de la CGT a appelé les manifestants à maintenir l'occupation

A Rennes, 200 manifestants sont partis d'une antenne Assedic. Une cinquantaine d'entre eux ont occupé le hall de l'hôtel de ville, contre l'avis des militants CGT. Ayant finalement décidé d'investir la direction régionale du travail, les chômeurs ont été délogés par les forces de police vers 19 heures. La CGT et ACI ont mené des rassemblements à Brest et à Quimper, réunissant environ 200 personnes au total. Dans les Côtes-d'Armor, des manifestants ont défilé à Lannion, à Guingamp. Dans le Morbihan, les chômeurs en colère ont créé des bouchons sur les routes et bloqué un TGV pendant une heure.

A Lyon, une centaine de chômeurs ont manifesté. Parti en début d'après-midi de la Bourse du travail, le cortège s'est rendu devant la mairie du troisième arrondissement de Lyon avec l'intention d'occuper le bureau d'aide social.

C. M. avec nos correspondants régionaux

Quasi-unanimité de l'Unedic autour de Nicole Notat pour une augmentation des aides d'urgence

« **COHÉRENCE et responsabilité** », ont insisté les responsables de l'Unedic pour résumer les travaux du conseil d'administration de l'organisme paritaire réuni mercredi 7 janvier. Après trois heures de débats, une « *déclaration* » a été adoptée par 45 voix sur 50, les cinq représentants de la CGT votant contre. Dans ce texte, le conseil, « *soucieux des difficultés qu'environnent un certain nombre d'allocataires* », se déclare « *sensible à leur situation* ». Il a décidé de mettre à la disposition des cellules de coordination installées dans les départements, sous l'autorité des préfets, 14,8 millions de francs non consommés. « *L'Unedic n'a pas à rougir de la manière dont elle traite les demandeurs d'emploi qui dépendent d'elle* », a expliqué sa présidente (CFDT), Nicole Notat. « *Les autres, a-t-elle ajouté, sont de la responsabilité nationale.* »

C'est par une porte dérobée que les cinquante membres du conseil d'administration avaient rejoint, en début d'après-midi, la salle de réunion. Une grille et des rangées de CRS interdisaient en effet l'entrée du siège de l'Unedic dans la

crainte de débordements des manifestants, qui, finalement, ont pris la direction du ministère de l'économie et des finances. Un bilan de la réforme des fonds sociaux, mise en place depuis juillet 1997, figurait au menu du conseil. En introduction des débats, la CGT a fait deux propositions pour « *débloquer la situation* » : une revalorisation exceptionnelle des allocations dès le 1^{er} janvier, mais sans suggérer de montant, et « *un peu de marge* » dans la gestion des fonds sociaux. « *Personne ne nous a suivis* », a regretté Maurice Lamoot, membre du bureau confédéral de la CGT, justifiant ainsi le refus de cette organisation de signer la déclaration commune qui, selon lui, « *constitue une justification des règles de l'indemnisation en vigueur* ».

Les appréciations des autres organisations syndicales ont été positives : pour l'un des représentants de FO, la réunion fut « *constructive* » ; « *nous avons assumé nos responsabilités* », a assuré Jean-Louis Walter, vice-président (CFE-CGC) de l'Unedic ; « *le régime d'assurance-chômage, avec 13 % d'augmentation minimum*

pour ses allocataires en 1997, a fait ce qui était en son pouvoir », a insisté M^{me} Notat, ajoutant : « *Il faut une solution globale pour ceux qui ne dépendent plus du régime.* » En attendant que « *la solidarité nationale* » s'exerce pour les exclus de l'Unedic, notamment par « *l'augmentation des minima sociaux* », la secrétaire générale de la CFDT a plaidé pour « *une coordination au niveau local de toutes les institutions concernées* », qui permettrait, selon elle, de « *mieux utiliser les fonds* ». Elle a émis le souhait, aussi, que les cellules d'urgence départementales, installées par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, soient généralisées et pérennisées.

« **DÉCISION INSIGNIFIANTE** »
Le conseil d'administration de l'Unedic a demandé que « *cessent les occupations pour que toutes les Assedic soient ouvertes aux demandeurs d'emploi* ». Marc Blondel, secrétaire général de FO, a lui aussi lancé « *un appel à la raison* » à l'adresse des associations de chômeurs : « *On ne peut pas obtenir satisfaction pour des chômeurs par opposition aux salariés qui ont du*

travail », a-t-il soutenu au micro de RTL. Même si, pour lui, le mouvement d'occupation est « *récupéré* » par le PCF et la CGT, et si derrière l'association ACI (Agir ensemble contre le chômage), « *c'est plutôt la Ligue communiste révolutionnaire* », M. Blondel s'est déclaré « *en accord avec les revendications des chômeurs* ». Le secrétaire général de FO a qualifié de « *bonne mesure* » la décision de l'Unedic d'affecter 14,8 millions de francs à des aides d'urgence.

ACI juge cette décision « *insignifiante* ». « *Nous attendons du gouvernement des mesures fortes, générales et symboliques en faveur d'un relèvement des minima sociaux* », ajoute l'association dans un communiqué. Pour ACI, « *l'absence de prise en compte des demandes exprimées par les chômeurs en lutte est le signe à la fois d'un manque de volonté politique, mais aussi de l'épuisement d'un système où plus de la moitié des chômeurs sont exclus du système d'indemnisation* ». Le problème, ainsi posé, excède les compétences de l'Unedic.

Bruno Caussé

Claude Debons, l'un des animateurs de l'opposition CFDT « Le système ne répond pas à l'explosion de la précarité »

« **Que Lionel Jospin** revoie les syndicats, mais aussi les associations de chômeurs, est une bonne chose ?
— Nous souhaitons la convocation d'une conférence réunissant toutes les parties concernées, partenaires sociaux et associations. Nous sommes donc satisfaits, tout en espérant que le premier ministre vienne avec des propositions substantielles. Sans quoi, la déception sera immense. Pour moi, cette conférence est une première victoire et une reconnaissance pour les associations de chômeurs. C'est aussi un désaveu pour Nicole Notat qui avait tenu des propos méprisants à leur endroit. La CFDT s'est ainsi fourvoyée dans une position qui l'a fait paraître indifférente aux drames des chômeurs, alors que des dizaines de milliers de militants se dévouent chaque jour sur le terrain. Pour nous, ce n'est pas une erreur individuelle, mais le résultat d'une stratégie syndicale qui a renoncé aux luttes et aux rapports de force.

» J'ajoute que les premiers propos de Nicole Notat ont créé un énorme malaise à la CFDT. Le ton employé n'était pas digne d'une organisation qui s'est donnée comme slogan le parti pris de la solidarité. On ne sait plus qui parle. Est-ce la pré-

sidente de l'Unedic ou la dirigeante syndicale ? Je crois que l'on touche là à un problème de conception du syndicalisme. Avec l'Unedic, on se retrouve avec une CFDT qui se cantonne au rôle de gestionnaire de l'institution et qui a abandonné complètement sa fonction revendicative et de représentation de ceux qui luttent.
— L'Unedic a prévu de débloquer, dans l'immediat, 14,8 millions de francs...
— Ce n'est pas suffisant ! En fait, deux problèmes essentiels se posent aujourd'hui à l'Unedic. D'abord, la réforme des fonds sociaux a été précipitée et a engendré de nombreux dysfonctionnements. Pour les chômeurs, l'attente Assedic est le lieu qui leur reconnaît un statut avec des droits de cotisations. Les renvoyer sur des associations extérieures et les bureaux d'aide sociale, c'est leur retirer ce statut et les faire basculer dans l'exclusion.
— Ensuite, il y a l'inadaptation du système à la nouvelle réalité du chômage. Le CNPF dit ne pas vouloir d'une Assedic « *bureau d'aide sociale* » ; mais le problème n'est pas seulement que les chômeurs de longue durée sortent du régime d'assurance, c'est aussi que les travailleurs titulaires de contrats précaires de courte durée — et notam-

ment les jeunes — ne peuvent y entrer. Le système ne répond pas à l'explosion de la précarité, développée par le patronat.
— Le mouvement des chômeurs doit-il peser sur la discussion de la loi sur les 35 heures ?
— Outre la question de l'indemnisation, ce mouvement exprime surtout l'urgence de solutions fortes pour faire reculer le chômage. Le discours gouvernemental de ces dernières semaines — expliquant au patronat qu'il avait tout à gagner des 35 heures car la loi permettrait de recourir à davantage de flexibilité — n'est aujourd'hui plus tenable. La loi sur les 35 heures doit avant tout être efficace pour l'emploi. Ce qui ne sera pas le cas si l'on encourage davantage le recours à la flexibilité.
— Plus généralement, il faut souligner la question de la logique actuelle de la construction européenne. Le gouvernement est interpellé fortement sur un ensemble de mesures pour les chômeurs peu compatibles avec une politique budgétaire restrictive. Il doit donner la priorité à des mesures sociales qui ne peuvent plus attendre.

Propos recueillis par Caroline Monnot

Le gouvernement ne chiffre pas les emplois espérés des 35 heures

LE GOUVERNEMENT A remis aux députés, mercredi 7 janvier, une « *étude d'impact* » sur le projet de loi « *d'orientation et d'incitation* » relatif à la réduction de la durée hebdomadaire de travail à 35 heures, dont l'examen en séance publique doit commencer le 27 janvier à l'Assemblée nationale. Cette étude, réalisée par le ministère de l'emploi et de la solidarité, ne chiffre pas le nombre d'emplois que les 35 heures permettraient, selon le gouvernement, de créer dans les prochaines années, mais tend à rassurer les chefs d'entreprise.

Sans renoncer à cette réforme, le gouvernement entend bien rappeler, au cours du débat, que sa réforme ne peut se faire contre les entreprises et que ce texte, par les aides financières aux entreprises qu'il prévoit, est bien une loi d'incitation et non de coercition. « *Cela a été très fortement rappelé, mardi soir, lors d'une réunion avec le premier ministre* », note Jean Le Garrec, député (PS) du Nord, et rapporteur du projet pour la commission des affaires sociales.

certaines entreprises publiques de l'aide à la réduction du temps de travail sera prêt le 20 janvier, date de l'examen des amendements en commission des affaires sociales, afin que les parlementaires sachent précisément quels secteurs entrent dans le double champ de la baisse du temps de travail et de l'aide de l'Etat.
L'étude ne donne aucun chiffre de création d'emplois. Cela a permis aux députés RPR et UDF d'estimer, mercredi, après l'audition de Martine Aubry par la commission des affaires sociales, que la ministre de l'emploi et de la solidarité

n'est pas convaincue de l'efficacité des 35 heures. Bernard Accoyer (RPR) a relevé que, contrairement à l'étude d'impact, l'exposé des motifs de la loi indique qu'« *une réduction du temps de travail bien conduite peut créer des centaines de milliers d'emplois* ». Anne-Marie Leduc (UDF) a fait état d'une étude de l'UDE, menée auprès de plus de cinq cent mille PME, indiquant qu'une écrasante majorité de ces patrons ne croient pas aux effets bénéfiques des 35 heures sur l'emploi.

Jean-Michel Bezat

... quand vous êtes sur Radio Classique.

Ceux qui nous écoutent aiment Bach et Schubert mais veulent savoir ce qui se passe à Wall Street. Pourquoi devraient-ils choisir entre musique et information ? Pour eux, comme pour nous, la musique est indispensable et l'information capitale. Liste des fréquences Radio Classique au 08 36 08 12 80 (2.25F la minute).



En mesure de vous informer.

Appelez Ricardo pour lui souhaiter une bonne année.

BRÉSIL: -30%*

Avec First Telecom, spécialiste de l'appel international, vous pouvez dès aujourd'hui ouvrir un compte tout en gardant votre n° de téléphone actuel sans frais d'accès local, d'abonnement ou de consommation minimum. Les prix incluent l'accès local.

Angleterre	USA	Italie	Japon	Israël
1,00 F ttc par minute	1,32 F ttc par minute	1,58 F ttc par minute	2,88 F ttc par minute	3,80 F ttc par minute

FIRST TELECOM

LE SPÉCIALISTE DE L'APPEL INTERNATIONAL : 0 801 37 66 66

François Léotard propose le dépôt d'une motion de censure contre les 35 heures

Le président de l'UDF juge qu'un référendum sur le traité d'Amsterdam serait risqué

En présentant ses vœux à la presse, mercredi 7 janvier, M. Léotard a vigoureusement critiqué l'action du gouvernement. Il a souhaité que l'op-

position dépose une motion de censure lors de la discussion du projet de loi sur les 35 heures. Le président de l'UDF a exposé les risques qu'un

référendum portant sur la réforme de la Constitution pourrait faire courir à l'Europe. Il est favorable à la réunion du Congrès.

QUAND François Léotard présente ses vœux, il y en a pour tout le monde : pour la France, pour lui-même, pour l'opposition, mais aussi pour la majorité. Jugeant que la période d'« état de grâce » était terminée, le président de l'UDF a adressé, mercredi 7 janvier, une série de recommandations pressantes à la gauche dite « pluraliste ».

« Qu'elle cesse d'utiliser un adjectif qui camoufle de plus en plus mal son désordre profond ! La gauche n'est ni plurielle, ni unie ; elle est confuse », a lancé le député du Var, en souhaitant que le premier ministre « assure la cohérence de la pensée de son gouvernement ».

Se prononçant pour la première fois sur la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, M. Léotard a expliqué en quel la réunion du Parlement en Congrès lui paraissait préférable à l'organisation d'un référendum.

Il redoute la « coalition des extrêmes » constituée par le Parti communiste et le Front national. Il craint que l'Europe soit « le bouc

émissaire des exaspérations purement nationales » provoquées par l'insécurité, l'hypertrophie du secteur public ou la crainte de la mondialisation. Il se méfie d'un détournement du débat qui risquerait de porter davantage sur l'immigration que sur l'harmonisation des droits européens.

Sans jamais évoquer ni les causes, ni les circonstances du changement de majorité intervenu en 1997, le président de la seconde formation de l'opposition estime que « la précarité, la fiscalité, l'insécurité progressent depuis sept mois ».

« Dans les banlieues des grandes villes comme dans les antennes des Assefic, ce sont les plus pauvres qui trinquent », a-t-il ajouté.

Vis-à-vis des violences urbaines, la réponse du gouvernement est jugée « lente, lourde et inefficace ».

Concernant le mouvement des chômeurs, l'UDF n'entend pas « le récupérer », mais elle le « comprend » et en « respecte les racines profondes,

le désespoir et la solitude ». « L'UDF juge sévèrement l'attitude du gouvernement », a affirmé M. Léotard, en expliquant qu'« aucune mesure, depuis sept mois, n'a pris en charge cette question ».

Énumérant les principales initiatives de la nouvelle majorité (les emplois-jeunes, le budget, les projets de loi sur l'immigration et la nationalité, la réforme des polices municipales, la semaine des 35 heures), M. Léotard a assuré qu'« aucun de ces textes ne correspond aux préoccupations des Français ».

Comme le RPR, l'UDF mènera la bataille, dès la fin du mois de janvier, contre « la conception socialiste - unique, laïque et obligatoire - des 35 heures » et son président souhaite même qu'à cette occasion, l'opposition dépose une motion de censure, qui serait la première de la législature.

Ce bilan plutôt sombre des premiers mois de la majorité de gauche contraste avec le tableau que le député du Var a donné de l'UDF. Grâce à la mise en place, laborieuse, d'un

fiçhier unique, la confédération peut désormais revendiquer 94 899 adhérents, parmi lesquels 225 parlementaires, 43 présidents de conseil général et 12 présidents de conseil régional.

Entre deux réunions consacrées aux élections régionales et qui n'ont pas permis aux négociateurs du RPR et de l'UDF d'aboutir, M. Léotard a indiqué, à ce propos, que celle-ci avait du temps. Sauf en Provence-Alpes-Côte d'Azur, où lui-même présentera sa liste dès le 19 janvier à Draguignan. Une liste qui ne comptera qu'un seul sortant et où la parité hommes-femmes sera scrupuleusement respectée. Pour le reste, M. Léotard a affirmé que « nous n'avons aucune urgence à décider », en précisant que le dépôt des candidatures n'est prévu qu'à la mi-février.

Ultime bras de fer. En réalité, l'UDF joue du fait que son partenaire négociateur s'est donné une date-butoir, celle du 17 janvier, où le conseil national du RPR doit avaliser les listes de candidats aux élections régionales.

Comme souvent, la phase finale des négociations est marquée par un ultime bras de fer. Le RPR, qui détient 8 régions contre 12 pour l'UDF, entend conserver la Bretagne et les Pays de la Loire. En conséquence, il concentre sa pression sur le Centre et, dans une moindre mesure, en Franche-Comté et en Lorraine.

Les rapports de forces jouent aussi entre les différents composantes de l'UDF : c'est ainsi que certains seraient prêts à lâcher Hervé de Charette, en concurrence avec François Filion (RPR) pour la succession d'Olivier Guichard dans les Pays de la Loire, en proposant un autre membre du PFDF, Jean-François Humbert, comme chef de file de l'opposition en Franche-Comté.

Pascal Sauvage / Jean-Louis Saux

Les chefs de file du Front national pour les régionales

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL du Front national, Bruno Mégret a déclaré, mercredi 7 janvier, au cours d'une conférence de presse, que la campagne de son parti pour les élections régionales s'ouvre à « un moment relativement critique » de la situation politique. « Pour deux raisons majeures : le fait que M. Jospin ait maintenant mangé son pain blanc (...) et que le RPR et l'UDF s'affirment de plus en plus comme une opposition de pacotille ».

M. Mégret a précisé que le « coup d'échec du rouleau compresseur du Front national » pour les élections sera la convention des candidats, prévue pour les 17 et 18 janvier à Lyon. A cette occasion, les chefs de file du parti potentiellement candidats à la présidence de vingt-trois des vingt-six régions françaises prendront la parole.

Pour sa part, Jean-Marie Le Pen, tête de liste dans les Alpes-Maritimes et candidat à la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, prononcera des discours dans une dizaine de villes entre le 28 janvier et le 12 mars. Il réserve la primeur de ses propos à la ville de Toulon et privilègiera, dans cette tournée, le sud de la France en faisant escale à Marseille, Avignon et Nice. Il passera également par les capitales régionales que sont Bordeaux, Strasbourg, Lille, Nantes et Toulouse, avant de conclure ce périple à Paris, le 12 mars, au Palais des sports.

Seuls n'ont pas été désignés les candidats de l'extrême droite à la présidence des régions Guadeloupe, Guyane et Martinique. Parmi les membres du bureau politique, Yvan Blot est candidat en Alsace, Marie-France Stirbois dans le Centre ; Roger Holedre abandonne la Seine-Saint-Denis pour tenter sa chance en Corse, où il est né ; Jean-Yves Le Gallou reste en Ile-de-France. Samuel Maréchal, responsable du Front national de la jeunesse, s'impose dans les Pays de Loire ; Bruno Gollnisch, Carl Lang et Bernard Antony restent, respectivement, en Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Midi-Pyrénées.

Pascal Sauvage / Jean-Louis Saux

Le Sénat veut s'infiltrer dans les cabinets ministériels

L'ARMISTICE a été officiellement signé, entre le Sénat et le gouvernement, après l'épisode du projet de loi sur la nationalité, en décembre, mais les hostilités n'ont pas toutes, pour autant, pris fin. Bien au contraire. La majorité du Palais du Luxembourg a réussi à semer la panique à Bercy, mardi 5 janvier, et contraint Lionel Jospin à prendre sa plume pour expliquer à René Monory, après s'en être entretenu avec Jacques Chirac, qu'il y a des limites à ne pas franchir.

Le début de l'affaire remonte au mois de décembre, lorsque la droite sénatoriale recherchait tous les moyens possibles pour compliquer la tâche du gouvernement. Comme ses amis de l'Assemblée nationale, elle est bien décidée à combattre bec et ongles le projet sur les 35 heures. Elle a donc décidé de créer une commission d'enquête pour « débroussailler » le dossier avant que le Sénat ne soit officiellement saisi du texte de Martine Aubry.

Ces commissions, en vertu d'une ordonnance de 1958, sont dotées de très vastes pouvoirs. Leurs rapporteurs peuvent enquêter « sur pièces et sur place », ce qui veut dire qu'ils peuvent se rendre dans une administration et se faire communiquer tous les documents qu'ils souhaitent. Elles peuvent entendre « sous serment » toutes les personnes qu'elles désirent, et celles qui ne répondent pas à leurs convocations sont passibles d'une peine

de deux ans de prison et d'une amende de 50 000 francs. La commission créée sur les 35 heures a choisi un rapporteur parfaitement au courant de tout ce que le ministère de l'Économie et des finances a produit comme études sur l'impact d'une réduction du temps de travail : Jean Arthus, aujourd'hui sénateur centriste, mais ancien patron de Bercy lorsque Alain Juppé était à Matignon.

« MAIN COURANTE » Il a donc tout simplement demandé que tous ces documents lui soient fournis et, pour être sûr qu'on ne lui cache rien, il a exigé aussi « la main courante » où sont enregistrées toutes ces notes lorsqu'elles arrivent au cabinet du ministre.

L'effacement a vite fait le tour des ministères. Comment travailler, si une note confidentielle pour un ministre risque de se retrouver dans les mains de l'opposition ? Matignon a été alerté, quelques juristes consultés. Un premier argument technique a été trouvé. L'ordonnance de 1958 prévoit que ces commissions d'enquête peuvent être créées « soit sur des faits déterminés, soit sur la gestion des services publics ou des entreprises nationales ». A l'évidence, « les conséquences de la décision de réduire à 35 heures la durée hebdomadaire du travail » - titre officiel de cette commission - ne rentrent pas dans cette définition.

En second lieu, l'atteinte à la séparation des pouvoirs est plaidable. Le Parlement a pour mission de contrôler le travail de l'exécutif, mais celui-ci doit pouvoir travailler dans une certaine confidentialité et disposer de documents réservés à la réflexion de ses membres.

N'existe, cependant, aucune instance apte à trancher ce genre de conflit entre les Assemblées et le gouvernement, si ce n'est le président de la République, qui « assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ». Pour se donner le temps de la réflexion, il a d'abord été fourni à l'exécutif par M. Arthus la fameuse « main courante ». Puis le premier ministre a tranché et écrit au président du Sé-

nat, pour lui signifier que cette commission d'enquête ne répond pas aux critères légaux, mais que, puisqu'elle est constituée, les fonctionnaires répondront à ses convocations et elle recevra les études générales sur la réduction du temps de travail.

Toutefois, prévient M. Jospin, il n'est pas question de communiquer aux sénateurs les notes des membres du cabinet qui ont permis à Dominique Strauss-Kahn de participer aux réunions interministérielles sur les 35 heures. Les cabinets des ministres sont à leur service. Pas à celui de l'opposition.

Thierry Bréhier

Commémorations de la mort de François Mitterrand

Plusieurs cérémonies devaient marquer, jeudi 8 janvier, le deuxième anniversaire de la mort de François Mitterrand. Jacques Chirac et Lionel Jospin ont fait déposer, jeudi matin, des gerbes sur la tombe de l'ancien président de la République, à Jarnac (Charente). Le président de l'Institut François-Mitterrand, Roland Dumas, devait faire de même. Une délégation du Parti socialiste, conduite par François Hollande, premier secrétaire, devait se recueillir à Jarnac dans l'après-midi. Danièle Mitterrand devait se rendre à Château-Chinon (Nièvre).

Dans la soirée de mercredi, au Carrousel du Louvre, l'Institut François-Mitterrand a organisé, durant trois heures, un « rendez-vous de la fidélité », en présence d'environ 600 personnes. M. Mitterrand, ses deux fils et Mazarine Pinget, fille de l'ancien président, étaient présents, ainsi que quatre ministres de Lionel Jospin : Catherine Trautmann, Christian Sautter, Emile Zuccarelli et Louis Le Pen. Si M. Jospin, comme Laurent

Michel Noblecourt

La justice allemande enquête sur Jean-Marie Le Pen

LE PARQUET de Munich a annoncé l'ouverture d'une enquête préliminaire sur Jean-Marie Le Pen, mercredi 7 janvier. A l'occasion de la promotion du livre de l'ancien Waffen SS Franz Schönhuber lui a consacré, le président du Front National a réaffirmé, le 5 décembre, dans la capitale bavaroise, que les chambres à gaz constituèrent « un détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale ». « Cette enquête préliminaire a pour objet d'établir la teneur exacte des propos qui lui sont prêtés (...) afin d'examiner s'il y a matière à l'ouverture d'une information judiciaire », a indiqué le procureur général près la cour d'appel de Munich, Hermann Proschauer. Des propos identiques tenus en 1987 avaient déjà valu à M. Le Pen une condamnation à près de 1,2 million de francs de dommages-intérêts. (AFP)

Jacques Chirac demande aux armées de « maintenir le cap de la réforme »

JACQUES CHIRAC a appelé les militaires à « maintenir le cap » et à « aller jusqu'au bout de l'ambitieuse réforme » de la défense, lors des vœux des armées, mercredi 7 janvier à l'Élysée. « Aujourd'hui, a dit le chef de l'État, la priorité de nos forces armées est de réussir leur professionnalisation ». Il a rendu hommage à « l'enthousiasme », au « dévouement » et à « la capacité d'adaptation » de l'institution militaire. Il a souhaité que « la démocratie locale puisse enrichir des compétences des citoyens en uniforme » qui, à ce jour, ne peuvent se présenter à des élections lorsqu'ils sont en activité. Le chef des armées a tenu à énoncer les conditions du succès de la réforme en cours. « C'est la visibilité, c'est un cadre stable et sûr, ce sont des ressources budgétaires assurées, sans lesquelles l'efficacité de notre défense serait remise en cause et sans lesquelles la France perdrait son rang et son influence politique en Europe et dans le monde », a conclu M. Chirac.

DÉPÊCHES

- **FONCTION PUBLIQUE** : les sept fédérations de fonctionnaires ont été réunies, mercredi 7 janvier, par le directeur général de l'administration et de la fonction publique, Marcel Pochard, qui leur a présenté un document destiné à préparer la négociation salariale du 14 janvier. Les syndicalistes se sont élevés contre les données de ce document, qui mettent en évidence le coût de la fonction publique, et non son apport à la consommation et à la croissance.
- **MANDATS** : Raymond Barre (UDF) se déclare favorable à une seule fonction exécutive et souhaite que soit interdit le « cumul de ce mandat avec une autre activité, publique ou privée, effective ou "en réserve" », dans le numéro de janvier de sa « lettre » *Faits et Arguments*.
- **RÉGIONALES** : DOMINIQUE VOYNET a confirmé à François Hollande, le 7 janvier, qu'elle n'entend pas conduire la liste de la gauche plurielle dans le Jura, par opposition au cumul des mandats, alors qu'elle est déjà candidate aux cantonales. Le PS devrait accepter qu'une autre écologiste soit tête de liste, le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement figurant parmi les candidats non éligibles.

Les socialistes d'Ile-de-France écartent l'hypothèse Rocard

LES RESPONSABLES du Parti socialiste d'Ile-de-France ont émis le souhait, mercredi 7 janvier à l'issue d'une réunion au ministère des finances, que Dominique Strauss-Kahn devienne le favori du scrutin régional en cas de victoire de la gauche. Selon des participants à cette rencontre, qui réunissait les têtes de liste et les secrétaires fédéraux des huit départements de la région, l'unanimité a été totale autour du ministre de l'économie et l'hypothèse d'une candidature de Michel Rocard est abandonnée.

Commission des finances : 3 candidats socialistes pour la présidence

LES DÉPUTÉS socialistes Augustin Bonnefoux (Arège), Yves Tavernier (Essonne) et Martin Mabry (Lot) ont fait acte de candidature auprès de Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, pour devenir président de la commission des finances, poste laissé vacant par Henri Emmanuelli, condamné à l'illégalité pour deux ans. Si, comme c'est probable, plusieurs candidats se maintiennent, le président de la commission des finances sera nommé par vote, mercredi 14 janvier. M. Tavernier pourrait finalement se retirer au profit de M. Bonnefoux, qui se retrouverait face à M. Mabry, proche de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.

■ **JUSTICE** : le projet de loi organique d'Elisabeth Guigou, ministre de la Justice, qui prévoit « le recrutement normal de cent magistrats par an par trois concours exceptionnels » en 1998 et 1999, a été adopté à l'unanimité à l'Assemblée nationale, mercredi 7 janvier. Le candidat devra justifier d'un diplôme de niveau bac + 4 et d'une activité professionnelle d'au moins dix ans. Un amendement déposé par Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-DL, Indre-et-Loire) visant à réserver l'accès à ces concours aux titulaires d'une maîtrise de droit, a été rejeté.

■ **CITOYENS EUROPÉENS** : les députés ont adopté à l'unanimité, mercredi 7 janvier, en deuxième lecture, un projet de loi organique permettant aux citoyens de l'Union européenne résidant en France de participer, comme électeurs ou comme candidats, aux élections municipales françaises. Une troisième lecture sera nécessaire pour parvenir à un texte identique, indispensable dans le cas d'une loi organique (*Le Monde* du 30 octobre).

■ **CONSEILS RÉGIONAUX** : les députés socialistes, communistes, RCV et RPR, l'UDF s'abstenaient, ont adopté, mercredi 7 janvier, en deuxième lecture, une proposition de loi réformant le fonctionnement des régions et permettant d'empêcher les minorités, notamment Front national, de bloquer l'adoption des budgets (*Le Monde* du 10 octobre). L'Assemblée a notamment rétabli l'obligation de faire approuver un nouveau budget par le bureau de l'assemblée régionale, et celle de réunir une majorité absolue de signataires pour le dépôt d'une motion de défiance rejetant un projet de budget.

■ **SÉNAT** : une proposition de loi visant à modifier le mode d'élection des sénateurs sera déposée par le Parti radical-socialiste (PRS) mardi 13 janvier, à l'Assemblée nationale et au Sénat, a indiqué Jean-Michel Baylet, président du PRS, mercredi 7 janvier, lors d'une conférence de presse. Selon Michel Crépeau, maire (PRS) de La Rochelle et président du groupe RCV (Radical, Citoyen et Vert) à l'Assemblée nationale, il s'agit d'être à la proportionnelle les sénateurs dans les départements qui en comptent au moins trois.

ÉTUDES

Inégalités croissantes dans les pays riches

Pierre-Noël GIRAUD

Singularité de la Shoah

Jean-Marie LUSTIGER

Janvier 1998 Le numéro : 60 F

14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. 01 44 59 48 48

Métro 36 ES ST. ÉTUDES

BROTHER

6 nouveaux fax

Chez DURIEZ

Fax 510 avec messagerie de chargement de documents 10 pages 1 300 F TTC. Le 520 avec répondeur intégré en plus 1 800 F TTC. Fax papier ordinaire, mémoire 20 pages, qualité couleur 3 100 F TTC. Fax laser connectable PC 5 980 F TTC.

Duriez, 3 rue La Botte 75008

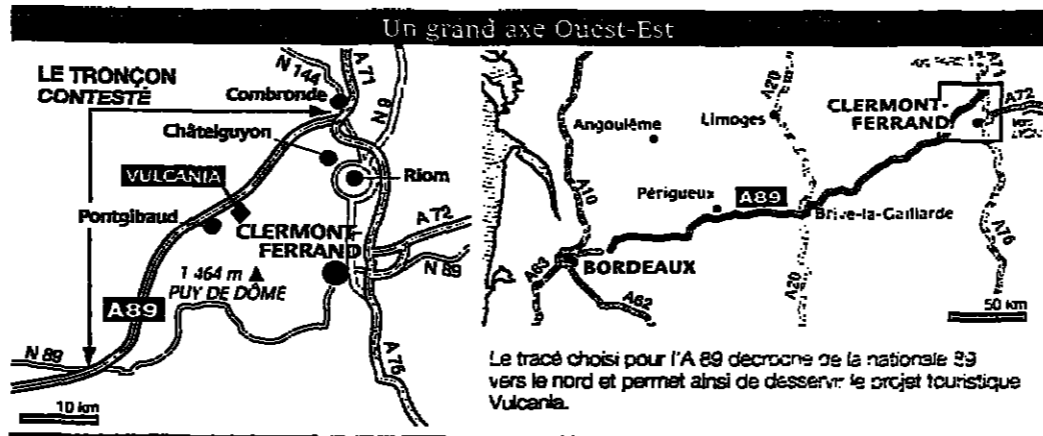
112132 bd Saint-Germain 75006

L'« autoroute des présidents » desservira le site auvergnat de Vulcania

Après l'avis favorable du Conseil d'Etat, le gouvernement a donné son feu vert au tracé de l'A 89 qui contourne par le nord Clermont-Ferrand. Valéry Giscard d'Estaing obtient satisfaction alors que les défenseurs de l'environnement parlent d'« aberration »

EN SIGNANT le décret de déclaration d'utilité publique (DUP) du tronçon auvergnat de l'A 89 - qui devrait être publié au *Journal officiel* du 10 ou du 11 janvier -, le gouvernement écrit le dernier épisode d'un feuilleton qui rebondit périodiquement depuis plus de dix ans, mais dont la tension dramatique s'était épuisée (Le Monde du 8 janvier). Avant que celui-ci ne soit définitivement clos, il faudra encore attendre les résultats du recours devant le Conseil d'Etat qu'ont l'intention d'introduire les opposants. Le choix de faire passer la liaison autoroutière Lyon-Bordeaux largement au nord de l'agglomération clermontoise - via une section d'une cinquantaine de kilomètres, entre Combronde et Saint-Julien-Puy-Lavèze (Puy-de-Dôme), greffée sur l'autoroute A 71 Paris-Clermont-Ferrand - en longeant la bordure ouest du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne et en rallongeant ainsi le parcours transversal d'une trentaine de kilomètres, semblait acquis depuis plusieurs semaines.

Ce tronçon auvergnat de l'A 89 était en effet, officiellement, pré-



vait traverser le Beaujolais et avait fait l'objet d'un « avis favorable » de la commission d'enquête publique, le ministre a lui-même fait savoir, début décembre, que les procédures d'appels d'offres prévues par la réglementation européenne seraient respectées, autrement dit qu'un « avenant » ne permettrait pas de prolonger l'exception française de l'adossement pour la financer (Le Monde du 5 décembre). Pour Lyon-Balagny,

commission d'enquête publique, qui a suggéré de substituer au projet soumis à enquête un élargissement de la route nationale 89 existante. Sauf à multiplier les atteintes à l'environnement, les deux branches de cette alternative sont exclues l'une de l'autre », écrivait, le 2 décembre, Lionel Jospin qui, en mettant en balance deux projets d'aménagement, avait redonné espoir aux opposants à l'A 89. Ceux-ci comme plusieurs élus, parmi lesquels le maire (PS) de Clermont-Ferrand, Serge Godard, militent en effet pour un passage au sud de Clermont-Ferrand supposant un aménagement - éventuellement en deux fois deux voies - de la RN 89 entre Laqueuille et Clermont-Ferrand.

Finalement, malgré l'avis défavorable argumenté qu'avait rendu la commission d'enquête publique, le Conseil d'Etat, s'appuyant sur les documents d'information mixte, a émis un « avis favorable » qu'a décidé de suivre le premier ministre au terme d'une réunion interministérielle - la quatrième sur ce dossier - qui s'est tenue mardi 6 janvier. Selon les informations du Monde, les trois représentants du ministère de l'économie et des finances qui participaient à cet ultime arbitrage se sont fermement déclarés hostiles à un projet qu'ils estiment non rentable avec des prévisions de trafic de 8 000 à 10 000 véhicules par jour et un coût qui atteindrait, selon les dernières estimations, 4 milliards de francs. Mais c'est du côté du ministère

de l'environnement et de la mouvance écologiste que la déconvenue est la plus nette. Dominique Voynet s'était déclarée opposée à un tracé de nombreuses associations de défense de l'environnement combattant sur le terrain en stigmatisant « l'aberration économique » que représente un contournement au nord de Clermont, de graves atteintes au paysage et aux sites de la chaîne des puy, jusqu'ici très préservés, et les risques hydrogéologiques encourus du fait du passage de l'autoroute sur le bassin versant des eaux de Volvic, symbole de pureté. Si la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement va sans doute apposer sa signature au bas de la DUP, cosignée par Lionel Jospin et Jean-Claude Gaxotte, ministre de l'équipement et des transports, c'est peu dire qu'elle le fera à contrecoeur.

Dans l'entourage de M^{me} Voynet, certains n'hésitent pas à dénoncer une décision « tactique », tenant compte d'un rapport de

force politique, au détriment de l'intérêt général et des perspectives de « développement durable ». « Avec les futurs échangeurs, on va injecter un trafic important sur des routes départementales qui ne sont pas prévues pour cela et n'offrent aucune protection pour les nappes d'eau souterraines », observe un conseiller technique.

Ce n'est pas par hasard si cette section de l'A 89 a été baptisée « l'autoroute des présidents ». C'est en 1987 que Jacques Chirac, alors premier ministre de la première cohabitation, a donné l'assurance à Valéry Giscard d'Estaing qu'une autoroute Clermont-Bordeaux serait construite « dans la décennie 1990 ». L'Auvergne et la Corrèze, fiels de l'ex et du futur président de la République, étaient directement concernées par cet aménagement, mais des élus de tous bords, y compris socialistes comme François Hollande, premier secrétaire du PS et député de Corrèze, ont vigoureusement soutenu ce projet.

Dans la dernière ligne droite, c'est M. Giscard d'Estaing qui a incontestablement été le chef de file des partisans d'un projet baladeur. « Elle est passée par ici, elle repassera par là... », comme le furet de la comptine, l'autoroute A 89 s'est beaucoup promenée depuis dix ans et, de polémiques en volte-face, d'expertises en revirements, les changements de fuseaux n'ont pratiquement pas cessé. C'est, en toute logique, au sud de Clermont-Ferrand et, grosso modo, dans le sillon de la RN 89, que se situait le projet initial qui, selon certains mauvais esprits, aurait eu le tort de passer trop près du château familial de M. Giscard d'Estaing à Chanonay.

Renvoyé au nord, le tracé a encore connu quatre variantes. Dans tous les cas, son passage en bordure du Parc naturel des volcans d'Auvergne et la construction d'un échangeur à Pontgibaud devaient permettre la desserte directe du site où est prévue l'implantation du Centre européen du volcanisme Vulcania, si cher au cœur du président de la région Auvergne, mais également vivement contesté (Le Monde du 6 janvier).

Dominique Voynet s'était déclarée opposée à un tracé que de nombreuses associations combattaient sur le terrain

De là à penser que l'intérêt essentiel du tracé nord est de desservir Vulcania, il n'y a qu'un pas que la porte-parole de la Coordination des comités de défense, de Combronde à Pontgibaud, n'hésite pas à franchir. En soulignant la cocasserie d'un paradoxe : alors que l'A 89 obtient un feu vert virtuel - qui, compte tenu des délais nécessaires aux études fines et aux acquisitions foncières, ne se concrétisera pas sur le terrain avant au moins deux ans -, sur décision de la justice administrative les travaux de Vulcania sont suspendus depuis la mi-décembre. Vulcania tousse, l'A 89 pousse.

Robert Belleret

Une utilité publique contestée en cinq points

Dans la conclusion de leur avis motivé, rendu le 12 septembre 1996, les commissaires-enquêteurs observent que le projet avait « fait l'objet d'une étude soignée » et était « techniquement réalisable », mais ils n'en contestent pas moins l'utilité publique pour les cinq raisons suivantes : 1/ Mauvaise desserte de l'agglomération clermontoise et de ses zones industrielles. 2/ Coût élevé pour un résultat qui n'apparaît pas valable. 3/ Effets économiques et sociaux pouvant être négatifs. 4/ Traversée d'un parc naturel sans justification suffisante. 5/ Existence d'une alternative (l'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 89) plus judicieuse préservant l'avenir ».

senté au ministère des transports comme devant faire partie de la dernière « tournée » des autoroutes concédées (en occurrence à Autoroutes du sud de la France) pouvant bénéficier du principe de l'« adossement ». Selon ce principe, la construction de nouveaux tronçons est financée par le péage perçu par les sociétés autoroutières sur des tronçons amortis et dont la concession est prolongée. A contrario, on a pu noter que, pour le tronçon Lyon-Balagny de la même autoroute A 89, qui de-

ça casse, pour Combronde-Saint-Julien-Puy-Lavèze, ça passe... Un léger suspense avait pourtant été récemment introduit par un courrier du premier ministre répondant au président de la région Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing, qui s'inquiétait de ne pas voir venir la DUP tant espérée (elle devait intervenir avant le 12 janvier, faute de quoi l'ensemble de la procédure aurait été caduc). « Il existe des interrogations sur le tracé [de l'autoroute], ce qu'a traduit l'avis défavorable de la

PRÉFECTURE DE L'ALLIER
 Direction de la Réglementation
 et des Libertés Publiques
 1^{er} Bureau
 B.P. 1649 - 03016 MOULINS CEDEX
 Tél. : 04.70.48.30.00

AVIS AU PUBLIC
 Ministère de l'Équipement des Transports et du Logement
 Communes de : Yzeure, Moullins, Avermes, et Toulon/Allier
 Attribution du statut de Route Express Nationale
 à la déviation de Moullins
 - R.N. 7 du P.R. II+500 au P.R. 20+800 -

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique
 du projet de statut de route express nationale

Il sera procédé DU LUNDI 5 JANVIER AU VENDREDI 6 FÉVRIER 1998 INCLUS à une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique, sur le territoire des communes de : Yzeure, Moullins, Avermes et Toulon/Allier, relative au projet de classement en Route Express Nationale de la déviation de Moullins - R.N. 7 (P.R. 11+500 à P.R. 20+800).

Monsieur Jean PERIGAUD, Ingénieur Général du G.R.E.F. en retraite, domicilié 4 rue Jules Verne à Chamalières (63400), est désigné en qualité de commissaire-enquêteur unique.

Le siège principal de l'enquête est fixé à la mairie de : Yzeure.

Pendant la durée de l'enquête les dossiers d'enquête seront tenus à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituelle des bureaux dans les mairies de : Yzeure, Moullins, Avermes et Toulon/Allier.

Les observations du public sur le projet pourront être :

- consignées sur les registres d'enquête ouverts dans les mairies concernées,
- adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de : Yzeure (siège principal),
- exprimées oralement au commissaire-enquêteur qui sera présent :

- à la mairie d'Yzeure : le lundi 5 janvier 1998 de 9h à 12h et le vendredi 6 février 1998 de 14h à 17h ;
- à la mairie de Moullins : le mardi 13 janvier 1998 de 14h à 17h ;
- à la mairie d'Avermes : le mercredi 21 janvier 1998 de 14h à 17h ;
- à la mairie de Toulon/Allier : le jeudi 29 janvier 1998 de 9h à 12h.

A l'issue de l'enquête, copies du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront déposées dans les mairies de : Yzeure, Moullins, Avermes, Toulon/Allier pour être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête.

Les personnes intéressées pourront, en outre, obtenir communication du rapport et des conclusions sur demande écrite au préfet de l'Allier (1^{re} direction - 1^{er} bureau).

Le Préfet, pour le Préfet,
 le Secrétaire Général,
 Bruno DELSOL

DÉPÊCHES

■ **MIDI-PYRÉNÉES** : des associations demandent la reconnaissance officielle des langues « minorisées », et la modification de l'article 2 de la Constitution instituant le français comme « la langue de la République ». Réunies mercredi 7 janvier à Toulouse, ces associations estiment qu'« une modification de cet article permettrait une reconnaissance officielle » des langues comme le catalan, le breton, le corse, le flamand ou l'alsacien notamment, et « permettrait d'obtenir l'appui nécessaire pour développer leur enseignement ».

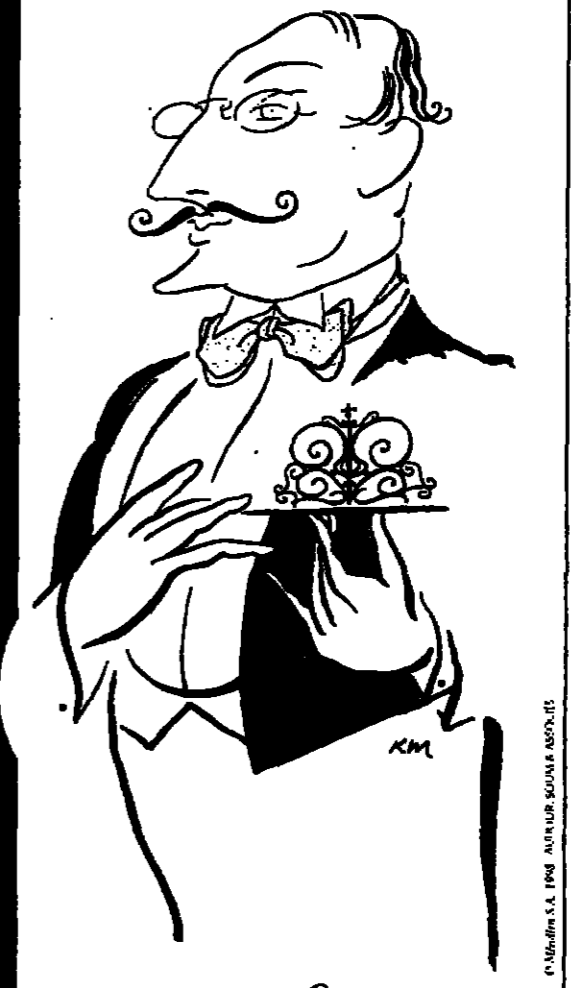
■ **AQUITAINE** : les Béarnais sont opposés à la partition du département des Pyrénées-Atlantiques en deux départements distincts, l'un du Béarn et l'autre du Pays basque. Selon un sondage réalisé par la Sofres les 19 et 20 décembre auprès de 500 personnes et publié par *Pèlerin-Magazine*, 58 % des Béarnais sont hostiles à ce changement. En revanche, 52 % des Basques sont prêts à se séparer des Béarnais.

■ **PARIS** : le maire du 12^e arrondissement s'inquiète des retards dans le plan d'aménagement du faubourg Saint-Antoine et des conséquences « dramatiques qu'ils risquent d'avoir pour l'avenir de ce quartier ». Dans une lettre adressée lundi 5 janvier à Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, Jean-François Perrin (UDF-FD) estime que le calendrier de cette opération d'urbanisme « n'a pas été respecté ». Il s'inquiète d'une possible « dérive » du faubourg, en raison de la multiplication de commerces de prêt-à-porter et de cafés-restaurants. La mairie de Paris assure de son côté que, dans l'attente des résultats de l'enquête publique sur la modification du plan d'occupation des sols, aucune décision d'aménagement ne peut être prise dans l'immédiat.

100 % de plaisir.
 50 % de réduction.

Le Week-end.
 Au Méridien.

Chaque week-end,
 Le Méridien vous offre la possibilité de passer deux nuits pour le prix d'une et ce, partout en Europe*.
 Petit plus, pendant tout le mois de janvier,
 Le Méridien a le plaisir de vous offrir le petit déjeuner continental. Alors, pour votre prochaine escapade européenne, pensez à réserver votre Week-end en appelant Le Méridien au 0800 40 22 15 et en précisant "2 pour 1 M".



Le
MERIDIEN
 HOTELS & RESORTS

PLUS DE 30 HOTELS EN EUROPE DONT :
 ALGARVE . AMSTERDAM . ATHENES . BARCELONE
 BRUXELLES . COLOGNE . CHYPRE . DUBLIN
 FIUGGI . FRANCFORT . GENEVE . HAMBOURG
 HANOYRE . LISBONNE . LONDRES . LYON . MADRID
 MALTE . MANCHESTER . MILAN . MONTE-CARLO
 MOSCOU . NICE . NUREMBERG . PARIS . PORTO
 ROME . SARDAIGNE . TURIN . VARSOVIE

MEMBRE DES HOTELS FORTE

Cette offre est valable selon les disponibilités les nuits des vendredis et samedis ou samedis et dimanches et ne peut être cumulée avec aucune autre offre. Le Méridien se réserve le droit de modifier ses conditions sans notification préalable.

gérie

pas celle d'un paysan qui, hier encore, jouait le FIS, pourquoi pas ; mais un « état-major », ou un « clan », ou même un « service spécial », fomentant les massacres, ou armant les massacrés, ou déguisant - cela s'est dit - leurs hommes en islamistes, voilà une hypothèse à laquelle je ne parviens pas à croire.

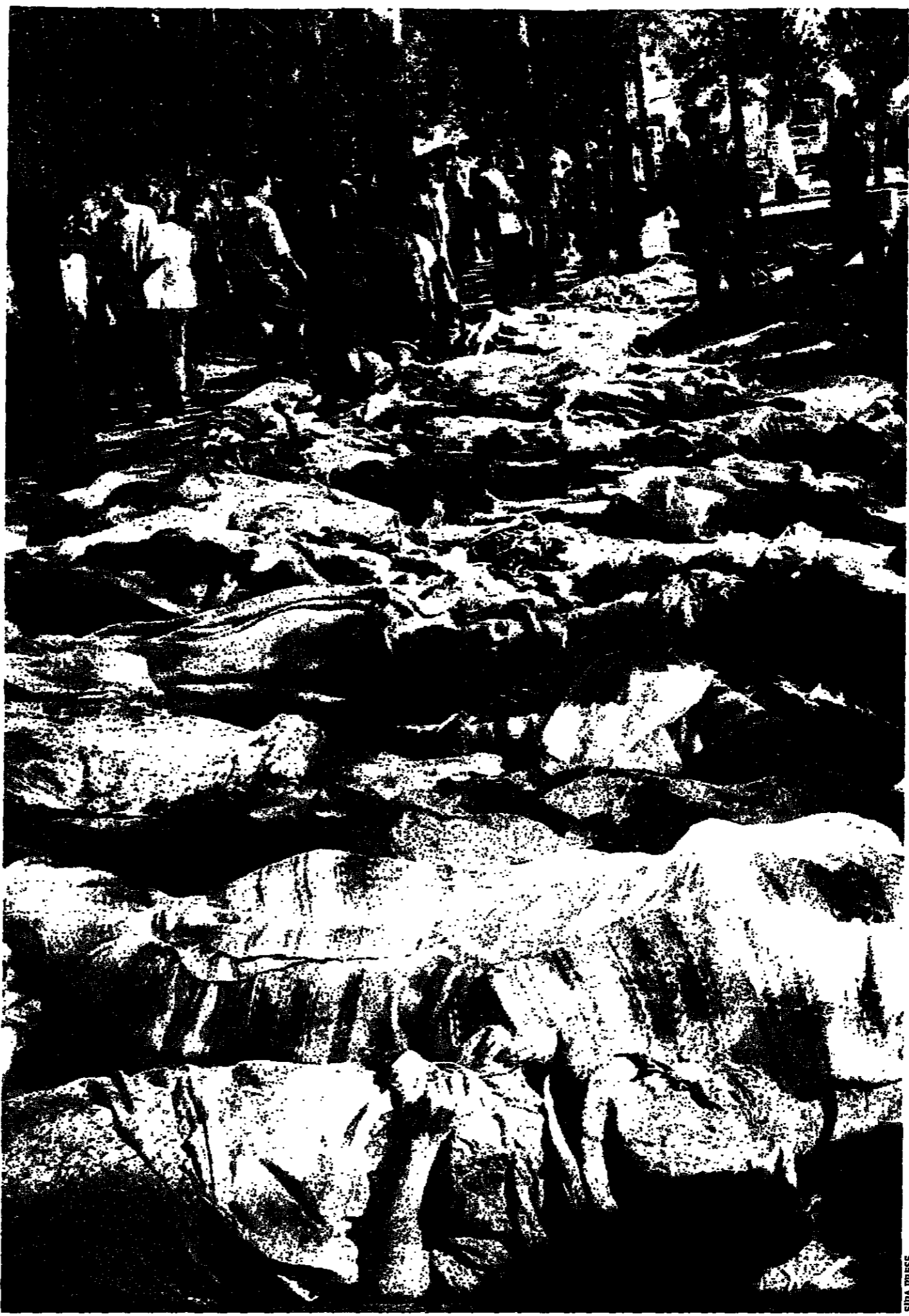
L'ouest du pays enfin. Ce reportage s'achève à la veille du Ramadan, alors que l'on redoute de voir l'épicentre de la barbarie se déplacer là, dans cet autre triangle de la mort, entre Tiemcen, Tiarret et Mascara. Oran donc. Route d'Ain Temouchent. Anciennes fermes coloniales. Cios Saint-Jean. Caves Paul Cambillard et Louis Féraud. « Recette principale » écrit en français. « Pharmacie Fartas. » Cimetières chrétiens, à la sortie d'Has-si Gréla, un peu en retrait de la route. Bref, paix des cultures et des coeurs. Douceur de vivre affichée. Mais jusqu'à quand ? Par quel miracle ?

T RÈS vite, le relief se fait plus accidenté. Les visages, à son image, plus apaisés. Les gens ont l'air absent, inquiet. Ils savent que pas très loin d'ici, commencent les régions les plus enclavées du pays. Ils savent aussi que, s'il y a bien des lieux où l'armée répugne à entrer, c'est dans ces douars montagneux de l'arrière-pays. Jusqu'à Béni-Saf, ma ville natale, rue Kad-Mara la rue n'a pas changé de nom - où règne, comment dire ? un climat d'avant-guerre, ou de veille d'armes qui ne s'avouent pas. Pas de problème, Monsieur le maire ? Pas de terrorisme, à Béni-Saf ? Regardez la cimenterie, à l'entrée de votre ville : gardée comme une forteresse, sacs de sable, miradors, relève de la garde toutes les six heures, etc. Sur la route du retour, un entrefilet de *Liberté*, le journal de Ouledjoudt Abrous, annonce qu'un massacre s'est produit à « El Badj », près de Tiemcen. Halte. Demi-tour. C'est à Tiemcen que je veux aller puisque la guerre arrive à Tiemcen.

Commence un minuscule psychodrame qui illustre bien la maladresse de la bureaucratie algérienne. J'ai donc rebrousse chemin. Or voici que, parvenu à la limite des deux wilayas - celle d'Ain Temouchent d'où je sors, celle de Tiemcen où je veux entrer - je ne vois pas la relève de gendarmerie supposée m'accompagner. En effet, me dit-on, la relève ne viendra pas. Car Tiemcen n'est pas « dans le programme ». Et, comme Tiemcen n'est pas « dans le programme », ordre vous est donné de retourner d'où vous

Rais. « Qui tue qui ? Je sais que certains posent la question. Mais nous, on sait bien qui nous tue. On les a vus, les tueurs. C'étaient des enfants du quartier. Ils étaient là, vous dis-je, parmi nous »

U venez. Je proteste. L'explicite que ce sont ces méthodes qui font dire à la presse internationale que les Algériens cachent la vérité sur les massacres. Mais rien n'y fait. J'obtempère. Et quelle nuit ! Un quart d'heure après, sur la route du retour vers Oran, une voiture de police réapparaît, nous rattrape, nous plaque sur le bas-côté ; ma demande de « changement de programme » est étudiée, finalement, « en haut lieu » ; je ne peux plus ni avancer (puisqu'elle risque d'être exécutée), ni reculer (puisqu'elle ne l'est, par définition, pas encore) ; je dois rester là, patiemment, à regarder les tracteurs, rêver, ou aider un apeklé à caler la pancarte « halte police » qui lui tombe sur le pied chaque fois que survient une auto. Les heures passent. La réponse officielle finit par arriver. La gendarmerie est inflexible. Mais le ministre de l'intérieur a cédé. Je peux, si j'y tiens, mais sans gendarmes, pousser jusqu'à Tiemcen, puis, de là, au lieu du massacre. Sauf que, arrivé à Tiemcen, rébelote. Nouveau barrage. Nouvelles palabres. La route d'El Badj est - elle aussi ! - devenue brusquement « im-



Rais, le 29 août 1997. Plus de 300 corps doivent être identifiés, parfois par ceux-là mêmes qui ont échappé au massacre.

praticable ». Et je suis invité à découvrir les blanches maisons à terrasses, les *koubbas* magnifiques, les jardins en fleurs, de « la ville de Sidi Daoudi ».

Je reviendrai à Tiemcen, plus tard, avec un journaliste algérien. J'apprendrai qu'« impraticable », en l'espèce, signifiait « en cours de nettoyage ». Je découvrirai que le douar massacré ne s'appelait pas, comme l'avait écrit toute la presse (y compris *Liberté*, l'un des meilleurs quotidiens d'Alger), « El Badj », mais El Bordj. Je vérifierai qu'il ne se trouvait pas, comme les journaux l'avaient également dit, à 3 mais à 35 kilomètres de Tiemcen, au fin fond de la *daira* de Chittouane. Et je me ferai surtout une idée, à cette occasion, de ce qu'est ce type de douar : quinze familles loin de tout et, au fond, ignorées de tous ; des maisons dispersées sur trois collines, sans vraie chemin carrossable pour mener de l'une à l'autre et de chacune à Chittouane ; pas de téléphone, bien sûr ; pas de contact avec le monde ; et aucun moyen, en cas d'attaque, de donner l'alerte.

COMMENT les choses se sont-elles précisément passées, cette nuit-là ? Un des survivants a marché quatre heures dans la montagne, mais a dû, avant cela, se terrer toute une journée pour échapper au premier ratisseur, le pire, celui des terroristes acharnés à ce qu'il ne reste aucun témoin de leurs crimes. Sinon ? « Sinon, si je n'y étais pas arrivé, il n'y avait qu'une solution : attendre qu'au marché le plus proche on s'inquire de ne plus voir de re-

présentant du douar et que quelqu'un monte couvrir le visage des morts. »

Le salut, pour ces douars isolés où l'on peut parler de se fixera la prochaine stratégie des tueurs, ne passe plus par l'armée. Il passe par des fusils, par une culture d'auto-défense et, comme en Kabylie, par la constitution de groupes de « patriotes ». Je suis allé en Kabylie. Je suis monté dans ces nids d'aigle qui, comme Igoujdal, ou Ak Chafaa, ont réussi, en n'entrant pas dans les voies du malin et en rendant, surtout, coup pour coup, à écarter le péril. Il y a eu là des hommes admirables, souvent anciens combattants de la guerre de libération, qui ont ressorti les vieux fusils et retrouvé les réflexes d'autrefois. Que l'on ne puisse pas, sans risque, armer des civils, c'est certain. Que le recours à l'autodéfense signifie, toujours, une défaite de l'Etat, c'est évident. Mais les Kabyles n'ont pas eu le choix. Les paysans de l'Ouest algérien ne l'auront probablement pas davantage. Comme me disait le chef des patriotes d'Igoujdal : « Quand les terroristes veulent tout vous prendre, même votre honneur, et que les gendarmes, tremblant de peur dans leur caserne d'Azzeffoun, vous laissent tomber, il n'y a plus à hésiter : il faut prendre les armes ou mourir. »

Entre-temps, je serai allé à Arzew, de l'autre côté d'Oran, sur la route de Mostaganem, là où débouchent, pour se déverser dans les méandres de la Sonatrach, les six gazoducs du pays. C'est l'autre Algérie. C'est l'Algérie utile. C'est une Algérie qui, pendant que

flambent les douars isolés, ne songe, elle, qu'à la fiabilité des cours du brut. La guerre, connaît pas. El Bordj, qu'est-ce que c'est ? Elle ne voit, cette Algérie-là, que la guerre des chiffres, des mètres cubes, des performances. Elle vit dans un autre monde, qui est celui du *cracking*, des marchés internationaux, des barils. J'ai voulu la voir, elle aussi. D'abord parce que c'est, également, l'Algérie. Ensuite parce qu'elle n'est pas, avec l'autre, si dénuée de liens qu'il y paraît.

Je suis accueilli, cet après-midi-

Igoujdal. « Quand les terroristes veulent tout vous prendre, même votre honneur, et que les gendarmes tremblent de peur dans leur caserne, il n'y a plus à hésiter : il faut prendre les armes ou mourir »

là, par l'état-major de l'entreprise au grand complet. On m'explique, autour d'une grande table en fer à cheval, dans une des salles de conférence d'un des villages d'ex-patriés, les réserves de gaz et les procédés de liquéfaction. Les cubages de l'année et le rapport en devises pour l'économie algérienne. Les performances de la bonne vieille gazière GLAZ, pionnière du genre, doyenne de la zone, mais qui est encore sacrément vaillante - et les mystères de la synthèse de l'hélium. Ces hommes sont fiers de leur outil. Ils ont raison. D'autant que la moder-

néité politique de l'Algérie passe aussi, l'imagine, par une forme de prospérité. Mais il n'y a qu'une question, moi, qui m'intéresse tandis qu'ils me racontent leur époque : celle, encore, du terrorisme et de la façon dont ils l'ont conjuré.

Officiellement, la question ne se pose pas. Et la zone, à les entendre, n'aurait jamais, au grand jamais, eu à souffrir de l'islamisme. En réalité, c'est faux, bien sûr. On sait, même si ce type d'information est frappé d'embargo, qu'il y a eu, ces cinq dernières an-

nées, des actions contre des gazoducs, des vols de véhicules, des fils électriques coupés à Gassi Touil ou à In Salah. On sait aussi - je tiens l'information d'un cadre dirigeant de la Sonatrach retrouvé, par hasard, dans l'avion Oran-Alger - qu'il y a eu, à la fin des années 80, une opération idéologique des islamistes autour de la nécessaire « récupération » par le « peuple » de ces richesses nationales accaparées par l'« oligarchie ». Et on sait encore - même source - que ce mouvement a débouché sur une grève dure, mais non moins durement réprimée :

neutralisation des meneurs, licenciements discrets mais massifs, chantage sur les familles, avantages en nature (primes, vacances, voyages à l'étranger) pour les plus dociles... Quant à la sécurité des installations, enfin, j'ai pu constater de visu, en allant visiter la zone avec le « M. Sécurité » local, l'extrême sophistication du dispositif.

C'est, d'abord, aux approches d'Arzew, une série de barrages militaires - les premiers, vraiment sérieux, depuis mon arrivée en Algérie. Ce sont des murs immenses, surmontés de petits barbelés, le long de la principale route d'accès à la zone. C'est une autre enceinte, hermétiquement close celle-là, délimitant, autour de la zone industrielle pro-

Arzew. Des murs, des patrouilles, un satellite espion, deux écrans de contrôle... Pourquoi, ce qu'on fait pour les torchères, ne pas le faire pour les citoyens ?

prement dite, un premier périmètre de sécurité. C'est, à l'intérieur de cette première enceinte, onze petites enceintes secondaires, une pour chaque « complexe ». C'est à l'intérieur et à l'extérieur de chacune de ces enceintes - la principale, comme les secondaires - des unités d'élite de l'armée, mais aussi des vigiles privés, qui patrouillent jour et nuit. Ce sont une série de « villages », sous haute garde eux aussi, où les « expat » ont leur piscine, leurs courts de tennis, leurs maisons. Ce sont, partout, à chaque coin de rue ou presque, un château d'eau en cas d'incendie, des voitures de pompiers prêtes à bondir. C'est, sur le quai, protégeant les aires d'embarquement, d'autres murs encore, d'autres patrouilles. C'est, pour le cas où le danger viendrait de la mer, un satellite-espion, loué aux Américains, capable de détecter tout objet flottant de plus de 2 mètres. Et c'est enfin, servies, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, par des informaticiens de haut vol, pour la plupart étrangers, deux salles d'écrans de contrôle qui détectent le moindre mouvement suspect, qu'il soit sur terre, sur l'eau ou dans les airs...

D E cela aussi, « M. Sécurité » est fier. Et il n'a pas tort, ma foi, de l'être, puisque cette cible géante qu'est Arzew, ce rêve des islamistes, cette banque du pays, ce poumon, il a réussi, depuis six ans, et à quelques escarmouches près, à le sauver de la violence. Mais voici, alors, la vraie question. Je la pose, retré à Alger, à un responsable du RND, le parti au pouvoir, qui m'explique, non sans raison, que, si fragiles que soient, ici, la liberté de la presse, le droit de manifester, voire les embryons d'institutions démocratiques, c'est ce que le monde arabo-musulman offre, jusqu'à nouvel ordre, de moins imparfait. Quand votre pouvoir veut lui dis-je, il peut. Quand il décide de mettre hors d'atteinte les torchères d'Arzew ou du Sahara, il s'en donne les moyens et cela marche. Pourquoi ce qu'on fait pour les torchères, ne pas le faire pour les citoyens ? Cette ingéni-

osité que j'ai vue, cette maîtrise des techniques militaires de pointe dont j'ai pu constater les effets, pourquoi ne s'en sert-on pas pour créer des périmètres de sécurité autour des villes martyrisées de la Mitidja ou des villages qui, dans l'Ouest, attendent déjà leur tour ? C'est la seule question qui vaille. C'est le vrai défi qui attend cet Etat. L'Algérie sera irrévocablement engagée sur la voie démocratique le jour, et le jour seulement, où elle pourra dire au monde : il n'y a plus de villes « utiles » et d'autres « inutiles » ; il n'y plus de différence, ni sort de vies ni entre les morts ; ni sort d'un paysan de Réllzane importé au moins autant que l'appareillage d'un pétrolier.

Bernard-Henri Lévy

© Bernard-Henri Lévy
« Le Monde »

FIN

1501100150

alocs » supprimées

Pour une régulation moderne de l'audiovisuel français par Bernard Spitz

VOLA quinze ans que l'audiovisuel en France et, au-delà, le monde de l'information et des médias sont nés à l'économie de marché. Le résultat est un incessant objet de débats sur lequel chacun a son avis. Cette diversité des points de vue reflète l'importance prise par les médias dans le fonctionnement de notre démocratie. Mais s'il est naturel que les opinions varient, il serait malsain que des règles du jeu, sans cesse modifiées, s'empilent par strates successives sans souci de cohérence ou d'efficacité.

L'audiovisuel moderne doit concilier deux exigences paradoxales. Une exigence économique, qui incite à laisser le marché des médias fonctionner comme les autres, avec des opérateurs qui s'affrontent pour conquérir le plus large public, en prenant des décisions dictées par les seuls facteurs économiques. Et une exigence de règles spécifiques pour un secteur qui intervient dans la formation des idées, des opinions et de l'imaginaire et offre aux Français leur principale activité après le sommeil et le travail.

Pour concilier au nom de l'intérêt général ces deux exigences apparemment contradictoires, les pouvoirs publics ont cumulé une lourde réglementation avec une régulation indépendante chargée d'encadrer le secteur et de lui appliquer le droit. Le bilan de cette construction est aujourd'hui contrasté. Personne ne nie les progrès accomplis en matière de liberté d'expression et d'indépendance des rédactions à l'égard du pouvoir politique. Mais on reste insatisfait d'un système figé qui ne protège pas assez le pouvoir d'informer des intérêts particuliers et méconnaît souvent les réalités de la gestion. D'où la tentation permanente, dans notre pays, d'une attitude défensive visant à réglementer les structures alors qu'il serait plus respectueux de la liberté de stratégie des entreprises et plus efficace collectivement de privilégier une régulation portant sur les comportements.

Notre cadre juridique pêche par

trois points essentiels. Le premier, d'ordre économique, concerne l'amélioration des conditions de concurrence entre supports ; le deuxième, de nature éthique, est lié à la préservation du pluralisme et à l'indépendance éditoriale à l'égard du capital ; le troisième, de type administratif, touche à la rigidité réglementaire qui met notre droit à la traîne de l'évolution technologique, au lieu de l'anticiper.

En matière de concurrence économique, l'enjeu porte sur le contrôle de la concentration horizontale et verticale sur les marchés et sur les conditions d'une répression efficace des abus de position dominante, tant au niveau national que sur les marchés locaux. Il incombe déjà au Conseil de la concurrence de sanctionner les pratiques anticoncurrentielles observées - ce qu'il a fait à diverses reprises, notamment en matière de publicité. Aujourd'hui, le marché de la communication apparaît suffisamment mûr pour que l'on revienne au droit commun, en confiant une compétence générale au Conseil de la concurrence en matière de concentration. On pourrait marquer la volonté de protection particulière du législateur dans ce secteur, en lui donnant la faculté de sanctionner les abus de position dominante, outre les pénalités financières déjà en vigueur, par des modifications structurelles, notamment des obligations de cession d'actifs, propres à éliminer ces situations.

C'est aussi au titre de la préservation de la concurrence que pourrait être limitée l'intégration verticale entre producteurs et diffuseurs.

Pour le respect des règles d'éthique éditoriale et de pluralisme, une autre forme de contrôle de la concentration, appliquée cette fois à la propriété capitaliste des supports, est en cause. C'est le débat sur les seuils de propriété et sur les relations entre groupes de communication et entreprises exerçant une part notable de leurs activités avec l'Etat ou des collectivités territoriales.

A l'heure où, aux Etats-Unis comme en Allemagne, la concentra-

tion se développe pour répondre aux défis de la mondialisation, il importe de ne pas pénaliser nos entreprises par des contraintes superflues. On peut, par exemple, douter de l'efficacité d'une réduction du seuil de propriété capitaliste d'une chaîne de télévision soumise à autorisation. Non seulement en raison des difficultés d'ordre constitutionnel qu'elle soulève, mais parce que le contrôle effectif d'un média peut être exercé par un seul opérateur dès lors qu'il atteint le plafond autorisé et qu'aucun autre groupe ne peut l'en déloger. Sauf à

Il est ahurissant de penser que le satellite aura fêté en France son millionième abonné avant que ce mode de diffusion ne soit pris en compte dans un droit audiovisuel pourtant surabondant

viser l'ingouvernabilité des entreprises, donc le chaos, il faut qu'une autorité se dégage, qui ne peut être que celle de l'actionnaire dominant. Dès lors, à quel bon lui reconnaître ce pouvoir, sans lui en faire assumer la responsabilité financière ?

En privatisant TF1, le législateur n'avait pas éprouvé le besoin d'établir des limites entre l'activité dans l'audiovisuel et l'attribution de marchés publics ou de concessions de service public. Ce faisant, il a créé - on peut le regretter mais c'est ainsi - une situation de fait sur laquelle il n'est pas aisé de revenir puisque des règles nouvelles ne pourraient avoir d'effet rétroactif. On peut rechercher dans une meilleure transparence une voie plus sûre juridiquement et qui ne présenterait pas l'inconvénient de faire le jeu éventuel des sociétés étrangères placées en embuscade.

Les exigences de transparence seraient satisfaites par l'incitation au regroupement dans des sociétés cotées, des actifs de communication de groupes aux activités multiples, à condition de s'assurer de la neutralité

fiscale d'une telle opération. L'exemple de la séparation Chargeurs-Pathe prouve que le marché serait ouvert. L'idée est avancée, d'autre part, d'un statut particulier pour les entreprises audiovisuelles, avec la mise en place d'un directeur et d'un conseil de surveillance, voire l'institutionnalisation des sociétés de rédacteurs. De telles mesures participent d'un principe louable, bien que l'indépendance éditoriale ne soit pas un enjeu central pour tous les opérateurs. En tout état de cause, il serait illusoire d'oublier le principe rustique selon lequel « qui

paie commande ». Reste la question cruciale du contrôle indirect : rien n'empêche quelque groupe financier français ou européen que ce soit, fût-il au service d'intérêts douteux, de prendre le contrôle de groupes contrôlant eux-mêmes des opérateurs audiovisuels nationaux. Cette hypothèse devrait conduire à préciser dans la loi les cas où l'agrément de l'autorité de régulation est requis.

Le troisième angle mort de notre réglementation est celui de sa rapidité d'adaptation. Il est ahurissant de penser que le satellite aura fêté en France son millionième abonné avant que ce mode de diffusion ne soit pris en compte dans un droit audiovisuel pourtant surabondant. Les technologies numériques remettent en cause la plupart des postulats fondant notre réglementation. L'apparition de contenus combinant programmes et services, le poids croissant et bientôt dominant de la télévision payante, l'atténuation des frontières entre supports, sont autant de facteurs qui militent contre une réglementation

tatillonne, que ce soit en matière de quotas ou de taxes diverses. Notre droit de la communication doit au contraire évoluer vers une régulation souple, consciente des enjeux économiques, s'adaptant en temps réel dans l'intérêt de tous les acteurs concernés : Etat, médias et société.

Cette recherche de l'efficacité conduit à évaluer les rapports entre autorités régulatrices : CSA, Conseil de la concurrence, Autorité de régulation des télécommunications (ART) et Agence des fréquences. La répartition des rôles est prévue pour le droit des contenus, qui relève du CSA, et celui des Télécom, qui est régulé par les autorités nouvellement créées. En matière de concurrence, c'est moins évident : ainsi, le CSA n'a pas, depuis sa création, estimé nécessaire de saisir le Conseil de la concurrence de pratiques anticoncurrentielles. En réalité, la position du CSA est délicate en raison du phénomène classique que les économistes baptisent « capture réglementaire » : tel est le cas d'une institution, chargée de couvrir un secteur particulier relativement concentré, quand elle est réticente à l'idée de tout confier à ses principaux acteurs, comme dans le cas du marché de la télévision en France. Alors, pratiquement, ce sont eux qui finissent par contrôler leur propre contrôle.

Là encore, la réforme doit être guidée par le pragmatisme et le souci de simplicité. Le Conseil de la concurrence est le mieux à même de veiller à ce pour quoi il a été créé : le respect du jeu de la concurrence. De plus, habitué à traiter des dossiers concernant les principales entreprises opérant en France, sans considération de taille ou de secteur, aucune ne pèse plus qu'une autre, ce qui le met par construction à l'abri de toute « capture réglementaire ». Une architecture cohérente se dessine alors autour d'instances au statut modernisé : à un CSA renoué, la régulation et le contrôle des contenus des opérateurs privés et publics ; au Conseil de la concurrence, la régulation économique et le contrôle du libre-jeu de la concurrence ; à l'ART et à l'Agence des fré-

quences, la régulation technique et le contrôle de la législation des Télécom.

A cette architecture pragmatique, on peut préférer un dessin plus unitaire, avec la création d'un organisme unique, sur le modèle de la FCC américaine. Une telle option ne manque pas d'intérêt, mais ne pourra se concrétiser à court terme sans un affrontement parlementaire où l'opposition feindra de découvrir une prétendue « mainmise » du pouvoir sur les médias. A défaut, reste le constat de l'émergence des trois types d'instances spécialisées qui, si l'on procède aux ajustements de frontières nécessaires, assureront une régulation équilibrée et légitime du secteur. Et sur les décisions les plus importantes comme les renouvellements et retrais d'autorisation, l'agrément à des modifications substantielles du capital ou des cahiers des charges ? On pourrait alors suggérer la constitution d'un Collège où ces instances seraient représentées, à l'instar du Tribunal des conflits.

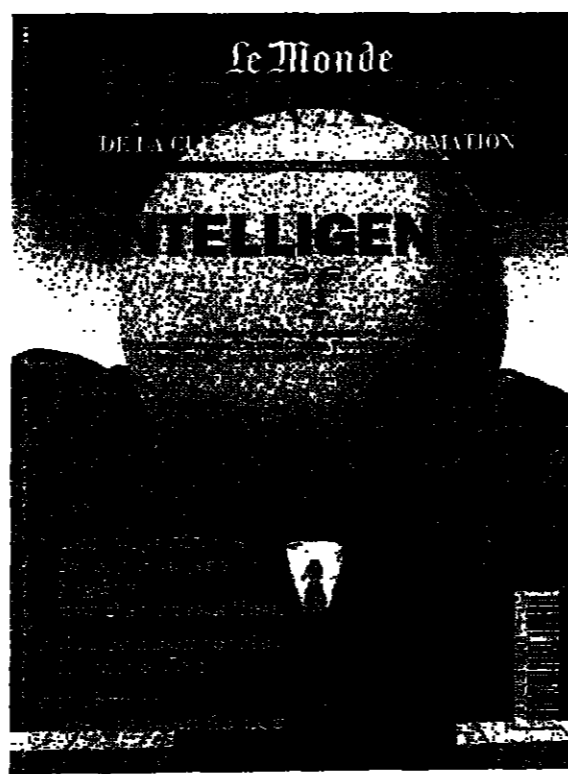
Restera, si l'on se tient à ces objectifs, à se débarrasser en contrepartie de la surdose de textes réglementaires obsolètes et à alléger les cahiers des charges pointillistes des chaînes publiques, bref à rendre aux opérateurs privés et publics leur liberté d'inventer dans un cadre juridique simplifié mais respecté.

Restera aussi, et peut-être surtout, à l'Etat actionnaire à redéfinir ses missions en matière d'audiovisuel public, à y assumer son choix des responsables, à y moderniser ses méthodes et à y proportionner son financement. Un cadre juridique est en effet un moyen, pas une fin en soi. C'est au prix de cet effort global de rénovation qu'on offrira à l'un des secteurs les plus dynamiques de notre économie la régulation moderne à laquelle il a droit ; et que, au-delà d'une « exception culturelle défensive », pourra naître une véritable ambition de création et de conquête.

Bernard Spitz est maître des requêtes au Conseil d'Etat.

aux Etats-Unis

Il n'y a pas que le physique qui compte



Jean-Pierre Changeux, Christian Baudelot, Jacques Bouveresse, Dominique de Calan, CharliE Couture, Pascal Engel, Roger Fauroux, Jean-Michel Gaillard, Hervé Hamon, Nathalie Heinrich, Olivier Houdé, Jacques Mehler, Paul Mengal, Françoise Parot, Michel Serres, Annette Wiewiorka, etc.

Chaque mois, un grand dossier, supervisé par un rédacteur en chef invité, apporte un éclairage différent sur les grands sujets contemporains : philosophie, science, culture, multimédia, voyage, parole, jeunes, civisme, université, etc. Des journalistes, des universitaires, des écrivains et des scientifiques enquêtent et s'expriment pour mieux ouvrir la réflexion de ceux qui, quotidiennement, transmettent des œuvres et forment les citoyens d'aujourd'hui et de demain. Chaque mois, *Le Monde de l'éducation* a rendez-vous avec celui de la culture et de la formation.

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la FNAC le vendredi 16 janvier à 17 heures à la FNAC d'Angers et le jeudi 22 janvier à 18 heures à la FNAC du Forum des Halles à Paris, sur le thème : « L'intelligence se mesure-t-elle ? »



VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR



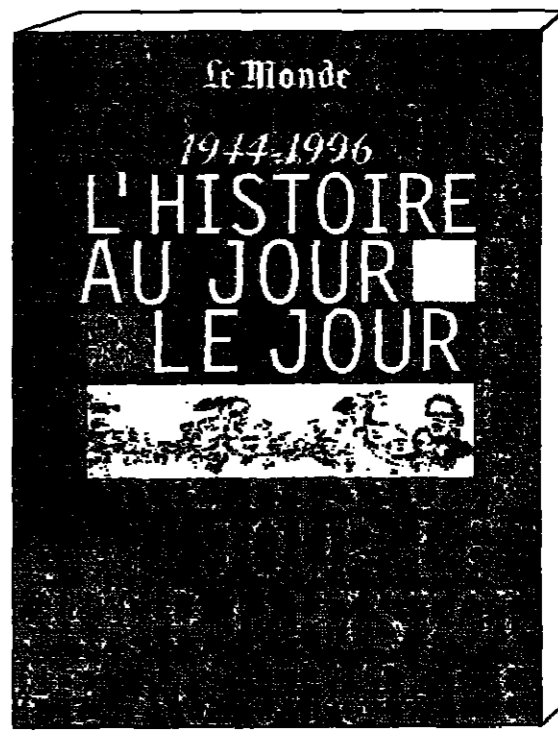
L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR 1944 - 1996

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE DU MONDE

La sélection des archives du *Monde* qui permet de revoir et de comprendre les événements qui ont fait l'histoire du demi-siècle, découpée sous trois rubriques : les relations internationales, les aires géopolitiques, la France.

Cette encyclopédie historique est composée des articles d'analyse les plus significatifs, d'une chronologie très détaillée, de nombreuses cartes en couleurs, et des illustrations tirées du *Monde*. L'index des noms de personnes, de lieux et des thèmes facilite les recherches du lecteur. Un livre de référence indispensable dans toutes les bibliothèques.

Les archives du quotidien au service de l'histoire



Le Monde EDITIONS

1 242 pages - 400 F
En vente chez votre libraire ou à défaut au Monde-Éditions, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75005 Paris

الساسة في الجليل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TEL.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés: 01-42-17-32-90
Internet: http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

Dialoguer avec l'Iran

Le discours du président iranien Mohammad Khatami n'est peut-être qu'un exercice de style. Mais il est le premier pas vers un dialogue avec l'Iran et les Etats-Unis ne peuvent pas être effacés d'un trait de plume. Avant d'aborder le fond du contentieux, c'est à un changement de mentalité et de perception que M. Khatami veut procéder. Et il est le premier président de la République islamique à suggérer des voies secondaires pour dégager le terrain afin que de futures négociations ne soient pas une partie de bras-armé avec Washington.

entend engager ce dialogue entre les civilisations dont il s'est toujours fait l'ardent apôtre. A ces deux publics, il a aussi dit que l'Islam « n'est l'ennemi d'aucune nation, ni d'aucune religion » et que religion et liberté ne sont pas antinomiques. Ces belles paroles, comme le rejet de tous les soupçons et accusations portés principalement par les Etats-Unis - mais ils ne sont pas les seuls - contre l'Iran, ne suffisent évidemment pas à apaiser les doutes, encore moins à régler les vrais problèmes. Aussi bien à Téhéran qu'à Washington, les résistances au dialogue sont grandes. M. Khatami le sait, mais il veut enclencher une mécanique et n'est pas pressé d'aboutir. L'approche européenne - le « dialogue critique » - lui paraît être un bon exemple, par opposition aux méthodes punitives des différentes administrations américaines, à qui il a rappelé que leurs efforts pour mettre l'Iran en quarantaine étaient demeurés vains et que son pays continuait à tourner sans eux et sans grands dommages.

Depuis l'accession de M. Khatami à la présidence en août 1997, les choses changent en Iran. Le nouveau président, soutenu par une écrasante majorité de la population iranienne (il a été élu avec 70 % des voix), veut ouvrir son pays au monde. Toute réaction positive de l'étranger, singulièrement des Etats-Unis, ne peut que l'encourager à aller de l'avant et à battre en brèche tous ceux qui, chez lui, refusent tout changement.

Mais où donc est passée la gauche israélienne ?

C'EST une vraie-fausse charade à la mode dans les cercles avertis de Tel Aviv. Mon premier est « plutôt contre » l'avènement d'un Etat palestinien indépendant et « plutôt pour » la présence militaire continue d'Israël sur le plateau syrien du Golan. Mon deuxième a refusé de voter, en septembre 1995, les accords de paix israélo-palestiniens connus sous le vocable « d'Oslo 2 ». Mais il a soutenu début décembre le durcissement en catastrophe de la loi d'annexion d'Israël de la partie arabe occupée de Jérusalem. Mon troisième est « opposé » au démantèlement des colonies juives. Il est « pour » l'annexion à Israël de la plupart d'entre elles. Il n'embrasse pas de restituer plus de la moitié de leurs territoires occupés aux Palestiniens et il ambitionne de constituer « un gouvernement d'union nationale avec le Likoud » et la quasi-totalité des partis de la droite nationale-religieuse.

Mon tout est un ancien commando, un homme ambitieux et solitaire doté d'une très haute opinion de lui-même, mais qui fait face en ce moment à un début de mutinerie dans sa propre formation. Inutile de continuer. En Israël, dès les premiers mots, chacun a reconnu Ehoud Barak, le nouveau chef déjà très contesté du Parti travailliste. Trois ans après son irruption dans l'arène politique, regrette Zeev Charaf, éditeur en chef de l'hebdomadaire libéral The Jerusalem Report, l'ancien général qui se présente comme « l'héritier » d'Itzhak Rabin n'a pas « articulé le moindre discours intéressant, ni énoncé la moindre idée originale ».

Publiquement pris à contre-pied, Barak « le brillant stratège » passera les jours suivants à essayer de prendre ses distances avec la « sortie » de son illustre prédécesseur. Mais l'estocade a porté. Ce jour-là, le chef travailliste ne parviendra même pas à faire adopter par 15 % des présents sa décision de créer un poste de directeur général du parti. Pire, la proposition qu'il a faite quelques jours plus tôt dans la presse - « sans consulter quiconque » se plaindraient plusieurs témoins - d'instituer un service national obligatoire pour les « Palestiniens-Israéliens » qui ne sont jamais appelés à la conscription et les jeunes « hommes en noir », les religieux ultra-orthodoxes qui y échappent presque systématiquement, ne sera même pas mise aux voix. « Nous voulons une vraie politique qui se démarque de celle du Likoud, se ficheront plusieurs responsables du parti, pas des gadgets ».

Les brûlures de l'âme par Lionel Portier



Finie l'alliance avec les laïcs progressistes et anticléricals du Meretz (9 députés), qui ont osé affirmer « souhaitable » l'avènement d'un Etat palestinien indépendant dans leur programme politique. Ehoud Barak a fait une étude de marché et il chasse sur les terres de la droite en évitant soigneusement tout débat idéologique. Il a ainsi rencontré David Levy, avant sa démission de son poste de ministre des affaires étrangères le 4 janvier. Jour après jour, sans exception aucune, sa rhétorique de chef de l'opposition consiste à railler « l'incompétence » de « Bibi » Néanyahu, son « amateurisme », son « opportunisme », ses « compromissions », ses « choix d'un gouvernement national-religieux » beaucoup, dans le « camp de la paix », jugent catastrophiques pour l'Etat juif. Pas un mot sur l'apômb avec lequel Israël dispose tranquillement, « pour raisons de sécurité » bien entendu, de territoires conquis par la force, qui ne lui ont jamais été attribués par quiconque et qui, au demeurant, sont peuplés de deux millions et demi d'autochtones arabes.

Le Monde est édité par le SA LE MONDE
Président du conseil de surveillance: Jean-Marie Colombani
Directeur: Jean-Marie Colombani; Dominique Aldrey, directeur général; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction: Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction: Jean-Yves Lemoine, Robert Solf
Rédacteurs en chef: Jean-Paul Bessez, Pierre Georges, Laurent Goussier, Edy Tranchesi, Michel Kolman, Bernard Le Gendre
Directeur artistique: Dominique Royette
Rédacteur en chef technique: Eric Azim
Secrétaire général de la rédaction: Alain Fourmeant
Médiateur: Thémis Perreux
Directeur éditorial: Eric Plé, directeur délégué; Anne Chaussonberg
Conseiller de la direction: Alain Rollot; directeur des relations institutionnelles: Daniel Vernet
Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Gérard Courbot, vice-président
Anciens directeurs: Hubert Beauvillier (1944-1969), Jacques Sarrat (1969-1982), André Lecaillon (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lecaillon (1991-1994)
Le Monde est édité par le SA Le Monde
Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1974
Capital social: 961 000 F. Actionnaires: Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beauvillier, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Europe, Le Monde Investissements, Le Monde Presse, Misa Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bonnard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde
Les débords de la Moselle

PAR un petit matin gris, le président du conseil et sa suite ont abordé les régions sinistrées des Vosges et de l'Alsace. C'est à Epinal, vers 8 h 30, que M. Robert Schuman a commencé une visite qui ne revêt pas les traits trop connus des voyages officiels, mais empreinte à la tristesse des lieux dévastés une gravité inhabituelle. Certes les « autorités » sont présentes, mais elles ne seront jamais un écran entre le président du conseil et les pauvres gens qu'il est d'abord venu voir. Il s'agit de regarder la ville pour apercevoir, comme M. Jules Moch, ministre de l'Intérieur, le dira tout à l'heure, « trois couches de désastres superposés dans le temps et dans l'espace »: 1940, 1944, 1947.

bouillonnante, bourbeuse, enfin rentrée dans son lit après avoir emporté les ponts provisoires établis au lendemain de la Libération. Dans les quartiers sinistrés, le niveau de l'eau s'y mesure à la dégradation des meubles familiaux. Très simplement, M. Robert Schuman entre dans quelques maisons, parlant en voisin aux sinistrés. A la mairie, à la préfecture, au conseil général, il tient le même langage. Avec précision, M. Jules Moch chiffre les dégâts matériels et expose les modalités et les trois phases de l'aide gouvernementale: aide urgente de 100 millions pour les cinq départements, réparation des dommages, enfin aide générale de solidarité provoquée parmi les départements non sinistrés.

Une passe difficile pour Lionel Jospin

Suite de la première page
Le pari sur une issue rapide n'était pas forcément absurde. Il a été mis en échec à la faveur de la « trêve des confiseurs » qui, comme l'a dit avec raison M. Notat, rendait disponibles les manchettes de journaux et les écrans de télévision; mais rien, après tout, n'interdisait à la dirigeante de la CFDT et à la ministre de l'emploi d'en profiter, elles aussi, pour répondre à celles et ceux qui les interpellent. Leur silence n'a sans doute pas été pour rien dans la persistance du mouvement qui, cependant, s'explique avant tout par son opportunité.

secteur public et parapublic, les chômeurs de longue durée et ceux qui craignent d'être durablement privés d'emploi se disent qu'ils risquent d'être passés par pertes et profits au compte des mauvaises années 1993-1997, et de rester sur le quai au moment où le train semble redémarrer. Leur protestation est celle d'hommes et de femmes qui ne veulent pas basculer dans la catégorie des exclus, condamnés à l'assistance. M. Anbray a eu raison de le dire: leur première revendication, c'est l'emploi. La réussite du mouvement tient essentiellement à ce qu'il a fait entendre le refus de se considérer soi-même comme voué au guicher de l'aide sociale. En réclamant un revenu normal, les « occupants » des Assedic affirment leur volonté d'accéder à la seule source normale de revenus, c'est-à-dire à un emploi.

l'ancien président de la République. C'est cet engagement-là que vise le mouvement des chômeurs, et il est logique que les alliés du PS, Verts, communistes et chevronnés, venus vers lui sur la base d'une critique du socialisme de gouvernement des années 80, se sentent et se disent en phase avec les occupants des Assedic. Les socialistes d'aujourd'hui ont choisi de s'entendre et d'accéder au pouvoir avec ceux que l'on rangeait autrefois dans la gauche « non gouvernementale ». La culture critique qui caractérise ces formations-là est représentée en tant que telle au gouvernement; il serait contradictoire qu'elle y fût réduite au silence.

Le Monde sur tous les supports
Télématique: 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel: 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-36
Le Monde sur CD-ROM: renseignements par téléphone, 01-44-06-78-30
Index et microfilms du Monde: renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe: GO LEMONDE
Adresse Internet: http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province: 08-36-68-03-78

Patrice Claude

Patrick Jarreau

RECTIFICATIF
STUDIO HARCOURT
En illustration de l'article intitulé « Harcourt pour tous » (Le Monde du 6 décembre 1997), nous avons publié un cliché issu de ce studio et montrant un chat persan anglais, qui a été attribué par erreur à une publicité pour la marque Whiskas. Il s'agissait en fait d'une campagne de promotion de la marque Gourme appartenant à la société Friskies-Nestlé, réalisée par l'agence McCann-Erickson.

150

éc la gauche israélienne

Le mouvement de gauche israélien a connu une importante victoire lors des élections législatives de dimanche 17 janvier 1998. Le parti travailliste, dirigé par le ministre de la Défense, a obtenu 38,5 % des voix, contre 27,5 % pour le Likoud, le parti de droite dirigé par le ministre de l'Intérieur. Cette victoire est considérée comme un tournant dans l'histoire récente d'Israël, car elle marque le retour au pouvoir d'un parti qui prône une solution pacifique au conflit arabo-israélien.

Partis



Le mouvement de gauche israélien a connu une importante victoire lors des élections législatives de dimanche 17 janvier 1998. Le parti travailliste, dirigé par le ministre de la Défense, a obtenu 38,5 % des voix, contre 27,5 % pour le Likoud, le parti de droite dirigé par le ministre de l'Intérieur. Cette victoire est considérée comme un tournant dans l'histoire récente d'Israël, car elle marque le retour au pouvoir d'un parti qui prône une solution pacifique au conflit arabo-israélien.

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 9 JANVIER 1998

SALON DE DETROIT Les trois constructeurs automobiles américains - General Motors, Ford et Chrysler - restent optimistes même s'ils ont perdu du terrain face aux Européens et aux Japonais en 1997. Il est vrai qu'ils restent bénéficiaires. ● **LES VENTES** d'automobiles aux Etats-Unis, dont près de la moitié sont des light trucks (pick-up, 4x4, monospaces) se sont maintenues au-dessus de 15 millions d'unités l'an dernier. Pour 1998, Detroit s'attend à une croissance du marché qui pourrait atteindre 15,6 millions d'unités. ● **LES BIG THREE** ne dominent plus autant le secteur des light trucks : la part des étrangers, et notamment des Japonais, y progresse. Sur le marché des berlines traditionnelles, les américaines ne sont plus qu'à 60 %. ● **LES MARQUES ALLEMANDES** enregistrent d'excellentes performances aux Etats-Unis. Les constructeurs nippons bénéficient de la dépréciation du yen.

Les constructeurs automobiles américains perdent du terrain

Avec quelque 15 millions de véhicules vendus en 1997, le marché se porte bien aux Etats-Unis. Mais les « Big Three » sont de plus en plus concurrencés par les Japonais et les Européens, y compris sur le secteur, très porteur, des « light trucks »

DETROIT
de notre envoyé spécial
Il aurait fallu bien plus que quelques points de part de marché perdus pour refroidir l'optimisme des constructeurs américains. Malgré des ventes en baisse face à la concurrence japonaise et européenne, General Motors, Ford, Chrysler, ont, une fois de plus, transformé le Salon automobile de Detroit en un vaste show avec force paillettes, lundi 5 janvier, lors de l'ouverture à la presse de ce rendez-vous annuel qui prendra fin le 19 janvier. Chrysler a dévoilé sa berline 300M en reconstituant des tableaux vivants alors que l'état-major de Chevrolet a intronisé, en Stetson et blue-jeans, le nouveau pick-up Silverado.

Les Big Three accordent davantage d'importance à la bonne tenue des ventes - qui se maintiennent juste au-dessus de 15 millions d'unités - qu'au terrain abandonné aux importations. En 1997, aucun groupe n'a perdu de l'argent. Leurs efforts de réorganisation et de réduction des coûts de fabrication menés ces dernières années portent leurs fruits, alors que l'essor continu des light trucks (pick-up, 4x4, monospaces), qui frôlent 49 % des immatriculations, permet de compenser les rabais

La menace japonaise

En 1997, les trois constructeurs américains ont perdu du terrain face aux Japonais et aux Européens :
● General Motors : 4,8 millions de véhicules vendus (-0,6 % par rapport à 1996).
● Ford : 3,8 millions (-0,4 %).
● Chrysler : 2,3 millions (-6 %).
● Toyota : 1,2 million (+6,4 %).
● Honda : 0,9 million (+11,8 %).
● Volkswagen : 137 000 (+1,5 %).
● BMW : 122 400 (+16 %).
● Mercedes : 122 265 (+34,6 %).

consentis sur les berlines. Néanmoins, l'automobile américaine pourrait bien avoir mangé son pain blanc. Elle ne domine plus autant le secteur des light trucks, qui lui a permis de distancer ces dernières années les Japonais. La part des importations (près de 20 %) y progresse d'un peu plus d'un point chaque année alors que, sur le marché des berlines traditionnelles, les américaines n'atteignent plus que 60 %. Berline la plus vendue depuis quatre ans, la Ford Taurus s'est effacée en 1997 devant la Toyota Camry. Chrysler, star du marché en 1996, connaît un passage difficile imputable aux grèves de l'an passé mais aussi au retard pris pour le renouvellement d'une partie de sa gamme.

SUCCES COMMERCIAUX

En dépit de vrais succès commerciaux (les pick-up Ford série F, la Lincoln Navigator) et l'arrivée des tout nouveaux modèles prometteurs (les pick-up Chevrolet Silverado et GMC Sierra, ou la Cadillac Seville), la production nationale n'a pu se défaire de plusieurs handicaps. Son contenu technologique est moins élaboré ; sa fiabilité et sa qualité de fabrication restent en deçà des modèles européens et japonais, y compris ceux produits aux Etats-Unis. « En matière de technologie, il est certain que les Européens sont meilleurs que nous et que les Japonais constituent toujours la référence dans le domaine de la qualité », admet Richard Wagener, responsable des activités automobiles nord-américaines pour General Motors. Cependant, nous sommes en train de changer radicalement, car le consommateur devient de plus en plus exigeant. Quoique très minoritaires (moins de 5 % des ventes), les marques européennes nourrissent des ambitions grandissantes. Mercedes, qui cherche un partenaire pour créer une gamme de modèles

moins élitistes aux Etats-Unis, envisage d'agrandir sa toute nouvelle usine de Tuscaloosa (Alabama) pour y produire des monospaces. La firme de Stuttgart a réalisé en 1997 un record de ventes outre-Atlantique (770 000) et compte

General Motors veut réduire ses effectifs européens

General Motors (GM), premier constructeur automobile mondial, veut réduire de 20 % à 30 % ses effectifs en Europe où il emploie environ 80 000 personnes. Ce sont donc entre 16 000 et 24 000 emplois qui seront supprimés sur le Vieux Continent dans les cinq ans à venir. Selon le Wall Street Journal Europe du mercredi 7 janvier, qui a divulgué l'information, ces compressions d'effectifs se feront sur la base de départs en retraite et de départs volontaires. Si GM n'a pas dévoté quelles seraient les usines touchées, il était déjà prévu que son site belge d'Anvers supprime 1 900 postes à compter du 1^{er} janvier 1998. General Motors possède six usines en Allemagne, deux en Grande-Bretagne, et une en Espagne. Selon la dernière étude de l'Economic Intelligence Unit, GM classe deux de ses usines (Eisenach en Allemagne et Saragosse en Espagne) parmi les dix sites européens les plus productifs. Mais la vigueur de la concurrence et de la guerre des prix en Europe incite le constructeur à servir encore les coûts.

bien franchir la barre du million dans les prochaines années. Volkswagen présente à Detroit sa nouvelle Passat et surtout sa New Beetle, fabriquée au Mexique et proposée à 15 200 dollars (91 000 francs environ). Cette at-

tendrisse mais moderne réincarnation de l'antique Coccinelle vise les baby boomers autant aux Etats-Unis (50 000 ventes espérées par an) qu'en Europe. Mais la menace la plus pressante est japonaise. Bien que la plupart de leurs modèles soient produits sur le sol américain, les constructeurs nippons bénéficient de la dépréciation du yen en tirant les prix vers le bas. Ils ont aussi su s'adapter à la nouvelle donne en proposant d'avenants light trucks qui séduisent surtout les 35-55 ans.

OPTIMISME DES ANALYSTES

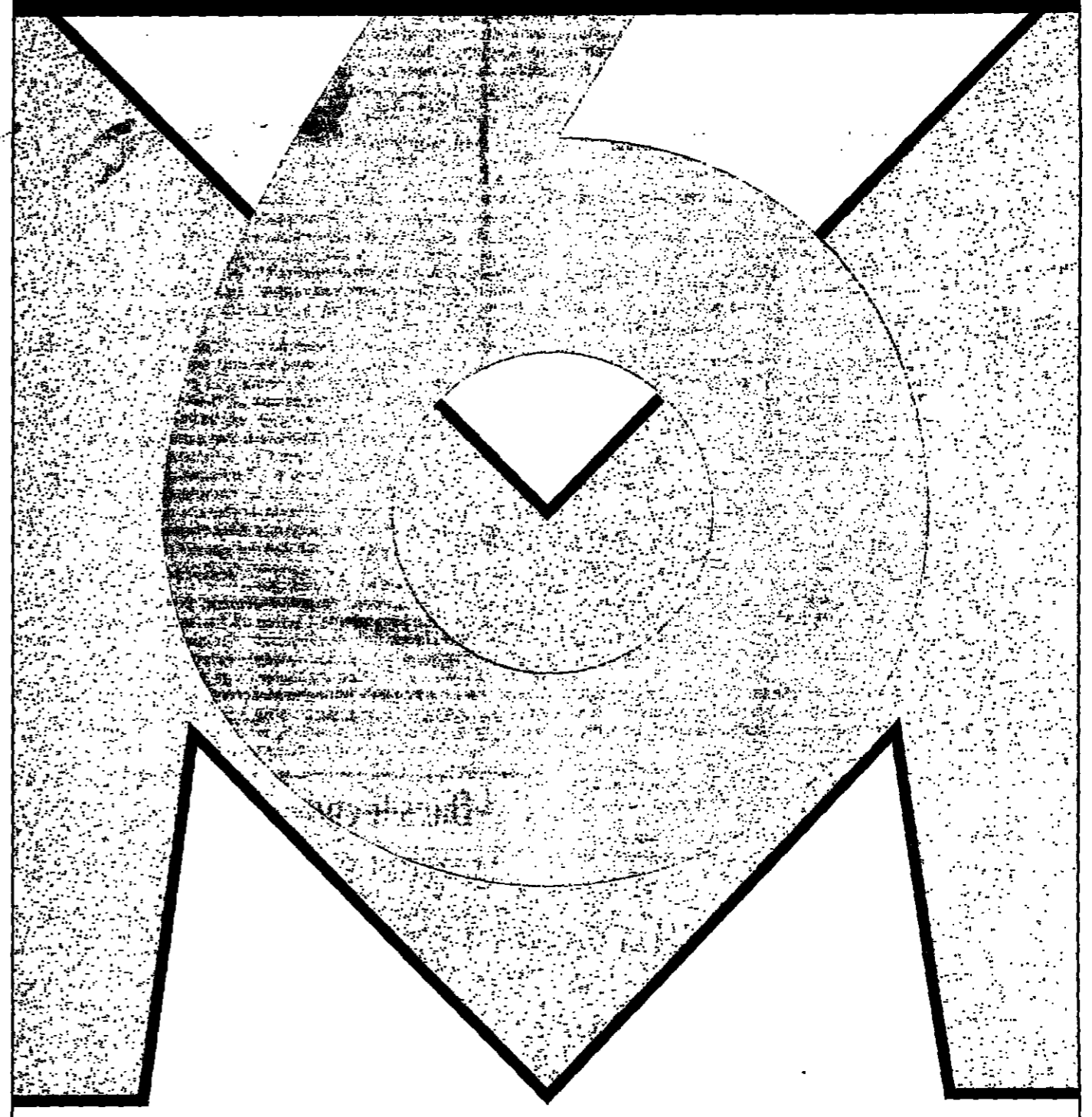
Toyota vient de présenter la monospace Sienna et Honda lancera en 1999 un modèle plus luxueux. Les marques américaines redoutent particulièrement les conséquences de la crise financière asiatique. « Le risque existe que les Japonais, dont le marché automobile intérieur est en panne et

dont les débouchés naturels en Asie se trouvent brusquement réduits, cherchent à exporter leurs difficultés. Ce ne serait une bonne solution pour personne », prévient Mustafa Mohadarem, économiste en chef chez General Motors.

Aiguillonnés par les Européens, menacés par les Japonais, les constructeurs américains restent pourtant sereins. Maintes fois annoncé, le retournement du marché des light trucks n'est toujours pas en vue. Pour 1998, Detroit s'attend à une croissance des ventes d'automobiles qui pourraient atteindre 15,6 millions d'unités. A plus long terme, les analystes sont optimistes. Selon eux, le marché devrait durablement perdre son caractère cyclique et le nombre moyen de véhicules par ménage devrait passer de 1,8 aujourd'hui à 1,9 en 2005.

Jean-Michel Normand

M6 est la seule grande chaîne nationale à progresser pour la 2^e année consécutive.



Il faudrait que l'on arrête de grandir, sinon on ne va plus nous reconnaître.

M6 ne cesse de grandir avec 12,7%* de part d'audience nationale moyenne (4 ans et +) en 1997. Elle est devenue la 2^e chaîne la plus regardée des 4-34 ans. Jamais deux sans trois... Après un dernier trimestre 1997 particulièrement réussi, avec 13,4%* de part d'audience, M6 a pour objectif, en 1998, de continuer à vous séduire et de rester la chaîne leader de la croissance.

*Source Médiamétrie/Nielsen

Les gestes de bonne volonté écologique se multiplient

DETROIT
de notre envoyé spécial
Au Salon de Detroit, rares sont les stands où n'est pas fièrement exposé un « concept car » à motorisation hybride (un moteur électrique associé à un petit moteur thermique), ou un prototype d'automobile estampillé Sulev (Super ultra low emission vehicle). Ford a annoncé que les millésimes 1999 de quatre de ses modèles 4x4 (Ford Explorer et Expedition, Mercury Mountaineer, Lincoln Navigator) ainsi que les monospaces Windstar entreront dans la catégorie des LEV (Low emission vehicle, véhicule à faible émission) dotés, sans supplément de prix, d'un catalyseur spécial.

Pour sa part, General Motors, qui a vendu 300 modèles Saturn EV à propulsion électrique à des automobilistes de Los Angeles, dévoile une série de nouveaux modèles hybrides ou fonctionnant avec une pile à combustible (hydrogène liquide). Enfin Chrysler a agréablement surpris avec une Dodge Intrepid ESX 2, un modèle associant un petit moteur Diesel de trois cylindres et 1,5 litre et un moteur électrique de 55 kW dont le surcoût à l'achat est limité à 15 000 dollars.

Les trois groupes, qui ont déjà mis leurs forces en commun pour développer une petite turbine écologique et mettre au point des peintures à l'eau pour leurs futures voitures, ont des objectifs très immédiats. Ils veulent ainsi atténuer les critiques que suscitent les light trucks (pick-up, 4x4, monospaces). Animées par de gros moteurs, ces voitures ne sont pas soumises aux normes LEV, ce qui

mécontente les lobbies écologistes, dont certains réclament que des aides publiques soient accordées aux acheteurs de petites voitures.

Soucieuse de protéger une catégorie de véhicules où la concurrence étrangère est beaucoup moins à son aise, l'industrie automobile américaine multiplie les gestes de bonne volonté. Commercialiser des petits modèles, mais aussi des voitures « propres », permet également de satisfaire à la réglementation CAFE (Corporate average fuel economy), qui impose à chaque firme de respecter un niveau moyen de consommation.

CONSUMMATEURS INDIFFÉRENTS

Et le consommateur ? Dans le contexte actuel, il semble s'intéresser d'assez loin au débat. « Avec un prix de l'essence aussi bas que le nôtre, les gens veulent des voitures de plus en plus puissantes, cela ne fait absolument aucun doute », assure John Smith, le patron de General Motors. Son homologue chez Ford, Alex Trotman, est encore plus net : « Nos clients n'ont pas à s'excuser lorsqu'ils achètent un gros 4x4. Ce ne sont pas des voitures gourmandes. »

L'intérêt affiché par les constructeurs américains pour les moteurs Diesel, encore peu répandus aux Etats-Unis, doit être sérieusement relativisé. « Au moins tant qu'il n'y aura pas de menace sérieuse d'augmentation sensible du prix de l'essence », précise un responsable de General Motors, le premier groupe automobile mondial.

J.-M.N.

primées

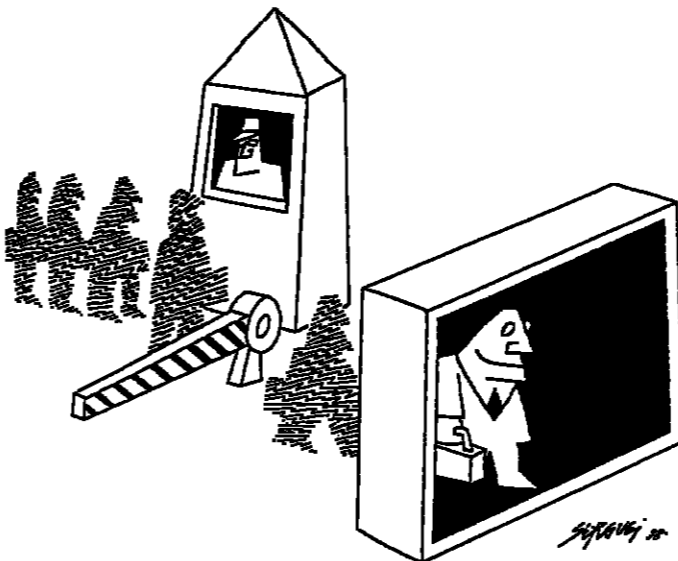
rechercher et utiliser les fonds propres

Le redémarrage du numérique en Allemagne est repoussé à mai

Déjà retardée par la Commission européenne, la commercialisation de la plate-forme commune de la CLT-UFA et Kirch va connaître, à cause d'une requête de l'Office allemand des cartels, un nouveau report avec des conséquences financières pour les deux groupes

LE PROJET de bouquet numérique commun mis en œuvre, en Allemagne, par la CLT-UFA et Kirch...

qui permettrait à la CLT-UFA et à Kirch de contrôler Premiere à parts égales...



de DF 1 après dix-huit mois de commercialisation. Outre son irritation de départ, la Commission de Bruxelles a aussi listé les points noirs de l'association entre la CLT-UFA et Kirch. Premier point visé : la

D. Box, décodeur commun et obligatoire choisi par la CLT-UFA, Kirch et Deutsche Telekom...

commune de gestion de système de contrôle d'accès qui aurait, pour Bruxelles, l'avantage de laisser, au moins en partie, la maîtrise de la gestion de leur parc d'abonnés aux autres opérateurs.

Guy Dutheil

Consciente de la mauvaise humeur de Bruxelles, la direction de Premiere prévoyait que la Commission européenne traitait au bout du délai de quatre mois dont elle dispose pour examiner le dossier...

LA SUSPENSION de la commercialisation de la plate-forme numérique commune se traduit par des conséquences financières non négligeables pour la CLT-UFA...

La CLT-UFA pourrait réduire sa participation dans Premiere

doivent être compensées par ailleurs. Selon des estimations, la CLT-UFA avait prévu un trou de 400 millions de deutschemarks en 1998...

1,3 milliard de deutschemarks à Kirch et à la CLT-UFA (environ 4,3 milliards de francs), dont 1,1 milliard pour le seul groupe Kirch...

G. D.

Dassault devrait racheter « Valeurs actuelles » et « Le Journal des finances »

APRÈS AVOIR manifesté son intérêt pour la reprise du Point, puis de L'Express...

d'Orval à la tête de Valeurs actuelles et de Spectacles du monde, et Michel Kempiski au Journal des finances...

plaires, selon Diffusion contrôle. Valmonde réalise un chiffre d'affaires de 160 millions de francs...

C'est ce qui a conduit Fimalac à racheter l'agence de notation financière américaine Fitch Investors...

Polémique autour du financement du poste de la secrétaire de Hervé Bourges

LA SECRÉTAIRE personnelle de Hervé Bourges, actuel président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)...

Jeannot Elkabbach précise pour sa part « avoir accepté la demande de mise à disposition de sa secrétaire formulée par Hervé Bourges... »

« Le Point » rejoint la régie publicitaire d'Hachette

LE POINT a rejoint, le 1^{er} janvier, la régie publicitaire du groupe Hachette, Interdeco...

net de 165 millions de francs et Le Point de 104 millions de francs en 1996...

La nouveauté de ce couplage vient de ce qu'il associe un news magazine à un picture magazine...

DÉPÊCHES ■ AUDIOVISUEL : les syndicats de la Société française de production (SFP) ont manifesté leur inquiétude...

François Pinault a payé 120 millions de francs

La holding familiale de François Pinault, Artémis, est officiellement devenue propriétaire du Point...

Interdeco ne veut plus se présenter comme la régie du seul groupe Hachette, mais développer des synergies entre les éditeurs...

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS L'EUROPE DE L'EURO A la veille de l'an 2000, la construction s'accélère... UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

LA MONNAIE INDONÉSIENNE s'est effondrée, jeudi, passant sous les 10 000 roupies pour un dollar, contre 7 900 mercredi. Des rumeurs évoquent un moratoire de la dette nationale.

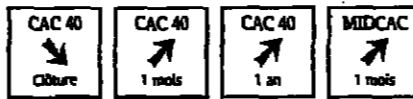
LA BOURSE DE DJAKARTA, prise d'une véritable panique, abandonnait jeudi jusqu'à 19 %, les investisseurs nationaux et internationaux fuyant les actifs indonésiens.

LA BOURSE DE HONGKONG perdait, jeudi, en fin de séance plus de 6 % victime des inquiétudes persistantes sur la santé économique de la région et de la hausse de ses taux.

LA BOURSE DE TOKYO a fini en légère baisse, jeudi 8 janvier, contaminée par le plongeon de Hongkong. Le Nikkei a perdu 6,99 points (-0,06 %), à 15 019,18 points.

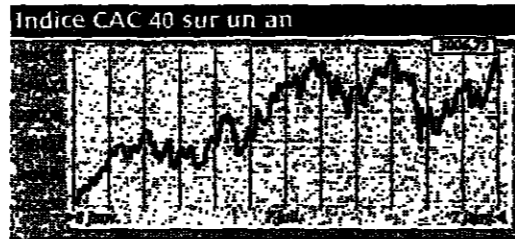
WALL STREET a fini, mercredi, à un niveau proche de la veille, après avoir perdu jusqu'à 130 points. Le Dow Jones n'a cédé que 3,98 points (-0,05 %), à 7 902,27 points.

LES PLACES BORSIÈRES

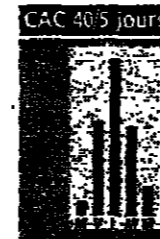


Indécision à la Bourse de Paris

LA TENDANCE était incisée, jeudi 8 janvier, à la Bourse de Paris. Après avoir ouvert en nette hausse, les valeurs françaises ont repliqué du nez en fin de matinée, revenant sous les 3 000 points.



La Bourse de Paris était active, mais légèrement moins que la veille, où le titre France Télécom avait à lui seul drainé un fort volume, après l'annonce de l'explo-

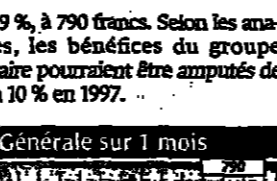


sion des ventes de téléphones mobiles l'an dernier. Le chiffre d'affaires sur le règlement mensuel était de 3,5 milliards de francs peu après la mi-journée.

Société générale, valeur du jour

APRÈS AVOIR de nouveau progressé depuis le début de l'année, profitant de la baisse des taux à long terme et des espoirs de restructuration du secteur, les valeurs bancaires ont lourdement chuté mercredi 7 janvier à la Bourse de Paris.

Les investisseurs commencent à s'inquiéter de l'importance et de la qualité des engagements des banques françaises en Asie et notamment vis-à-vis de la Corée du Sud. La Société générale était particulièrement visée et la valeur a per-



du 6,9 %, à 790 francs. Selon les analystes, les bénéfices du groupe bancaire pourraient être amputés de 5 % à 10 % en 1997.

Krach à Djakarta

LA BOURSE de Djakarta perdait jusqu'à 19 %, jeudi 8 janvier, victime d'une véritable panique des investisseurs locaux et internationaux. La roupie était en chute libre et des rumeurs évoquaient la mise en place d'un moratoire sur la dette indonésienne. Djakarta tarde à se conformer aux exigences de la FMI en échange de son plan de sauvetage.

Enfin, la Bourse de Tokyo a fini en léger repli jeudi, n'ayant pu maintenir sa forte hausse du matin suscitée par l'espoir de nouvelles mesures de relance de l'économie japonaise. L'indice Nikkei, en hausse de plus de 3 % le matin à l'issue d'un repli de 0,06 %, à 15 019,18 points.

La Bourse de Hongkong connaissait aussi, jeudi, une nouvelle séance de forte baisse sur fond d'inquiétudes persistantes sur la santé économique de la région et à la suite de la hausse des taux d'intérêt dans l'ex-colonie. L'indice Hang Seng est tombé à un plus bas du jour à 9 828,86, passant sous la barre des 9 000 points pour la première fois depuis le 28 octobre. Le Hang Seng se reprenait un peu en-

NEW YORK Les valeurs du Dow Jones

Table listing Dow Jones components: Alcoa, Allied Signal, American Express, AT & T, Boeing Co, Caterpillar Inc, Chevron Corp, Coca-Cola Co, DuPont, Eastman Kodak Co, Exxon Corp, Gen Motors Corp, Hewlett-Packard, IBM Corp, Intel Corp, J.P. Morgan Co, Johnson & Johnson, Merck & Co Inc, Minnesota Mining & Mfg, Phillips Morris, Procter & Gamble Co, Sears Roebuck & Co, Travelers, Union Carbide, Wal-Mart Stores.

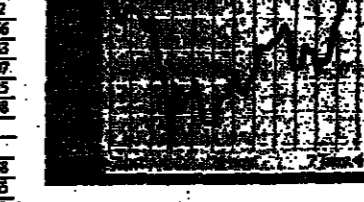
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

Table of monthly settlement gaps for various stocks: HAUSSES (12h30), BAISSSES (12h30), and VALEURS LES PLUS ACTIVES (SEANCE, 12h30).

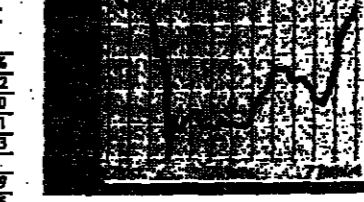
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

Table of second market settlement gaps for various stocks: HAUSSES (12h30), BAISSSES (12h30), and VALEURS LES PLUS ACTIVES (SEANCE, 12h30).

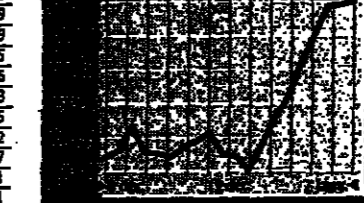
Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois



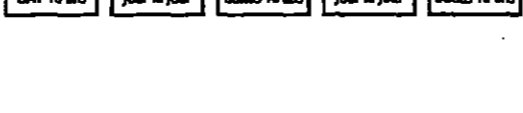
LES TAUX



Légère baisse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français baissait légèrement, jeudi 8 janvier, sous l'effet de prises de bénéfice. Dès les premières transactions, le contrat notional du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 8 centimes à 102,06. La veille, le Matif avait terminé en hausse de 20 centimes. Le marché obligataire reste bien orienté profitant toujours de la fuite des investisseurs vers la qualité, c'est-à-dire vers les emprunts d'Etat américains

LES MONNAIES



Raffermissement du dollar

LE DOLLAR gagnait du terrain, jeudi 8 janvier, face au franc et au deutschemark. Le billet vert s'échangeait à 6,1256 francs et 1,8295 deutschemark dans les premiers échanges entre banques, contre respectivement 6,1040 francs et 1,8230 deutschemark mercredi soir. En Asie, le dollar se raffermissait face au yen. La devise américaine s'échangeait à 132,45 francs, contre 132,38 francs dans les premiers échanges de la journée et 131,68 francs mer-

LES MATIÈRES PREMIÈRES



LE PÉTROLE

LE PÉTROLE a baissé, jeudi 8 janvier, sous l'effet de prises de bénéfice. Le prix du pétrole brut a baissé de 0,12 dollar à 16,84 dollar le baril. Le pétrole américain a baissé de 0,12 dollar à 16,84 dollar le baril. Le pétrole européen a baissé de 0,12 dollar à 16,84 dollar le baril.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table of reference rates for various countries and currencies.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table of Paris bond market data including yields and indices for various maturities.

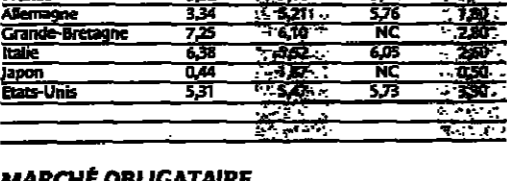
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table of reference rates for various countries and currencies.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table of Paris bond market data including yields and indices for various maturities.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

Table of money market data including bid/ask rates for various currencies.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Table of Paris exchange market data for various currencies.

PARITES DU DOLLAR

Table of dollar parity rates for various currencies.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table of interbank foreign exchange market data.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table of reference rates for various countries and currencies.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table of Paris bond market data including yields and indices for various maturities.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table of reference rates for various countries and currencies.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table of Paris bond market data including yields and indices for various maturities.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table of reference rates for various countries and currencies.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table of Paris bond market data including yields and indices for various maturities.

CONTRATS À TERME SUR L'INDICE CAC 40

Table of CAC 40 futures contracts data including volume and prices.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table of reference rates for various countries and currencies.

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Table of Paris bond market data including yields and indices for various maturities.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Table of reference rates for various countries and currencies.

150

FINANCES ET MARCHÉS

LE MONDE / VENDREDI 9 JANVIER 1998 / 21

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 8 JANVIER
Liquidation : 23 janvier
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40

PARIS -0,49%
CAC 40 : 2991,99

VALEURS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table listing foreign stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

COMPTANT

Table listing various bonds and financial instruments with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

ACTIONS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table listing foreign stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

NOUVEAU MARCHÉ

Table listing new market stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

HORS-COTE

Table listing off-market stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

SECONDE MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 8 JANVIER

OBLIGATIONS

Table listing bonds with columns for du nom, du coupon, and % Compens.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 8 JANVIER

OBLIGATIONS

Table listing bonds with columns for du nom, du coupon, and % Compens.

ACTIONS FRANÇAISES

Table listing French stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Table listing foreign stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 8 JANVIER

VALEURS

Table listing new market stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30
JEUDI 8 JANVIER

VALEURS

Table listing off-market stocks with columns for Cours précéd., Derniers cours, and % Compens.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 7 janvier

Table listing SICAV and FCP funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT AGRICOLE

Table listing Crédit Agricole funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT LYONNAIS

Table listing Crédit Lyonnais funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT MUTUEL

Table listing Crédit Mutuel funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT COMMERCIAL

Table listing Crédit Commercial funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT PARISIEN

Table listing Crédit Parisien funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT LYONNAIS

Table listing Crédit Lyonnais funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT COMMERCIAL

Table listing Crédit Commercial funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT COMMERCIAL

Table listing Crédit Commercial funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT COMMERCIAL

Table listing Crédit Commercial funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT COMMERCIAL

Table listing Crédit Commercial funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT COMMERCIAL

Table listing Crédit Commercial funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT COMMERCIAL

Table listing Crédit Commercial funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

CRÉDIT COMMERCIAL

Table listing Crédit Commercial funds with columns for Émission, Frais ind., and Rachat net.

Soleil et grande douceur

LES HAUTES PRESSIONS sur l'Espagne vont remonter vers la France. Les perturbations seront ensuite rejetées sur les îles Britanniques.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le matin, des nuages côtiers seront encore présents sur le nord de la Bretagne et le Cotentin.

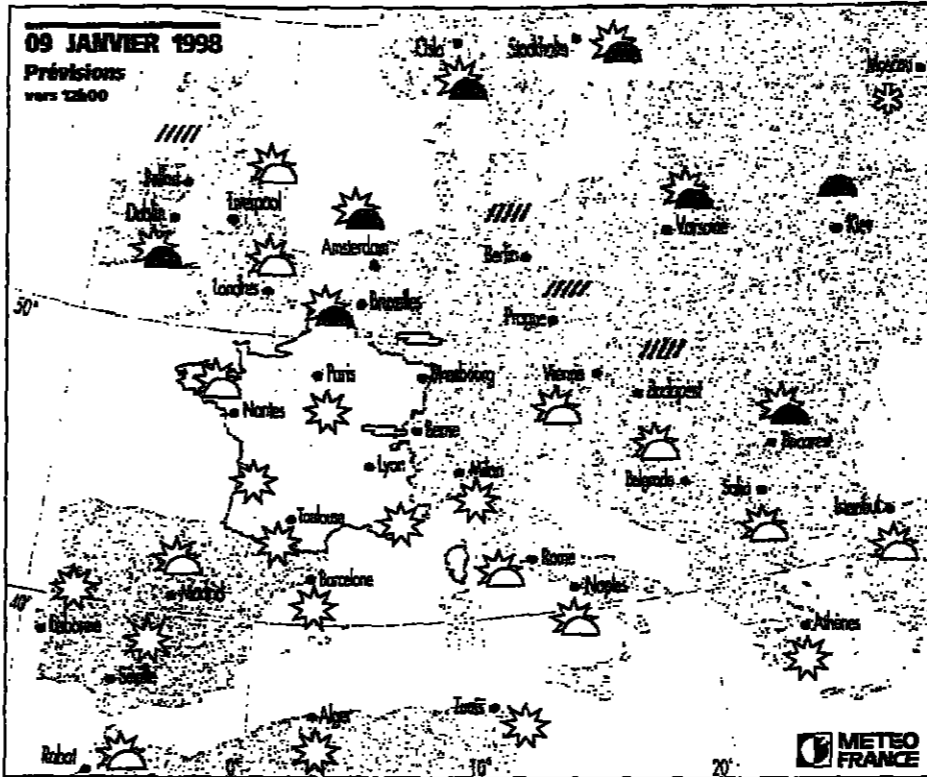
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur Nord-Picardie, le ciel sera gris jusqu'à la mi-journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le soleil sera généreux malgré quelques nuages bas.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Beaucoup de soleil et de douceur sur ces régions.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le soleil brillera largement sur ces régions.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Cette journée sera printanière.



LE CARNET DU VOYAGEUR

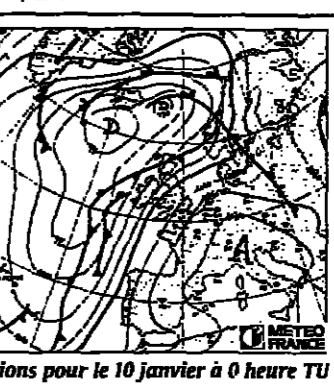
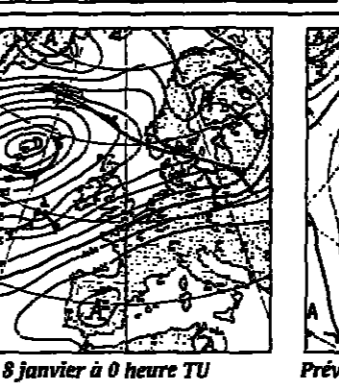
LOCATION DE VOITURES. Depuis le 5 janvier, les étudiants et les enseignants bénéficient de tarifs privilégiés avec l'accord entre Budget et l'Organisation du tourisme universitaire (OTU).

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Rome, London, Moscow, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like New York, Tokyo, Sydney, etc.

Table with 2 columns: City and Temperature (min/max). Includes cities like Cairo, Marrakech, Dubai, etc.



VENTES

Cent ans de chaussure féminine proposés à Drouot

UNE COLLECTION de chaussures anciennes et modernes sera proposée à Drouot, mercredi 14 janvier.

1500 francs selon l'élaboration du travail et les matières employées, avec des pointes à 3 000 francs pour les plus originales.

Quand la bride du Charles-IX prend la forme d'un « T », il devient une salomée, dont un modèle en beige, soie vieux rose à galons or et talon or, est estimé 800 francs.

surpiqués de beige (800 à 1 000 francs), des souliers plats à lacets, derby, se distinguent, eux aussi, par des coutures latérales.

L'indémontable escarpin est présent ici dans toutes ses variations, de 500 à 2 000 francs.

BILAN 1997. L'année 1997 semble avoir été faste pour les ventes en France. Le bilan global des affaires réalisées par les commissaires-priseurs parisiens fait ressortir une progression de 12 % par rapport au chiffre d'affaires de l'année précédente.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98008

SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

Crossword puzzle grid with 11 columns and 11 rows.

fenêtre. - 7. Conjonction. Désert de cailloux. Dort dans les arbres. - 8. Frapperai en douceur. - 9. Les études dans les affaires. - 10. Rassemblement de godillots. Ile. Le cri de l'effort. - 11. Prépare une nouvelle récolte.

L'ART EN QUESTION N° 48

Les hommes célèbres

NOMMÉ directeur des Bâtiments du roi sous le règne de Louis XVI, le comte d'Angiviller (1730-1809) met en place une ambitieuse politique de commandes publiques afin de célébrer avec grandeur le passé national.

Calendrier

ANTIQUITÉS ● Paris, 7, rond-point des Champs-Élysées, du vendredi 9 au dimanche 18 janvier de 11 à 20 h, nocturne lundi 15 jusqu'à 22 h, 30 exposants, entrée 50 francs.

Les hommes célèbres

« Pascal », 1785, d'Augustin Pajou (1730-1809), marbre de 146 cm, Paris, Musée du Louvre. Présent à l'exposition Pajou, sculpteur du roi, au Louvre jusqu'au 19 janvier.

HORIZONTELEMENT

1. Pour les amateurs de jus en grande quantité. - II. Vient de sortir à condition d'être frais. Fait vinaigre figure. - III. Partie de partie. Assure la reproduction. - IV. Stockage des cultures. - V. Entrent dans le texte. Déformés. - VI. D'un auxiliaire. Nettoyée en surface. - VII. Règle à table. Le plus fort. Point de départ historique. - VIII. La meilleure appréciation possible. Vierge et martyre sicilienne. - IX. Donne de la valeur. Pays qui aurait

VERTICALEMENT

1. Donnent le poids des mots. - 2. Qui a fait le plein. Dans les pommes. - 3. Manque de noblesse. Roule sans polluer. - 4. Bout de cuivre. Bas de gamme. Rendu stupide. - 5. On peut les retrouver dans le beurre. Pronom. - 6. Absorbé. Rien en plus. Ouvrait la

SOLUTION DU N° 98007

HORIZONTELEMENT 1. Inexpressif. - II. Nus. Rapière. - III. Sismogramme. - IV. Été. Daim. Ar. - V. Centi. Sol. - VI. Têt. Go. Iode. - VII. Ibères. - VIII. Cher. Aréage. - IX. Largesses. - X. Défilées. Pla. - XI. États. Peau.

SOLUTION DU N° 98007

HORIZONTELEMENT 1. Inexpressif. - II. Nus. Rapière. - III. Sismogramme. - IV. Été. Daim. Ar. - V. Centi. Sol. - VI. Têt. Go. Iode. - VII. Ibères. - VIII. Cher. Aréage. - IX. Largesses. - X. Défilées. Pla. - XI. États. Peau.

SOLUTION DU N° 98007

HORIZONTELEMENT 1. Inexpressif. - II. Nus. Rapière. - III. Sismogramme. - IV. Été. Daim. Ar. - V. Centi. Sol. - VI. Têt. Go. Iode. - VII. Ibères. - VIII. Cher. Aréage. - IX. Largesses. - X. Défilées. Pla. - XI. États. Peau.

SOLUTION DU N° 98007

HORIZONTELEMENT 1. Inexpressif. - II. Nus. Rapière. - III. Sismogramme. - IV. Été. Daim. Ar. - V. Centi. Sol. - VI. Têt. Go. Iode. - VII. Ibères. - VIII. Cher. Aréage. - IX. Largesses. - X. Défilées. Pla. - XI. États. Peau.

HORIZONTELEMENT

1. Pour les amateurs de jus en grande quantité. - II. Vient de sortir à condition d'être frais. Fait vinaigre figure. - III. Partie de partie. Assure la reproduction. - IV. Stockage des cultures. - V. Entrent dans le texte. Déformés. - VI. D'un auxiliaire. Nettoyée en surface. - VII. Règle à table. Le plus fort. Point de départ historique. - VIII. La meilleure appréciation possible. Vierge et martyre sicilienne. - IX. Donne de la valeur. Pays qui aurait

VERTICALEMENT

1. Donnent le poids des mots. - 2. Qui a fait le plein. Dans les pommes. - 3. Manque de noblesse. Roule sans polluer. - 4. Bout de cuivre. Bas de gamme. Rendu stupide. - 5. On peut les retrouver dans le beurre. Pronom. - 6. Absorbé. Rien en plus. Ouvrait la

SOLUTION DU N° 98007

HORIZONTELEMENT 1. Inexpressif. - II. Nus. Rapière. - III. Sismogramme. - IV. Été. Daim. Ar. - V. Centi. Sol. - VI. Têt. Go. Iode. - VII. Ibères. - VIII. Cher. Aréage. - IX. Largesses. - X. Défilées. Pla. - XI. États. Peau.

SOLUTION DU N° 98007

HORIZONTELEMENT 1. Inexpressif. - II. Nus. Rapière. - III. Sismogramme. - IV. Été. Daim. Ar. - V. Centi. Sol. - VI. Têt. Go. Iode. - VII. Ibères. - VIII. Cher. Aréage. - IX. Largesses. - X. Défilées. Pla. - XI. États. Peau.

SOLUTION DU N° 98007

HORIZONTELEMENT 1. Inexpressif. - II. Nus. Rapière. - III. Sismogramme. - IV. Été. Daim. Ar. - V. Centi. Sol. - VI. Têt. Go. Iode. - VII. Ibères. - VIII. Cher. Aréage. - IX. Largesses. - X. Défilées. Pla. - XI. États. Peau.

SOLUTION DU N° 98007

HORIZONTELEMENT 1. Inexpressif. - II. Nus. Rapière. - III. Sismogramme. - IV. Été. Daim. Ar. - V. Centi. Sol. - VI. Têt. Go. Iode. - VII. Ibères. - VIII. Cher. Aréage. - IX. Largesses. - X. Défilées. Pla. - XI. États. Peau.

1998/01/09

CULTURE

La vie à trois temps de Jacques Gamblin comédien-poète

Il joue avec succès « Le Toucher de la hanche » à la Gaité-Montparnasse

Il ENTRE en scène, rien dans les mains, rien dans les poches. Juste un vêtement roulé sous le bras...

96 p., 75 F). Quand on le questionne sur les origines de ces deux pratiques d'acteur et d'écrivain...

s'appelle La Ballade de Billy Peau d'orgie. Un montage de textes, un appel à cette part d'enfance...

VRAIMENT SA VOIE

Pour Jacques Gamblin tout commence à l'adolescence - Page, précise-t-il, « où je me demandais pourquoi le monde me voulait autant de mal... »

Engagé d'abord comme régisseur, il attend son heure en piaffant. Mais les textes qu'il écoute...



Jacques Gamblin.

Mieux, il écrit pour les jouer des textes qui existent aussi à la lecture. Dès sa parution en 1992, Quincalleries a retenu l'attention...

de grandes marches en forêt et des virées à bord de son bateau, seul ou à deux, mais pas plus.

Jean-Louis Mingalou

* Le Toucher de la hanche, théâtre de la Gaité-Montparnasse, 26, rue de la Gaité, Paris 14^e. M^e Edgar-Quinet, Gaité. Tél.: 01-43-22-16-18...

aux mains douces

Une comédie italienne dans un camp d'extermination

APRÈS l'époustouffant succès de la comédie de Leonardo Pieraccioni, Il Ciclone (le cyclone)...

consiste à séduire la femme de ses rêves, promise à un autre que lui. Mais, à l'exception de quelques rares scènes...

CANDEUR DÉSAARMANTE

D'autant que la seconde partie du film introduit une dimension dramatique pour le moins inattendue. Elle se déroule dans ce qui est clairement désigné...

portant est de s'empêcher d'une histoire et de vouloir la raconter. Cette histoire, je l'ai aimée à mourir et j'ai réalisé le film avec un amour immense sans cesser de penser au génocide...

Michel Bôle-Richard et Jacques Mandelbaum

Le metteur en scène Luc Bondy prend la direction du Festival de Vienne

LE METTEUR EN SCÈNE suisse Luc Bondy a été nommé, par la présidence du festival...

nira pour son édition 1998 plusieurs des principaux créateurs de la scène européenne: outre deux spectacles signés par Luc Bondy...

Né à Zurich en 1948, formé à l'école de Jacques Lecoq et à l'université du Théâtre des nations, Luc Bondy est bien connu du public français...

* La réservation pour le Festival de Vienne commencera le 28 février. Par lettre: Wiener Festwochen Bestelbüro, A-1060 Vienne...

Les marchands d'art britanniques plaident leur cause à la Chambre des lords

LONDRES de notre correspondant. Président de Christie's International - l'une des deux principales maisons d'enchères avec Sotheby's...

Sous les boiseries sombres de la Chambre des lords, où siègent descendants des grandes familles et représentants de la politique dans une atmosphère feutrée et désuète...

Le débat était bien huliné; seuls étaient présents ceux que le sujet passionnait, tous avaient lu l'aide-mémoire préparé par la fédération et s'en sont abondamment servis, au risque de multiples répétitions.

Les Lords - et une Lady - se sont succédés dans le cadre de ce débat. Lord Naseby, ancien vice-speaker...

marché de l'art à Londres en 1649 en vendant à l'encan - pour une somme équivalant à 1 demi-milliard de livres actuelles - les trésors de la Couronne après avoir fait décapiter le roi Charles II...

Président du groupe de travail sur le commerce de l'art au Royaume-Uni, Anthony Browne - un ancien de Christie's - résume les enjeux de la profession...

Patrice de Beer

Advertisement for 'LA PLANÈTE LONDRES' at Théâtre des Arts, Cergy-Pontoise. Adaptation and mise en scène Vincent Colin. Dates: du 9 au 24 janvier.

Advertisement for 'les lames d'eros' by Georges Bataille at Théâtre Molière Maison de la Poésie. Adaptation et mise en scène Marc Zammit. Dates: du 6 janvier au 7 février 98.

JEUDI 8 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

- 18.50 Vers sa destinée... De John Ford (États-Unis, 1939, N., v.o., 100 min.)

- 21.00 La Vie d'Émilie Zola... De William Dieterle (États-Unis, 1937, N., 120 min.)

- 22.25 Des anges et des insectes... De Philip Haas (États-Unis, 1995, v.o., 110 min.)

NOTRE CHOIX

20.30 Festival Lise ou l'effabulatrice... Une belle fiction réalisée par Marcel Bluwal en 1995.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 19.05 Walker, Texas Ranger... 19.30 et 20.45 Météo... 20.00 Journal, Réunion des courses...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 19.00 Rive droite, rive gauche... 20.00 20h Première... 20.05 Temps présent...

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Ski. Coupe du monde... 20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas (Espagne)...

DANSE

- 17.00 Didon et Enée. Ballet... 20.45 Vu d'ici. Ballet...

MUSIQUE

- 21.40 Cheb Mami... 22.30 Symphonie n° 3, de Beethoven...

TELEFILMS

- 20.30 Lise ou l'effabulatrice... 21.30 Homicide conjugal... 22.30 Made in America...

SÉRIES

- 20.30 The Sentinel... 19.00 et 19.30 Au nez de la loi... 20.00 La Dame...

NOTRE CHOIX

0.05 M 6 Fréquentat... Pascal Obispo... En quelques années, Pascal Obispo, jeune chanteur anten-compositeur bordelais...

PROGRAMMES

- 18.45 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.01 Météo, météo des neiges...

FILMS DU JOUR

- 13.00 Jules César... De Joseph L. Mankiewicz (États-Unis, 1956, N., 120 min.)

- 18.55 La Maison du silence... De Georg Wilhelm Pabst (France-Italie, 1952, N., 95 min.)

- 23.40 Un roi à New York... De Charles Chaplin (Grande-Bretagne, 1957, N., v.o., 105 min.)

NOTRE CHOIX

20.45 Arte Léo, la désillusion... Irlande du Nord, la souffrance du gâchis... À LA LUMIÈRE de l'état actuel des consultations pour préserver le processus de paix en Irlande du Nord...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00 Stars en stock... 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... 19.00 Les Dossiers de l'Histoire... 19.00 Rive droite, rive gauche...

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Ski de fond. Coupe de monde... 16.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). Quatre de finale...

MUSIQUE

- 18.00 John Scofield & Pat Metheny Quartet... 18.00 Tancrède. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi...

TELEFILMS

- 18.40 The Hollywood Detective... 20.05 Pour zozz film... 20.30 Fantôme sur l'oreiller... 20.35 Strip-tease fatal...

PROGRAMMES

- 13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

TÉLÉVISION

- 13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Pandit Ravi Shankar... 17.30 Srebrenica en mémoire... 17.55 Destination. Bali. La Cinquième...

MUSIQUE

- 18.00 John Scofield & Pat Metheny Quartet... 18.00 Tancrède. Mise en scène de Pier Luigi Pizzi...

SÉRIES

- 17.40 Le Caméléon. Indonésie d'écoute... 17.50 Hartley, comtesse à vie... 18.00 Bugs. Opération nucléaire...

PROGRAMMES

- 13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

TÉLÉVISION

- 13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

PROGRAMMES

- 13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

► Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia »

■ On peut voir

■ Ne pas manquer

■ Chef-d'œuvre ou classiques

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et de la télévision - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.

● Sous-tirage spécial pour les sourds et les malentendants.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable

△ Accord parental indispensable

□ Public adulte

□ Intéressé aux moins de 16 ans

□ Intéressé aux moins de 12 ans

□ Intéressé aux moins de 6 ans

Vingt sans-pa... de la faim depuis

19.00 The Sentinel... 19.30 et 20.45 Météo... 20.00 Journal, Réunion des courses...

18.45 Un livre, un jour... 18.55 Le 19-20 de l'information... 20.01 Météo, météo des neiges...

13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

13.45 Les Feux de l'amour... 14.35 Arabesque... 15.25 Cinq Océans... 16.20 L'homme qui tombe à pic...

PROGRAMMES

TELEVISION

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

ARTS

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

CINEMA

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

MUSIQUE

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

PROGRAMMES

TELEVISION

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

CINEMA

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

MUSIQUE

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

PROGRAMMES

TELEVISION

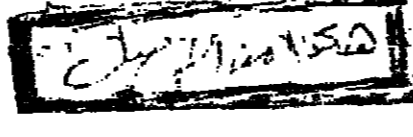
19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

CINEMA

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.

MUSIQUE

19h 30: Les nouvelles de France 24 heures.



Le Monde

VENDREDI 9 JANVIER 1998

Vingt sans-papiers observent une grève de la faim depuis cinquante-deux jours à Lille

Huit ont reçu, lundi, une lettre leur demandant de quitter le territoire

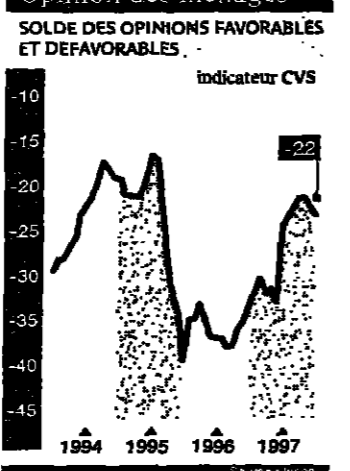
DEPUIS le 17 novembre, vingt étrangers sans-papiers font la grève de la faim à Lille pour obtenir la régularisation de leur situation.

ou de prouver les risques qu'ils disent encourir en cas de retour au pays, alors que la circulaire Chevènement exige de telles preuves.

gularisation envisageable. Quelques grévistes sont dans ce cas mais restent dans l'attente de la décision du parquet.

nés en France et sa compagne est en situation régulière. Mais, après une condamnation pénale, un arrêté d'expulsion a été pris contre lui.

Nouvelle et légère baisse du moral des ménages en décembre



SECON L'ENQUÊTE mensuelle publiée jeudi 8 janvier par l'Insee, le moral des ménages s'est de nouveau dégradé en décembre 1997.

Mme Voynet: « 1998 sera l'année de la fiscalité écologique »

APRÈS la publication, mercredi 7 janvier, de l'étude Eprurs (Evaluation des risques de la pollution urbaine sur la santé), qui confirme que la pollution atmosphérique provoque une surmortalité inquiétante dans les grandes villes.

et d'accorder des avantages fiscaux à l'usage des véhicules propres comme ceux roulant au GPL.

LES MODALITÉS DE LA « PASTILLE VERTE » Mme Voynet a estimé lors de sa conférence de presse que la mise en œuvre d'un outil fiscal pour contraindre les carburants à « intégrer la priorité en matière d'environnement ».

Strasbourg propose des mesures contre les violences urbaines

LES PROPOSITIONS de Roland Ries, maire (PS) de Strasbourg, destinées à lutter contre les violences urbaines (Le Monde du 8 janvier) ont reçu l'assentiment de tous les participants à la table ronde organisée mercredi 7 janvier.

familial à partir d'une certaine heure ». En accord avec la justice, elle propose enfin le développement de mesures de « sanctions-réparation ».

La fureur de dame Benoîte

par Pierre Georges

LA FRANCE qui commémore et « muséifie » à tout-va, la France qui ne cesse de s'émouvoir d'être un aussi vieux pays, la France pour un jour, pour toujours, à ses grands hommes reconnaissons, la France, éternelle en un mot, a une façon prodigieuse d'aller vers l'avenir.

Cela dit, pour expliquer la fureur de dame Benoîte. Car, à régner sur une maigre peuplade, on peut n'en être pas moins autorisé à donner son avis.

L'UNSA crée une branche police avec d'anciens membres de la FASP

L'UNION nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui comprend notamment les enseignants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a annoncé, mercredi 7 janvier, la création d'une branche police.

DÉPÊCHES

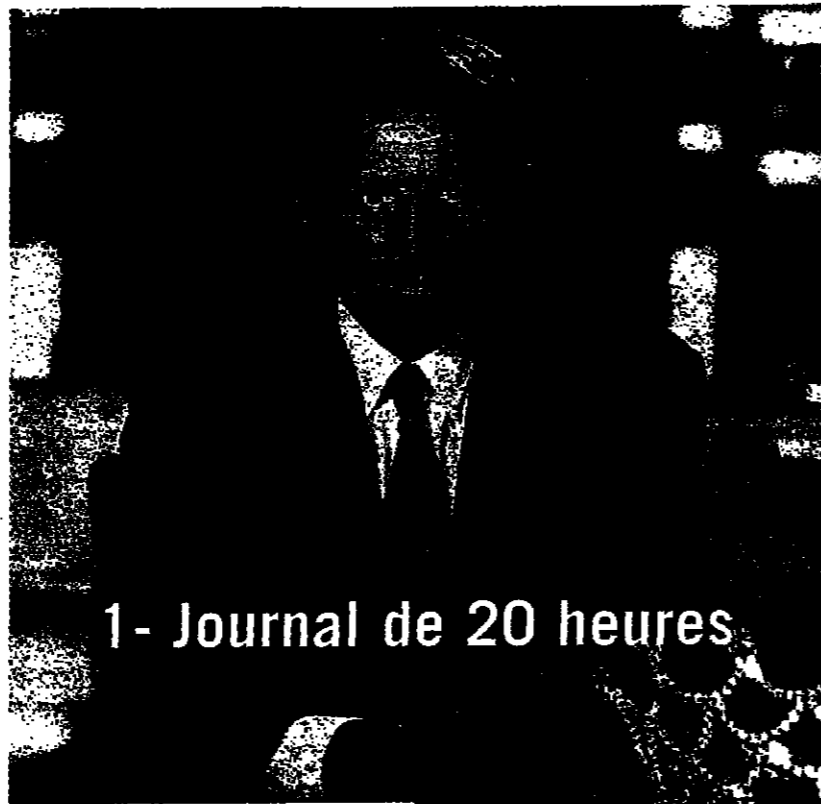
- INTÉMPÉRIES: une tornade dans les environs de Calais (Pas-de-Calais) a endommagé quelque 220 habitations dans la nuit du 7 au 8 janvier, sur une ligne droite entre Offekerque et Bourbourg.

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

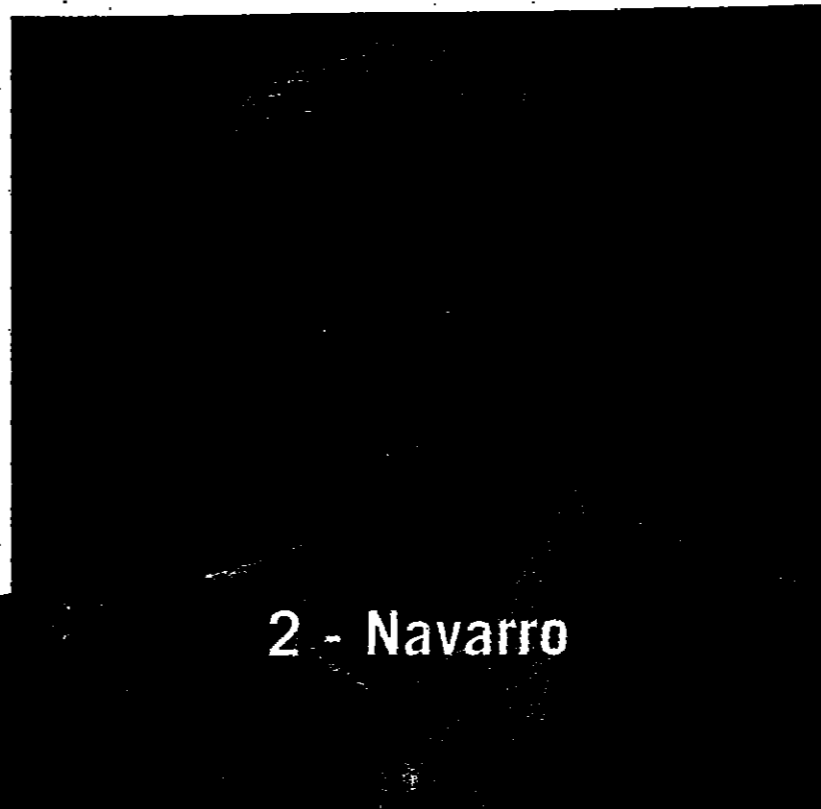
Table with columns for market indices (Tokyo Nikkei, Hong Kong Index, etc.) and European stock exchanges (Paris CAC 40, Amsterdam CBS, etc.) showing values and percentage changes.

Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO. Around the World LCI. Le Grand Jury RTL-LCI. De l'actualité à l'Histoire. Le Grand Débat FRANCE CULTURE. A la une du Monde RFI.

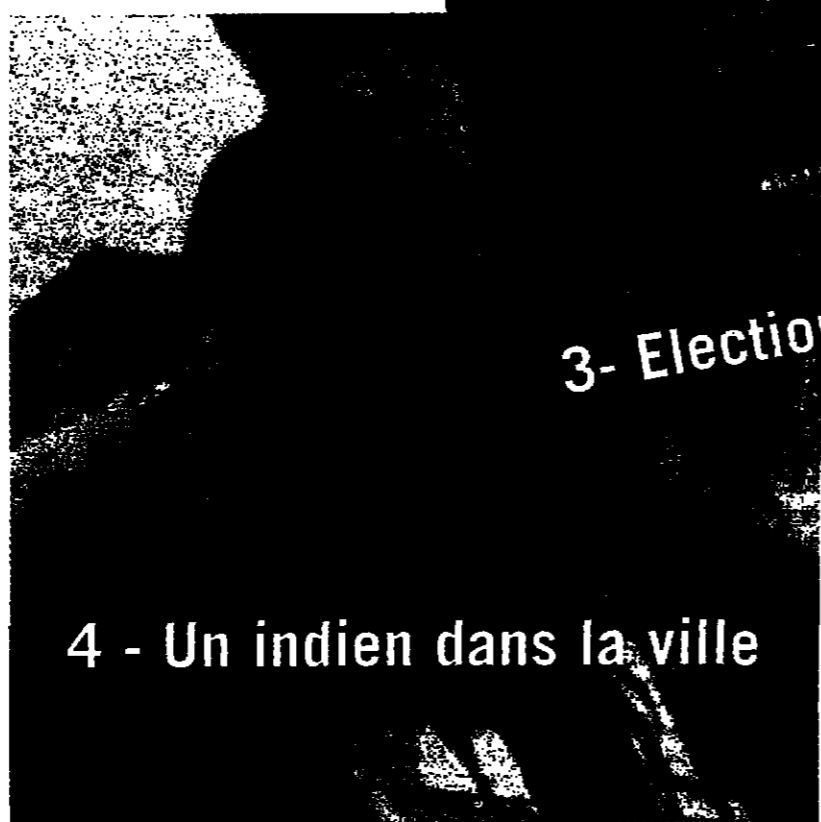
المجلة الجزائرية



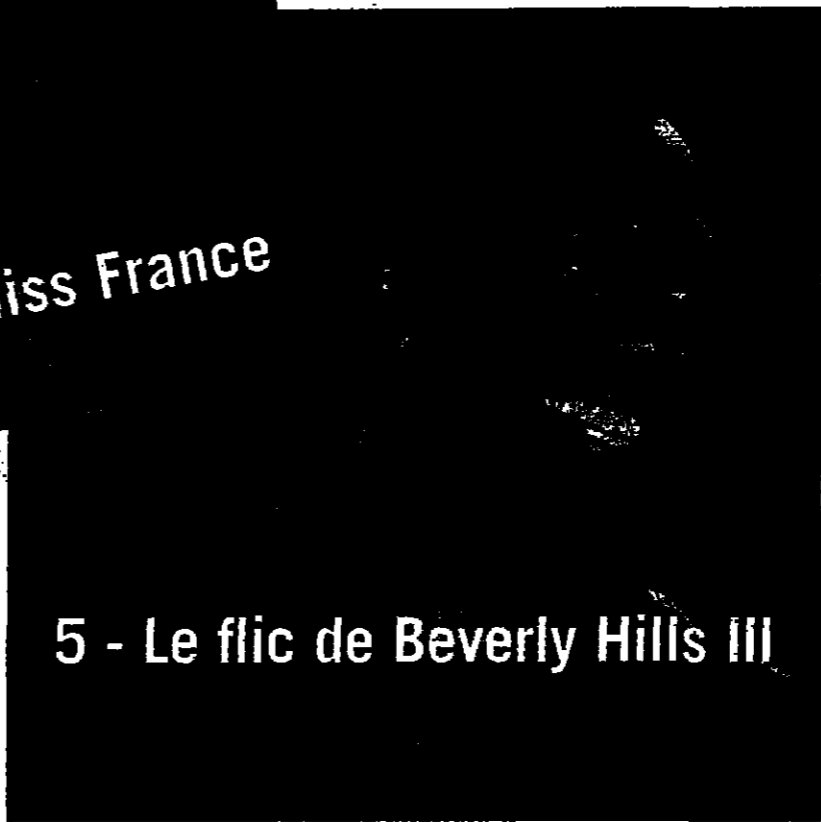
1 - Journal de 20 heures



2 - Navarro



3 - Election de Miss France



4 - Un indien dans la ville

5 - Le flic de Beverly Hills III

C'était TF1 en 97, grâce à vous...

- 1 - 15 millions de téléspectateurs le 2 décembre 97.
- 2 - 12,4 millions de téléspectateurs le 11 décembre 97.
- 3 - 12,3 millions de téléspectateurs le 13 décembre 97.
- 4 - 12,1 millions de téléspectateurs le 21 octobre 97.
- 5 - 11,9 millions de téléspectateurs le 18 novembre 97.

92 des 100 meilleures audiences 1997 ont été obtenues par TF1.

(Source Médiamétrie)

TF1

Photos : TF1 / J.-M. Bureau / D. Mouton / D.R.

Voix
sans issue

N

Un se

E

Jeune Miss 150

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 9 JANVIER 1998



LA CHRONIQUE de Roger-Pol Droit page VI

« J'ACCUSE » : CENT ANS page VII



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE

« L'imitation » de Jacques Chessex, « Le Feu au lac » de Jean-Luc Benoziglio page II



TERENCE WHITE page IV

Voix sans issue

Avant son exécution, une jeune femme livre sa vie, ses déroutés, au terme d'une cavale meurtrière. Un remarquable roman de Stewart O'Nan

Nulle part est un lieu qui mériterait de figurer dans la géographie de Stewart O'Nan. A moins que ce ne soit Partout, localité proche de la précédente, patelin perdu où ne mène aucun chemin connu. Car le néant est au bout de toutes les routes tracées par ce jeune auteur impressionnant, dont les Etats-Unis ont fait un écrivain-culte. Qu'ils soient enfermés ou lancés dans de folles cavales, ses héros font de la première vers une forme de désagrégation qui laisse le lecteur pantois. A l'envers du rêve américain de conquête de l'espace, les personnages d'O'Nan sont perdus dans un pays trop grand qui ne contient pas de place pour eux. Leur cauchemar époustouflant, d'une violence inouïe, parle des ombres violentes sous la surface tripolinée d'une société encline au fantasme d'innocence.

Ces ombres, Stewart O'Nan les avait déjà fait planer sur *Des anges dans la neige*, son très beau premier roman (1). Plantés dans le décor sinistre d'une petite ville de Pennsylvanie, des individus voyaient leur existence se tordre et rouiller, finir à la casse comme les épaves des voitures qui accompagnaient leur dérive. Lesquelles, pourtant, ne leur permettaient jamais de fuir, les laissant pour toujours parqués dans leur bourgade. Avec *Speed Queen*, le romancier reprend son obsession de l'automobile, mais aussi du piège mortel dont aucun véhicule ne permet de s'évader. Une souricière, un territoire plein d'embûches, cerné de chemins sans issue.

La narratrice de *Speed Queen* en

a essayé quelques-uns, de ces chemins, au hasard d'une cavale sanglante avec son dealer de mari dont une affaire a mal tourné. Preuve que le talent peut encore inventer des formes nouvelles, Stewart O'Nan s'était révélé dans son premier livre comme un as de la construction romanesque. Originale et bien maîtrisée, l'architecture de *Speed Queen* confirme cette qualité en agaçant le récit comme un discours à la première personne, confié à une bande magnétique. Enfermée pour meurtre dans le couloir de la mort d'une prison de l'Oklahoma, Marjorie parle à Stephen King. Dans les heures qui précèdent son exécution, elle répond à cent quatorze questions posées par le romancier à succès, censé lui avoir acheté son histoire pour en faire un livre.

Il y a quelque chose de Shéhérazade chez cette jeune femme qui éloigne, par la narration, la menace d'une fin promise. Régulièrement, son récit revient aux différentes techniques de mise à mort, comme vers une zone obscure qui n'aurait pas de lien apparent avec son histoire. Enchâssées dans le fil de sa narration, ces incises macabres, brèves et parfaitement précises, renvoient pourtant à la violence légale dont s'est nourrie

Raphaëlle Berpi
celle, illégitime, qui l'a conduite devant les juges. Et conditionnent peut-être son refus à se déclarer coupable, elle qui a participé à plusieurs tueries. « Pourquoi je les ai tués ? », demande-t-elle en reprenant l'énoncé de la première question. « Je ne les ai pas tués. La question ne se pose même pas. » A la fin du livre, son avant-dernière parole sera : « Je suis complètement innocente. »
Personne n'est innocent dans un monde où rôde le mensonge. Tous



MAISON ET LINGERIE ROUTINE

les ennuis de Marjorie viennent de cette forme de duperie qui a accompagné son existence. D'abord un gros bobard de son père, puis ceux de Natalie, « une menteuse » qui a introduit la discorde entre Marjorie et son amant. Au-delà, l'énorme imposture d'une société bâtie sur de faux rêves qui ne collent plus avec aucune réalité. Avec une rigueur diabolique, Stewart O'Nan décrit un paysage constellé de nourritures infâmes aux intellus enchantés - l'éditeur a d'ailleurs dû élaborer un glossaire en fin d'ouvrage -, de voitures aux noms ronflants - autre glossaire -, de fast foods maussades entourbannés de néons trompeurs. Les images et les mots parent les lieux et les choses de qualités qu'ils n'ont pas, comme ces enseignes présentant

des hamburgers portés par des ailes. Ou encore la boîte aux lettres en forme de « petite grange », charmant avant-poste d'une maison qui n'a rien de bucolique et servira même de cadre à une boucherie épouvantable. Ces affabulations renvoient à une enfance mythique, vers laquelle nul ne peut retourner. Même Gainey, le bébé que Marjorie a entraîné dans ses périples et pour lequel elle veut raconter son histoire à Stephen King, n'a pas droit à la sécurité de l'enfance. Pourtant, comme des petits qui comptent sur un bonbon pour se consoler, les personnages se bourrent de substances diverses dans l'espoir de supporter ce monde banal : cigarettes, alcool, drogues dures et même Coca light ou chewing-gum. Fuir, il n'en n'est

pas question, en dépit des autos puissantes et du rêve de se lancer sur les routes que Marjorie parcourra finalement sur un atlas, du fond de sa prison. O'Nan montre des personnages qui n'ont pas de plan, pas d'intentions précises, ni dans l'orientation de leur existence, ni dans leur itinéraire de cavale. Comme dans certains road movies américains, l'équipée devient meurtrière par un enchaînement de circonstances folles. Actionnant ses phares durant sa course devant la police, Marjorie note : « Les lignes blanches sont apparues devant moi comme une piste d'envol, mais au

fond je savais que je n'allais nulle part. »

Clôturée dans un destin extraordinaire et banal à la fois, elle navigue à vue. Et les phrases que l'auteur met dans sa bouche, supposées relater la vérité en un langage exclusivement oral, renvoient en fait au mensonge et aux rapports que celui-ci entretient avec la fiction. Car la narratrice n'oublie jamais que son histoire doit servir à alimenter une fiction. « C'est un roman, non ? Alors, c'est supposé être inventé de toutes pièces », lance-t-elle au destinataire de son récit. A ce Stephen King qu'elle admire, elle adresse peu à peu des conseils, lui suggérant d'enjoliver son parcours.

Dès le commencement de son récit, Stewart O'Nan donne à Marjorie le désir d'influencer son romancier préféré. La maîtrise de sa vie lui a échappé, sa vie elle-même s'apprête à disparaître entre les mains d'un bourreau anonyme, mais elle souhaite contrôler la représentation qui en sera donnée. A l'image de tous les faux-semblants qui l'entourent, la fiction devient la seule réalité crédible, la seule qui vaille. « Vous pourriez commencer là et montrer comme on s'aimait et à quel point on était normaux et après comment tout a mal tourné. Enfin moi, c'est ce que je ferais. »

Parce que tout se déglince, parce que les repères qui permettraient de savoir « si on est cinglé ou non » sont effacés, l'imagination a le beau rôle. Et ceux qui l'emploient sont les maîtres : « Vous savez ce que vous faites, pas moi », dit Marjorie à Stephen King. « D'abord les gens veulent pas de la vie en vrai, c'est ennuyeux », soutient-elle en fin de récit. Alors, pourquoi ne pas en rajouter ? « Vous pouvez mettre qu'il faisait du vent si ça vous aide du point de vue dramatique, de la poussière rouge qui vole partout. De la pluie, ce serait encore mieux. » De son existence atroce, gênante au point d'inciter, parfois, le lecteur à fermer le livre, Marjorie veut faire un roman. « Racontez juste une bonne histoire », supplie-t-elle pour conclure. Une histoire à la Stephen King, encore un mensonge.

SPEED QUEEN de Stewart O'Nan. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Philippe Garnier, L'Olivier, 278 p., 129 F.

(1) Ed. de L'Olivier, 1997.

Un soir, un homme

Emmanuèle Bernheim, romancière des obsessions insolites

VENDREDI SOIR d'Emmanuèle Bernheim. Gallimard, 108 p., 78 F.

En douze ans, quatre livres et guère plus de quatre cents pages au total. D'abord l'anonymat - deux textes trop brefs, trop secs, trop durs pour que les critiques aient envie de les faire connaître au public. Puis, en 1993, le coup de projecteur du prix Médicis pour *Sa femme* (Gallimard), un petit bijou de lucidité et de cruauté qui invitait les femmes à se poser clairement certaines questions sur les amours clandestines. Et suggérait plusieurs réponses, que, généralement, les protagonistes ne souhaitent pas se formuler... La reconnaissance publique de son univers insolite - le livre s'est vendu à plus de cent mille exemplaires - n'a rien changé au travail et au rythme d'Emmanuèle Bernheim. Elle revient seulement aujourd'hui avec *Vendredi soir* et 108 pages.

Comme toujours, Emmanuèle Bernheim construit son court roman autour d'une obsession et

d'un suspense - dont on comprend vite que c'est un faux suspense. Si elle acceptait de se mettre plus en danger, elle pourrait écrire des livres effrayants à la Patricia Highsmith, où l'angoisse naît de l'absence d'intrigue, du fait qu'il ne se passe rien. Dans *Vendredi soir*, l'obsession, c'est celle de l'odeur d'un homme, pour une femme qui le rencontre par hasard, dans une longue grève de transports publics. On reconnaît sans peine le Paris de fin 1995. Laure va déménager. Pour aller habiter avec François. Dans le petit deux-pièces où elle a passé huit années, il ne reste que des cartons. « C'était vendredi soir, et elle allait dîner chez des amis. Et demain, pour la première fois de sa vie, elle vivrait avec quelqu'un. »

Pendant les grèves, les rapports entre les gens sont différents : on prend volontiers un auto-stoppeur. Ainsi Laure, qui est pour la dernière fois au volant de sa voiture - « La semaine prochaine, elle s'en séparerait. Pourquoi la garder ? Celle de François était plus puissante, plus confortable » -, fait

monter à son bord Frédéric, un homme aux cheveux gris qui porte une veste en cuir. Il dégage une odeur troublante : un mélange d'eau de toilette, de tabac blond (il fume beaucoup) et de cuir. Laure hésite entre l'inquiétude et la curiosité, l'affolement et le consentement, la crainte et le désir. « Assez. Il ne fallait plus penser à cette odeur. (...) Et pourquoi n'y penserait-elle pas ? Tout à l'heure, cet homme s'en irait et, demain, elle l'aurait oublié. Elle ne le reverrait jamais. Alors quelle importance, pourquoi ne pas profiter ce soir, juste ce soir, de son odeur ? »

La nuit est longue, folle, et belle. Jamais, sans doute, Laure ne fera avec François l'amour comme avec Frédéric. Tant de fois en quelques heures, dans un hôtel modeste et désert. Avant le dîner. Après le dîner dans une pizzeria qui va fermer. Des heures à s'embrasser. Et l'amour une dernière fois. « Elle dégagea son bras, le plaqua sur sa bouche. Sa peau, sa peau à elle sentait l'eau de toilette, le tabac et le cuir. (...) L'odeur de Frédéric était enfin devenue la

sienne. » Et puis ? Et puis c'est fini, bien sûr. Il veut lui mordre l'épaule. Elle ne veut pas être marquée. « pas de traces, rien ». Elle le repousse. C'est bien fini. C'était prévisible, prévu, et le lecteur reste un peu sur sa faim.

On se dit qu'Emmanuèle Bernheim est moins implacable qu'à son habitude. *Vendredi soir* raconte une aventure, une nuit d'amour... et alors ? C'est peu à peu, comme l'odeur de Frédéric pour Laure, que resurgit l'impitoyable Emmanuèle Bernheim, avec ses questions si dérangeantes, jamais formulées. Que fait une femme qui se donne la liberté de partir avec un inconnu, pour un soir, à la veille de se ranger ? De renoncer à sa « chambre à soi », à sa voiture, pour s'installer avec un homme occupé, qui n'aime pas sa jupe rouge et ne fume pas de tabac blond ? Que dit cette femme, en choisissant cette dernière nuit ? Emmanuèle Bernheim propose, en guise de réponse, ce récit bref, cios, à la fois trop facile et terrible. On n'a pas fini d'y penser.

Iosyane Savigneau

DANIEL BOULANGER

de l'Académie Goncourt

TALBARD

roman



GALLIMARD

سلا ميان

« méconnu »

encore étudiant, y affirme avec une grande...
d'instinct sauvage et obscur, pour toujours.

LE CALVAIRE
L'ÉPIQUE DE LA PIERRE
de Thomas Mann
Traduit de l'allemand
par Jacques Baudou
Ed. Le Livre de Poésie, 199 p., 19 F.

De tous les cycles littéraires, celui-ci est sans conteste le plus extravagant. Mais c'est justement cette extravagance, cette liberté souveraine prise par l'auteur dans le traitement du genre épique, qui lui ont valu, dans la parodie s'est dressée les yeux de quarante ans.

On pourrait s'étonner que la publication d'un cycle de cette importance soit mise en chantier aussi tardivement en France (1). Ce n'est pas parce que le roman est un genre qui ne s'est jamais démodé, mais parce que l'épique est un genre qui ne s'est jamais démodé.

aire
de Est en
poétique

de l'œuvre de l'auteur...
de l'œuvre de l'auteur...
de l'œuvre de l'auteur...

Les reflets lumineux de Bertolucci...
de l'œuvre de l'auteur...
de l'œuvre de l'auteur...

Manganelli, l'écrivain inexistant

S'opposant au récit, au « message », le critique et romancier italien définit la norme à laquelle, selon lui, doit obéir l'art romanesque où l'auteur cède la place à « un vent verbal et invisible »

LE BRUIT SUBTIL DE LA PROSE
(Il rumore sottile della prosa)
de Giorgio Manganelli.
Traduit de l'italien
par Dominique Féraud,
Le Promeneur/Gallimard,
250 p., 150 F.



« Depuis les temps des temps, deux choses ont toujours été impossibles : savoir ce qui vient après la mort et parler de la littérature »

C'est, nous dit Manganelli, avec une mauvaise conscience qu'il s'adonne à ce travail, sans lequel pourtant il n'aurait guère eu d'existence, ni comme écrivain ni comme lecteur, qu'est la critique littéraire. Auteur d'une œuvre complexe, profane, unique dans l'histoire de la littérature italienne, Giorgio Manganelli — qui est mort en 1990 — est un écrivain pour écrivains et pour lecteurs maniaques.

Il n'est pas mauvais d'aller voir de l'autre côté du miroir, comme nous y invite ce nouveau recueil, sorte de carnet de l'écrivain, qui succède à un autre essai, tout aussi intelligent et pervers, *La Littérature comme mensonge* (1). Mais tous les livres de Manganelli sont déjà un discours infini sur l'œuvre en train de s'écrire. « Depuis les temps des temps, deux choses ont toujours été impossibles : savoir ce qui vient après la mort, et parler de la littérature ; nous savons maintenant que les deux problèmes sont étroitement apparentés. Sur la littérature, on ne peut faire que de la littérature. En effet, les livres engendrent les livres et les mots les mots ; et il n'y a rien d'autre à faire. » Si contestable que soit cette mélangée conclusion d'un autre texte, à mi-chemin entre l'essai et la fiction, *Discours de l'ombre et du blason* (2), on peut, en tout cas, reconnaître les idées fixes de l'écrivain. Emprisonné dans la chambre close et plutôt sombre de l'écriture, Manganelli n'en sort que par quelques amers sourires et, bien entendu, quelques traits d'esprit, d'intelligence, dignes du lecteur perspicace et très érudit qu'il était. Mais il est incontestable qu'une grande part de la littérature lui échappe ou, en tout en état de cause, l'ennuie profondément.

Célèbre est sa polémique avec Primo Levi, à propos de la « littérature obscure », dont Manganelli était, d'une certaine manière, le représentant et le garant. Il y a eu de nombreux malentendus autour de cette querelle qui fit souffrir inutilement Primo Levi, comme le rappelle Myriam Anissimov dans sa biographie (3). Primo Levi avait écrit dans *La Stampa* du 11 décembre 1976 un article intitulé *De l'écriture obscure* — repris dans *Le Métier des autres* (4). Manganelli, se sentant attaqué, réagit aussitôt. Et il parvient, au fond, à une thèse passionnante, que n'aurait pas désavouée Primo Levi. Tous deux reconnaissent que les écrivains ont affaire au chaos, de leur cœur, de la vie, du monde. Qu'en faire ? Prétendre au contrôle par l'écriture ou admettre humblement qu'il s'agit d'un mystère du désordre intrinsèque à l'existence ? Manganelli, par un tour de passe-passe dont il avait le secret, résume son sentiment, en une belle formule : « Tentons une définition : l'écrivain est celui qui est éminemment, héroïquement in-

comptent en littérature. Tout comme l'amoureux est celui qui, entre tous les hommes et toutes les femmes, a obtenu la grâce de la totale incompréhension au sujet de l'être aimé. » Phrase qui mériterait d'être mise en exergue de bien des confessions d'amour... En réalité, Primo Levi avait en tête une tout autre figure que Manganelli, et trouble pour d'autres raisons que celles qui sont étroitement attachées au style : Ezra Pound. La polémique devait se poursuivre encore quelques mois, à travers les journaux. Mais le gouffre séparant les deux conceptions de la littérature ne sera jamais comblé. De très loin, la partie la plus intéressante de l'essai concerne l'art romanesque et la façon de lire les romans. Nourri de classiques, Manganelli, qui connaissait mieux les petits traités de la Renaissance que ses contemporains (si ce n'est quand ils étaient un peu fatigués et très poétiques), cherche, dans le roman, à entendre « le bruit subtil de la prose » ou à voir « une image secrète, une couche souterraine en

Giorgio Manganelli. (Milan 1922-Rome 1990) est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont aucun ne peut être qualifié de roman ou d'essai au sens strict. Sa « fiction », dominée par une obsession de la théologie négative qu'il assouvit par une dérision de haut vol et par un système poétique très particulier, monologues infernaux, invectives, descriptions minutieuses de royaumes imaginaires, provocations strictement linguistiques, a été abondamment traduite (en France, majoritairement par Philippe Di Meo, chez Denoël, Gallimard, Bourgois, Ombres). Citons encore : *A&B*, *Centurie*, *Pinochio* : un livre parallèle, *Amour*, *De l'enfer*, *Itinéraire indien*, *Bruits ou voix*, *Aux dieux ultérieurs*.

science-fiction

par Jacques Baudou

Effroyable incertitude

LA VILLE INCERTAINE
de Jean Marie Amédée Paroutaud.
Ed. Le Dilettante, 206 p., 99 F.

Depuis sa première édition chez Robert Marin, en 1950, *La Ville incertaine* de l'énigmatique Jean Marie Amédée Paroutaud jouit dans les milieux de la science-fiction française d'un statut assez particulier de roman-culte. En effet, malgré la caution d'André Breton qui en recommanda la lecture dans un entretien publié dans le journal *Opéra*, cet ouvrage, qui sortait résolument des chemins battus de la littérature, ne trouva d'écho persistant qu'au près des amateurs de SF et de fantastique, lecteurs des revues *Fiction* et *Bizarre*, prédésposés, il est vrai, à explorer les rues de cette fascinante cité avec quelque délectation. Sa réédition aujourd'hui permet, avec le recul, de juger l'œuvre à sa véritable valeur. La terreur sourde qui nous saisit ne provient pas du contraste saisissant entre la facture extrêmement réaliste et crue du récit des errances de Ramède et le caractère parfaitement aléatoire des « Lois » qui gouvernent cet « Etat » livré tout entier au principe d'incertitude. Nous ne lui sommes redevables que du malaise perdurant qui nous étreint dès le premier chapitre et dont les dernières phrases du roman ne nous délivrent certes pas. Non, l'effroi qui nous glace vient de l'indifférence absolue des habitants à la parfaite gratuité de leurs harassants travaux, à la cruauté de leur destin régi par le seul jeu aveugle du hasard. Et le sursaut de révolte de Ramède, l'étranger — « assassin de l'es-pèce commune » —, ne parvient, en raison de sa parfaite inutilité, qu'à renforcer son emprise. Il nous faut attendre d'avoir effectué l'ultime traversée du miroir pour éprouver quelque soulagement. Peu de romans ont su traiter aussi bien de l'absurdité de la condition humaine, et moins encore de cette façon originale, en gauchissant seulement quelques aspects de notre civilisation : la prolifération des règlements poussée ici jusqu'au vertige, la mécanisation abêtissante, l'utilisation sociale du spectacle avec ces effarants concours de saut dont Paroutaud ne nous épargne rien. *La Ville incertaine* n'a rien perdu de sa force cauchemardesque.

Cette réédition s'orne d'une très intéressante postface de Dominique Sens, où nous sont livrées de nombreuses informations sur la vie de Jean Marie Amédée Paroutaud et sur son œuvre, qui ne se limite pas, comme on a longtemps cru, à ce seul roman, et qui semble, être marquée du sceau du fantastique et de l'étrange. ● **LES CONTES DU PETIT PEUPLE**, de Pierre Dubois. Après avoir établi *La Grande Encyclopédie des lutins* en faisant preuve d'une connaissance étonnante de ce petit peuple et de ses us et coutumes, Pierre Dubois a très érudite entreprise par cette somptueuse anthologie admirablement illustrée de dessins de Roland Sabatier, qui convoque un sommaire impérial : Ernst Theodor Amadeus Hoffmann, les frères Grimm, George Sand, Charles Deulin, Charles No-dier, Charles Dickens, Selma Lagerlöf, Samivel, Hugh Walpole, Claude Seignolle, William Butler Yeats, Pierre-Jakez Hélias, sans compter quelques folkloristes fameux. Au fond de nos mémoires assoupies, les contes réunis ici réveillent des échos d'enfance, d'âge d'or, de pays de cocagne et ressuscitent ces esprits familiers et malicieux qui semblent avoir déserté notre monde au profit du seul territoire de la « fantasy ». L'ouvrage est une véritable lumière : de toutes les pages surgissent nains, gnomes, tortillons, korrigans, sotsais, fadets, lepreuxs, plides, brownies, foletti en une procession drolatique et savoureuse qui laisse un petit goût de paradis... et des regrets. On ne saurait trop remercier Pierre Dubois de nous avoir ouvert encore une fois les portes du pays de Féerie... (Ed. Hôche, 472 p., 180 F.)

● **SCIENTIFICTIONS**
Sous-titré *La Revue de l'imaginaire scientifique*, *Scientifictions* est une impressionnante entreprise de « démythification ». Le meilleur exemple en est l'article que Michel Meurger a consacré à l'une des grandes énigmes de la « cryptozoologie » : le monstre du Loch Ness. Il ne se contente pas de retracer l'histoire des apparitions de Nessie et de montrer comment ce « mythe » zoologique s'est construit avant de se dégonfler comme une baudruche. Il scrute aussi les anciens récits de voyage en Écosse et les cornes du folklore à la recherche de créatures fantastiques et démontre que le fameux « monstre » n'est qu'une résurgence moderne d'une vieille croyance. Mais l'enquête menée par Joseph Altairac sur le V7, la soucoupe volante qui aurait fait partie de l'arsenal des armes secrètes nazies, ou l'étude de Sherrill Mulheim sur les étranges notes de la psychiatrie américaine et du fondamentalisme chrétien sont également très passionnantes et nous éclairent sur les effets parfois saisissants des fictions, qu'elles soient littéraires, cinématographiques ou... journalistiques (n° 1 volume 2, éd. Encreage, diffusion Belles Lettres, 254 p., 250 F.).

- (1) L'Arpenture/Gallimard, 1991.
- (2) Seuil, coll. « Fiction & Cie », 1987.
- (3) Primo Levi ou la Tragedie d'un optimiste (J.-C. Lattès, 1996).
- (4) Gallimard, coll. « Folio », 1992.
- (5) Gallimard, 1989.

BARICCO
ALESSANDRO BARICCO
OCEAN MER
ROMAN ALBIN MICHEL

OCEAN MER
PAR L'AUTEUR DE SOIE
Albin Michel

« J'Accuse » : mémoire d'un scandale

Cent ans après la publication du brûlot de Zola en « une » de « L'Aurore » le 13 janvier 1898, la parution d'une série de documents, pour partie inédits, démontre que le débat d'idées et les questions d'éthique posées alors n'ont rien perdu de leur pertinence

L'AFFAIRE DREYFUS. Le procès Zola devant la cour d'assises de la Seine

CARNETS (1899-1907) d'Alfred Dreyfus. Edités par Philippe Oriol, préface de Jean-Denis Bredin.

JOURNAL DE L'ANNÉE 1898. Au cœur de l'affaire Dreyfus de Raniero Panucci di Calboli. Traduit de l'italien par Odette Gelosi.



Caricature contemporaine à la publication de « J'Accuse »

Si l'affaire Dreyfus n'a jamais réellement quitté le débat d'idées dans la France contemporaine, c'est autant le fait des questions éthiques qu'elle pose à la conscience civile que l'impuissance actuelle des publications qui la requerraient avec une étonnante constance.

socié à R-V. Stock, comme les Editions de L'Aurore, firent paraître dès 1898, avec une intention stratégique transparente, le compte-rendu sténographique intégral du procès intenté à Emile Zola, moins d'un mois après la publication de sa lettre ouverte au président de la République, devant la cour d'assises de la Seine, suivi des conclusions et réquisitoire du procès devant la Cour de cassation (31 mars-2 avril). Réimpression malheureusement proposée à l'identique, c'est-à-dire sans le moindre apparat critique.

Difficile pour le lecteur d'aujourd'hui de ne pas être effrayé par le millier de pages ainsi proposé. Par chance, ce pavé se révèle être une mine. De documents d'abord, puis-on cite, outre de virulents morceaux choisis de la joute épistolaire qu'accueille quotidiennement la presse, certaines lettres dans leur intégralité, ce qui permet d'entendre, échappée des files du Salut, la voix émue de Dreyfus, fermement toujours et souvent pathétique. (« d'un ton indigné »), les gestes comme dans une pièce de théâtre - et ces audiences obéissent à une dramaturgie particulièrement intense - le compte-rendu signale les jeux de scène, entendez les inflexions (« mouvements divers », « bruits », « tires », « murmures », voire « acclamations et « cris »). Et l'on se surprend à assister réellement au procès, bien plus sagement qu'en regardant les photomontages du temps et les versions cinématographiques qui devaient plus tard ré-

jouer les procès de l'affaire. On retrouve, intacte, la parole d'Alfred Dreyfus, dans les Carnets qu'il rédigea sur l'interminable épopée de son procès. Ouvrant sur « l'unique condamnation » du 9 septembre 1899, à l'issue du procès de Rennes, et la grâce accordée par le président Loubet dix jours plus tard, ce témoignage d'une impeccable tenue ne s'achève que lorsque le commandant Dreyfus quitte l'armée et que le Journal officiel nomme son successeur à l'automne 1907. C'est là une sorte de journal du long combat pour la réhabilitation.

Rien n'est occulté : ni la cruelle division du camp des dreyfusards que symbolisent les altercations entre Mathieu Dreyfus, qui craint pour la santé de son frère, et M. Labri, pour qui l'acceptation de la grâce est, plus qu'une faiblesse toute humaine, une faute dans la lutte sans concession pour le respect du droit ; ni la honte devant la peu glorieuse lot d'amnistie de décembre 1900, qui dispensait de chercher à châtier les vrais coupables ; ni la douleur de l'homme face à la disparition de ses meilleurs avocats, Scheurer-Kestner, Bernard Lazare avant Zola (« Que de morts depuis le procès de Rennes, et que de tristesses accumulées ! »).

Pas même le trouble de l'homme d'honneur victime encore d'une ultime spoliation qui conduisit la République à le réintégrer en « oubliant » cinq ans de son ancienneté, le même laps de temps qu'il avait passé sur l'Ile du Diable. L'ultime entrevue avec le général Picquart, champion de la révision récompensé par

trois suivantes sont perdues - Giovanni Tassani nous permet d'assister à la métamorphose d'un témoin en acteur engagé pour le triomphe de la vérité. Quelques jours à peine avant la parodie du procès Esterhazy, Panucci a la certitude par son oncle, ambassadeur en poste à Paris, de la culpabilité de celui que l'état-major protège. Il tient même Paty de Clam, chargé de l'enquête de l'automne 1894, pour son « probable complice » ; par Panizzardi, attaché militaire proche de son homologu allemand Schwarzkoppen, il précise même les menaces qu'exerçait Esterhazy sur le représentant du Kaiser et s'apprete à révéler ce qu'il sait à Zola et à la famille Dreyfus, sur les conseils du directeur de La Revue des revues, lorsque l'acquiescement du vrai coupable (« purifié comme agnus sine macula », s'indigne-t-il) le bouleverse. Prêt à témoigner lors du procès intenté au romancier, si son gouvernement l'y autorise, le jeune diplomate participe aux manœuvres internationales entreprises pour faire éclater la vérité. Sans succès ! Ce libéral mesuré, écorché, désespérant de la justice civile, en viendrait même à « applaudir, celle, sommaire, du hynchage ».

13 JANVIER 1898. L'ACCUSE... I d'Alain Pagès. Perrin, « Une Journée dans l'histoire », 300 p., 119 F.

Faire tenir une affaire politico-judiciaire des plus rocambolesques dans l'espace d'une journée relève assurément de la gageure. Si les unités de temps et de lieu (Paris, le mercredi 13 janvier 1898) sont aisément repérables, l'unité d'action est magistralement défendue. Au centre de cette journée singulière, un bagnard, qu'on aurait cru - voulu ? - oublié, tant son existence dérange, comme une écharde qui ne blesse que sous la pression mais promet l'infection de l'organisme si on ne l'ôte pas. De fait les temps forts de ce jour d'hiver hésitent entre l'enfouissement du dossier et sa brutale exhumation ; si l'arrestation du lieutenant-colonel Picquart sanctionne son action obstinée en faveur de la révision du procès qui condamna le capitaine Dreyfus à la déportation perpétuelle trois ans plus tôt, la publication à la « Une » de L'Aurore d'une tonitruante lettre de Zola au président de la République et spécialement tirée par Clemenceau « l'accuse » rend la riposte de l'état-major bien faible. Et ce n'est pas l'arrestation du « cheyfsund » Scheurer-Kestner de la vice-présidence du Sénat qui peut trancher un semblant de calme dans cette « folle journée ».

Qu'on par un prologue en forme d'agenda des spectacles et événements parisiens, le livre de Pagès a le bonheur rare de traiter la grave question de l'histoire de France, brochant un portrait subtil de Zola saisi par la politique et entraîné par le fantôme du Voltaire de l'affaire Calas, sans négliger les scènes et silhouettes pittoresques (l'expert Bertillon « Darwin de la graphologie », Degès « échalas du salon de M^{lle} Malhavy, trop dreyfusiste à son goût, ou Sarah Bernhardt jouant les héroïnes du peuple dans un drame d'Octave Mirbeau, moins séducteur que le panache de Cyrano de Bergerac). S'attachant aux réalités les plus matérielles - un tirage décapité pour L'Aurore qui sort des presses comme que la très antérieure Livre Proust de Drumont - tout en esquissant les plus fines analyses - fascination neuve pour le document autographe, à l'heure où l'historien précise sa méthode critique, ou rupture du jeu feuilletonnesque aux couleurs de médiocratie par l'introduction de Madeleine Rebérioux, d'un apparat critique de Vincent Duclert (La Découverte, 320 p., 145 F. en librairie le 14 janvier) - Vers la réparation de Clemenceau (1899) ou, titre plus explicite encore, Vers la lumière... Impressions recues, de Séverine (1900).

Philippe-Jean Catini

de l'équité

Le Monde dédiesse à Zola

Texte vertical along the left edge of the page, partially cut off and difficult to read.

- livraisons
LA POSTERITE DE L'AFFAIRE DREYFUS
LETTRE A LA JEUNESSE. LETTRE A LA FRANCE, d'Emile Zola
J'ACCUSE I Emile Zola et l'affaire Dreyfus

défavorable de Barrès, ou les échos de presse (pas moins d'une soixantaine, dont un superbe de Mark Twain - « Il faut cinq siècles pour produire une Jeanne d'Arc ou un Zola »). Comme l'avant-propos, les notices biographiques, la chronologie, même la bibliographie sélective sont irréprochables, c'est, sinon la plus nécessaire, la plus accessible des façons de fêter le centenaire de « J'Accuse » (Librio, 160 p., 10F)

magazine littéraire
NUMERO DOUBLE
N° 361 - Janvier 1998
DOSSIER
LES NOUVELLES MORALES éthique et philosophie
DOCUMENT : L'affaire Dreyfus cent ans après « J'Accuse...! » de Zola en fac-similé
OFFRE SPECIALE
6 numéros : 132 F
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

L'EDITION FRANÇAISE

● Naissance de « la maison des roches ». Diffusée par le Seuil, cette nouvelle maison d'édition publiera essentiellement des ouvrages consacrés à la préhistoire et à l'archéologie. En janvier paraissent les deux premiers titres d'une collection intitulée « Histoire de la France préhistorique » dirigée par Jean Clottes : *Les Aurignaciens, premiers hommes modernes*, d'Henri Delporte et *La Fin du Néolithique dans la moitié nord de la France*, de Jacques Tardieu et Roger Joussaume. Cette nouvelle structure a été créée par Françoise Peyrot, par ailleurs secrétaire générale éditorial du Seuil (La maison des roches : 7, rue de Lappe 75011 Paris, tél. et fax : 01-48-06-22-34).

● Revue. Initialement publiée par la Société de démographie historique et l'École des hautes études en sciences sociales à raison d'une livraison annuelle, la revue *Annales de démographie historique*, créée à Paris au début des années 60 par Louis Henry, Pierre Goubert, Marcel Reinhard, André Armengand et Jacques Dupâquier est désormais éditée par les éditions Odile Jacob, et comptera deux numéros par an. Premier numéro de la nouvelle formule, *Epidémies et Population* (220 p., 140 F).

● Littérature étrangère. Les Editions du Félin lancent, en janvier, une nouvelle collection de fiction étrangère baptisée « Meeting pot » qui, à raison de quatre titres par an, vise à concilier le « brassage des cultures » avec l'humour et le plaisir de lire. Première livraison : *La Fessu sur les mots*, un roman d'Ursula Molinaro, en librairie le 14 janvier (160 p., 105 F).

Précisions

● Gerald Steig, éditeur des *Œuvres poétiques et théâtrales* de Rilke dans « La Pléiade », nous demande de préciser que tous les traducteurs français des *Élégies de Duino* ont bien été cités dans cette édition (« Le Monde des livres » du 5 décembre 1997).

● Les éditions Ellug (Editions littéraires de l'université de Grenoble, université Stendhal, BP 25, 38040 Grenoble, Cedex 9) nous prient de préciser qu'elles avaient publié, de 1980 à 1995, une édition bilingue des chroniques de Stendhal (« Le Monde des livres » du 26 décembre 1997), en sept volumes, avec index. Cette édition scientifique de référence est toujours inscrite au catalogue d'Ellug.

● Le livre de Voline, *La Révolution inconnue*, publié en 1947 et dont nous avons rendu compte dans « Le Monde des livres » du 2 janvier, à propos de sa réédition chez Verticales, avait été republié une première fois en 1972 chez « Poche-Club » aux éditions Pierre Belfond.

● Le premier roman de Stephen McCauley, *L'Objet de mon affection*, a été publié par Denoël en 1989 avant de connaître une parution en poche chez 10/18 (« Le Monde des livres » du 2 janvier).

Le nouveau culte des petits riens

La « NRF » de janvier affiche un goût suspect pour le minimalisme littéraire

Les éditeurs usent et abusent des bandes publicitaires. Comme s'il fallait à tout prix habiller la nudité des livres, les estampiller d'une marque crûte, d'un slogan, censés les rendre plus attractifs. Dans ce domaine, certaines initiatives sont anodines, d'autres stupides à force d'être ronflantes ; d'autres encore particulièrement malvenues. Ainsi *La Nouvelle Revue française* de janvier affiche-t-elle, blanc sur rouge, le titre du principal chapitre, celui qui ouvre le numéro : « Les Moins-que-rien ». Est-on dans une histoire de Raymond Devos, celle où l'humoriste calcule avec angoisse si « moins que rien » vaut davantage que « trois fois rien » ? Non. Loin de tout humour, ce sont l'esprit de sérieux et la quête fébrile d'une nouveauté à mettre sous la dent des lecteurs qui ont encore frappé.

Sous cette piteuse bannière, cette appellation outrageusement réductrice, Bertrand Visage, rédacteur en chef de la NRF, suggérant l'ébauche d'une fédération, les prémices d'une école, range six écrivains : Philippe Delerm (voir p. III l'article de Monique Petillon), Pierre Autin-Grenier, François de Comière, Eric Holder, Gil Jouanard et Jean-Pierre Ostende. Aucun parmi ceux-ci n'est sans mérites. Tous travaillent à mettre en conformité une écriture attentive et la réalité, intérieure ou extérieure, qu'ils observent ou à laquelle ils réagissent. Tous savent ce qu'écrire veut dire. Et le pensaient les bons maîtres sous l'heureuse invocation desquels Bertrand Visage les place : Henri Calet, Jean Follain, Jacques Réda, ou Charles-Albert Cingria.

Mais peut-on, sans forcer la vérité, sans la réduire à ce rien qui semble tant séduire, faire de Follain ou de Réda des *thuyifères* de ce désastreux minimalisme ? N'est-ce pas tout un monde que le premier fait surgir des « choses données », qu'il entrevoit au travers des carreaux du tablier d'une femme, qu'il entend chez le quincaillier ? Et les promenades attentives du second ont-elles une mesure plus réduite que celle du pas et du regard d'un homme ?

« Les Moins-que-rien » donc. Ce « titre de guerre à peine ironique » — ah, comme on espérerait qu'il le fit plus ! — rassemble à un même « banquet », relie par un même « trait d'union » des auteurs qui ont, selon Bertrand Visage, qu'il signe l'éditorial en trop gros caractère, trouvé à satisfaire leur « goût acharné du plaisir », non en quelque débauche suspecte, mais dans la simple « concision souriante ou la désinvolture des chercheurs de miracles ». Par ce « nouvel intimisme », ou plutôt ce « contre-intimisme » (ici l'explication manque pour justifier la possible réconciliation de ces deux tendances a priori distinctes), les invités du banquet, échapperont « tout d'un coup » aux « contraintes du roman », découvriront, par la vertu d'une « forme imprécise et paresseuse », l'« alternative la plus encourageante » au genre romanesque.

Nous y sommes. Au-delà d'une maladie sémantique qu'on voudrait cesser de trouver risible pour pouvoir l'excuser, on prétend organiser un culte littéraire voué à tous ces petits riens du monde et de la vie dont les écrivains en question feraient leur bonheur en même temps que le nôtre. D'un côté, il y

A L'ETRANGER Salinger et Joyce

Elle s'appelle Joyce Maynard et en 1972, elle avait publié un article dans le journal de l'université de Yale, intitulé, *An 18-Year-Old Looks Back on Life* (« Une jeune fille de dix-huit ans regarde vers son passé »). A la suite de quoi, J. D. Salinger, l'avait invitée à lui rendre visite dans sa résidence de Cornish (Vermont), où il habite toujours, elle y resta neuf mois. L'auteur de *L'Atrape cœur* avait alors cinquante-trois ans. Elle abandonna ensuite ses études pour devenir journaliste et romancière : elle est l'auteur de sept romans (avec l'aide de Salinger pour le premier, *Looking Back*), et a l'intention de publier ses Mémoires en 1999 où elle racontera cette première histoire d'amour... Elle a pour l'occasion rendu visite à Salinger (qui a maintenant soixante-dix-sept ans) pour la première fois depuis vingt-cinq ans et a expliqué à la presse américaine que même si elle a l'intention de ne donner que sa version des faits, lui n'est sans doute pas trop d'accord. Il n'a rien publié depuis trente-quatre ans, a donné son dernier entretien à la presse en 1953 (à part une petite mise au point en 1980), a poursuivi en justice le journaliste Ian Hamilton qui avait écrit un livre sur lui (*A la recherche de J. D. Salinger*, éd. de L'Olivier, « Petite Bibliothèque américaine », « Le Monde des livres » du 4 mai 1996), et, si l'on a annoncé l'an dernier (« Le Monde des livres » du 21 janvier 1997) la publication par une petite maison d'édition d'un texte paru dans le *New Yorker* en 1965, intitulé *Hapworth 16, 1924*, ce livre n'a encore pas vu le jour.

● PRIZ LITTÉRAIRES

Le Booker Prize russe, fondé en 1992 avec pour objectif de mieux faire connaître la littérature et les auteurs contemporains russes dans les pays occidentaux, a été attribué au romancier Anatoly Azolsky. Son roman *La Cage*, décrit les aventures d'un scientifique dissident sous le régime soviétique. Ce prix sponsorisé par le groupe alimentaire britannique Booker (le Booker Prize est en Angleterre le plus important des prix littéraires) est doté d'une somme de 12 500 \$. Le Whitbread Novel Award a été attribué en Grande-Bretagne à Jim Grace pour *Quarantine*, qui retrace les quarante jours passés par Jésus-Christ dans le désert, celui pour le premier roman à Pauline Melville pour *The Ventriquoist*, celui de biographie à Graham Robb pour son *Victor Hugo*, et celui de poésie à Ted Hughes pour *Tales From Ovid*. Le Whitbread Book of the Year sera sélectionné parmi ces vainqueurs. C'est une jeune romancière de trente-deux ans, Lucia Etxebarria, qui a obtenu le plus ancien des prix espagnols, le Nadal, pour son roman *Beatrix y los cuerpos celestes*, qui traite des relations entre parents et enfants. Le prix catalan Josep Pla a été attribué à Valent Püig pour *L'home del abric*.

P. R. AGENDA DREYFUS

Le mardi 12 janvier

● Inauguration d'une exposition autour du manuscrit de *Jaccuse... !* La BNF présente dans son Salon d'honneur, 61, rue de Richelieu, le manuscrit de *Jaccuse... !* et plusieurs autres pièces majeures qu'elle conserve. Jusqu'au 16 janvier (de 12 heures à 18 heures).

● A 12 heures, 21 bis, rue de Bruxelles, 75018 Paris, inauguration d'une plaque rappelant que Zola a vécu dans cette maison, y a écrit *Jaccuse... !* et y est mort le 29 septembre 1902.

● A 20 h 30, « Emile Zola : les responsabilités d'un écrivain », débat présenté par Marie-France Briselance avec Madeleine Reberlioux, Henri Mitterand et Alain Pages. Au siège de la Société des gens de lettres, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 75014 Paris. Entrée libre, tél. : 01-53-10-12-07. Le mardi 13 janvier.

● « Zola dans l'affaire Dreyfus ». Colloque à la Bibliothèque nationale de France, Auditorium de la Galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 75002 Paris, de 9 heures à 13 heures.

● A 16 h 30, cérémonie au Panthéon, avec une allocution de Pierre Drai,

premier président honoraire de la Cour de cassation.

● A 18 h 30, conférence de Jean-Denis Breilh, de l'Académie française : « *Jaccuse... !*, un moment de la conscience humaine ». Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 45, rue des Ecoles, 75005 Paris. Du 13 au 17 janvier.

● A 21 heures, au Théâtre de l'Alliance française, *Jaccuse... !*, mise en scène de Claude Cornford, avec Pierre Lafont et Frédéric Tokarz.

Le samedi 17 janvier

De 9h30 à 18h50, journée d'études sur le thème « Le mouvement ouvrier et le combat contre l'antisémitisme, 1898-1998 », organisé par l'Association Mémoires 98 (01-42-72-28-60), à la mairie du 9^e arrondissement (2, rue Eugène-Spuler, 75003 Paris).

* Pour tout renseignement sur les manifestations du centenaire, ou pour s'adresser au Centre d'études sur Zola et le naturalisme, 61, rue de Richelieu, 75002 Paris (tél. : 01-47-03-99-41 ; fax : 01-47-03-89-40) ou au secrétariat de la Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus (tél. : 01-40-07-88-49 ou 01-40-07-88-29).

Manuscrits virtuels

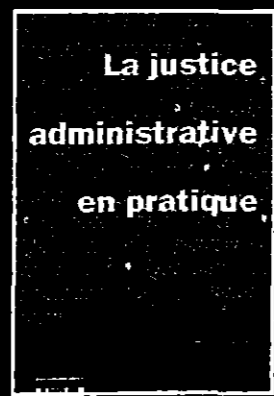
Richard Brautigan avait rêvé, dans une nouvelle intitulée « The Abortion : An Historical Romance 1966 », qu'il existait une bibliothèque uniquement destinée aux manuscrits d'auteurs ni publiés, ni publiés et qui aurait été située 3150 Sacramento Street à San Francisco (Californie). Les enfants y apportaient des histoires sur leurs jouets préférés, les adolescents sur leur difficulté à grandir et les personnes âgées, les récits de leurs vies. Cette bibliothèque a vraiment existé à cet endroit et a survécu au tremblement de terre de 1906. Du moins, en partie. On l'a retrouvée ensuite à Burlington dans le Vermont (Etats-Unis) mais en 1996, le *New York Times Magazine* a annoncé sa fermeture. Le fonds ainsi que les lunettes et la machine à écrire de l'écrivain ont été transférés à la Fletcher Free Library, une bibliothèque publique, toujours à Burlington. Un hommage à la saute préférée de Brautigan, les serres-livres — ou devrait-on dire les « serre-manuscrits » ? — sont des pots de mayonnaise. La bibliothèque n'accepte pas de nouvelles contributions.

Un site Internet devait prendre la relève mais on n'y trouve qu'une annonce « *Coming soon* » avec pour

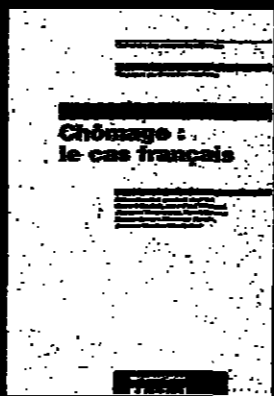
toute illustration un pot de mayonnaise (<http://homepages.together.net/~brautigh/>). Les fans de l'auteur et du cyberspace sont venus à la rescousse en créant The Brautigan Virtual Library (<http://www.faximum.com/aha.d/bivdrad.htm>), et l'espace virtuel n'ayant pas de limites, toutes les souscriptions y sont acceptées, à la seule condition que cela soit de la poésie car il faut toutefois l'intervention du bibliothécaire dévoué de la De Monfort University (Angleterre) pour que les textes soient dûment classés par ordre alphabétique d'auteur sur les étagères virtuelles. (Les poètes peuvent donc lui écrire à pka@dmu.ac.uk.) Les droits appartiennent bien entendu toujours à l'auteur qui peut laisser ou reprendre son œuvre et la faire publier par ailleurs s'il en a l'occasion. Intitulé The Little Raven Coffee House (le café du petit corbeau), un autre site permet encore de découvrir des œuvres éminemment personnelles que l'on ne trouve nulle part ailleurs (<http://www.vicon.net/~liraven/>) avec aussi bien des nouvelles que de la poésie. On peut aussi s'y livrer à l'art de la véritable philosophie de café. Peu de choses mais assez délectables.

Martine Silber

Le réflexe pour s'informer



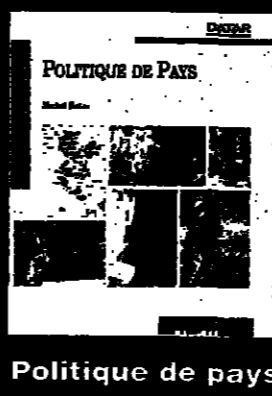
La justice administrative en pratique
Edition 1998
Conseil d'Etat
224 pages - 50 F



Chômage : le cas français
Rapport au Premier ministre
Groupe de travail présidé par Henri Guaino,
Commissaire au Plan
Commissariat général du Plan
180 pages - 90 F



Tourisme et patrimoine en France et en Europe
Valéry Patin
Collection Les études de la Documentation française
174 pages - 80 F



Politique de pays
Michel Kotas
DATAR
144 pages - 110 F

La documentation Française

29, 31, rue Vauvray, 75011 Paris Cedex 13
Tél. 01 40 15 10 10 - Télécopie 01 40 15 10 30
Fax 01 40 15 10 30 - Courriel info@lafdoc.fr
<http://www.lafdoc.fr>